



**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'épreuve orale d'examen, le programme de CAP & des ressources en Histoire-Géographie EMC

Formateurs des CFA
Académie d'Amiens

Mardi 14 décembre 2021

Jérôme Canny, PLP Lettres-Histoire-Géographie et chargé de mission d'inspection

D'où parlez-vous ?

Vos besoins, vos attentes
dans cette formation ?

Arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du
certificat d'aptitude professionnelle et définissant les
modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général

NOR: MENE1921757A

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/8/30/MENE1921757A/jo/texte>

Coronavirus Covid-19 : mesures pour les écoles, collèges et lycées pour l'année scolaire 2021-2022

Accueil > Le Bulletin officiel > Bulletin officiel n°35 du 26 septembre 2019 > Certificat d'aptitude professionnelle

BO LE BULLETIN OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Le Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports publie des actes administratifs : décrets, arrêtés, notes de service, etc. La mise en place de mesures ministérielles et les opérations annuelles de gestion font l'objet de textes réglementaires publiés dans des BO spéciaux.

[< Retour au Bulletin officiel n°35 du 26 septembre 2019](#)



ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE



Partager

Source : <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENE1921757A.htm>

Certificat d'aptitude professionnelle

- Unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général

Chapitre 1 - Dispositions générales

- **Article 1 - La liste et le coefficient des unités générales obligatoires communes aux différentes spécialités du certificat d'aptitude professionnelle sont fixés comme suit :**
 - **français et histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3 ;**
 - mathématiques et physique-chimie : coefficient 2 ;
 - éducation physique et sportive : coefficient 1 ;
 - prévention-santé-environnement : coefficient 1.
 - Après avis de la commission professionnelle consultative compétente, une unité obligatoire de langue vivante étrangère, affectée du coefficient 1, peut être adjointe aux unités précitées.

Source : <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENE1921757A.htm>

Certificat d'aptitude professionnelle

- Unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général

Chapitre 4 - Dispositions finales

- **Article 12 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la session d'examen 2021**

Fait le 30 août 2019

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Marc Huart

Certificat d'aptitude professionnelle

ANNEXE I

Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

ANNEXE II

Définition de l'épreuve de mathématiques et physique-chimie au CAP

ANNEXE III

Définition de l'épreuve d'éducation physique et sportive au CAP

ANNEXE IV

Définition de l'épreuve de prévention-santé-environnement au CAP

ANNEXE V

Définition de l'épreuve obligatoire de langue vivante étrangère au CAP

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

1. Objectifs (compétences attendues pour l'évaluation)

[Les compétences évaluées sont identifiées par enseignement : F pour français, H-G pour histoire-géographie, EMC pour l'enseignement moral et civique]

L'épreuve de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique permet d'apprécier les compétences suivantes :

- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F) ;
- reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F) ;
- évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F) ;
- lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F) ;
- rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F) ;
- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC) ;

Certificat d'aptitude professionnelle

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

1. Objectifs (compétences attendues pour l'évaluation)

[Les compétences évaluées sont identifiées par enseignement : F pour français, H-G pour histoire-géographie, EMC pour l'enseignement moral et civique]

L'épreuve de **français** et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique permet d'apprécier **les compétences** suivantes :

- **communiquer** : écouter, dialoguer et s'exprimer (F) ;
- **reformuler**, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F) ;
- **évaluer** sa production orale ou écrite en vue de l'**améliorer** (F) ;
- **lire, comprendre et présenter** des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F) ;
- **rendre compte**, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F) ;

Certificat d'aptitude professionnelle

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

1. Objectifs (compétences attendues pour l'évaluation)

[Les compétences évaluées sont identifiées par enseignement : F pour français, H-G pour histoire-géographie, EMC pour l'enseignement moral et civique]

L'épreuve de français et d'**histoire-géographie-enseignement moral et civique** permet d'apprécier **les compétences** suivantes :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : **mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser** (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : **exploiter les outils** spécifiques aux disciplines, **mener et construire une démarche** historique ou géographique et **la justifier, collaborer et échanger** en histoire-géographie (HG) ;

Certificat d'aptitude professionnelle

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

1. Objectifs (compétences attendues pour l'évaluation)

[Les compétences évaluées sont identifiées par enseignement : F pour français, H-G pour histoire-géographie, EMC pour l'enseignement moral et civique]

L'épreuve de français et d'**histoire-géographie-enseignement moral et civique** permet d'apprécier **les compétences** suivantes :

- **construire et exprimer une argumentation** cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour **construire son jugement** (EMC) ;
- **mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager** dans le monde en s'appropriant les **principes et les valeurs de la République** (HG-EMC).

Certificat d'aptitude professionnelle

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

1. 2. Critères d'évaluation

Français

En **histoire-géographie- enseignement moral et civique**, les critères d'évaluation sont les suivants :

- le candidat mobilise des **connaissances**,
périodise/localise convenablement et
replace le document, les évènements, les acteurs dans leur **contexte** ;
- le candidat donne le **sens global** du document ;

Certificat d'aptitude professionnelle

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

1. 2. Critères d'évaluation

Français

En **histoire-géographie- enseignement moral et civique**, les critères d'évaluation sont les suivants :

- le candidat fait preuve d'**esprit critique** face au document ;
- le candidat utilise le **vocabulaire** de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique ;

Commentaire :

- Pour les élèves fragiles
scolairement,
- proposer une liste de mots à utiliser à l'oral,
 - les entraîner régulièrement à l'oral
 - simuler un oral simple, comme étape formative
 - s'enregistrer sur le portable, se réécouter
 - enregistrer les exposés des autres pour imiter et progresser

Certificat d'aptitude professionnelle

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

1. 2. Critères d'évaluation

Français

En **histoire-géographie- enseignement moral et civique**, les critères d'évaluation sont les suivants :

- le candidat développe un **discours oral construit**, argumenté et personnel ;
- le candidat **s'exprime de manière claire**, correcte et raisonnée de la langue française ;
- le candidat **écoute et participe activement à l'échange** avec le jury (réactivité).

Commentaire :

- Pour les élèves fragiles scolairement,
- proposer une liste de mots à utiliser à l'oral,
 - les entraîner régulièrement à l'oral
 - simuler un oral simple, comme étape formative
 - s'enregistrer sur le portable, se réécouter
 - enregistrer les exposés des autres pour imiter et progresser

Certificat d'aptitude professionnelle

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

3. Modalités d'évaluation

a) ~~Contrôle en cours de formation (CCF)~~

b) **Épreuve ponctuelle** : épreuve écrite de 2 heures et orale de 25 minutes (dont 5 minutes de préparation)

Français

Épreuve écrite de 2 heures

Épreuve orale de 10 minutes

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Épreuve orale de 15 minutes (dont 5 minutes de préparation)

Certificat d'aptitude professionnelle

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

3. Modalités d'évaluation

b) Épreuve ponctuelle : Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Épreuve orale de 15 minutes (dont 5 minutes de préparation)

Le candidat présente une liste de **huit documents** qu'il a choisis, soit **un document correspondant à chacun des thèmes** des programmes d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique.

Il **tire au sort** le thème sur lequel il va être interrogé.

Il prépare sa présentation pendant 5 minutes.

Les thèmes et objets d'étude du programme de CAP

HISTOIRE

Premier thème -
La France de la
Révolution française
à la Ve République :
l'affirmation démocratique

Second thème
La France et la
construction européenne
depuis 1950

GÉOGRAPHIE

Premier thème
Espaces, transports
et mobilités

Second thème
Espaces urbains :
acteurs et enjeux

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Premier objet d'étude :
Devenir citoyen, de l'École à la société

Premier thème : Être citoyen

Second thème : La protection
des libertés : défense et sécurité

Second objet d'étude : Liberté et
démocratie

Premier thème : La Liberté,
nos libertés, ma liberté

Second thème : La laïcité

Certificat d'aptitude professionnelle

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

3. Modalités d'évaluation

b) Épreuve ponctuelle : Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Épreuve orale de 15 minutes (dont 5 minutes de préparation)

En histoire et en géographie, le candidat :

- donne le **sens global**,
- dégage **l'intérêt et les limites** du document
- ... en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances.
- Il montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.

Commentaire :

Pour les élèves fragiles scolairement,

- proposer une liste de mots à utiliser à l'oral,
- les entraîner régulièrement à l'oral
- simuler un oral simple, comme étape formative
- s'enregistrer sur le portable, se réécouter
- enregistrer les exposés des autres pour imiter et progresser

Certificat d'aptitude professionnelle

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

3. Modalités d'évaluation

b) Épreuve ponctuelle : Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Épreuve orale de 15 minutes (dont 5 minutes de préparation)

En enseignement moral et civique,
le candidat construit et exprime une **argumentation cohérente et étayée**
en s'appuyant sur les repères et les notions du programme :

il explicite les **valeurs de la République** en jeu dans le document présenté.

(commentaire : <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique.html>)

Les **liens** avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités
chaque fois qu'il est possible de le faire.

Commentaire :

Pour les élèves fragiles
scolairement,

- proposer une liste de mots à utiliser à l'oral,
- les entraîner régulièrement à l'oral
- simuler un oral simple, comme étape formative
- s'enregistrer sur le portable, se réécouter
- enregistrer les exposés des autres pour imiter et progresser

Certificat d'aptitude professionnelle

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

3. Modalités d'évaluation

b) Épreuve ponctuelle : Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Épreuve orale de 15 minutes (dont 5 minutes de préparation)

Le professeur évalue et vérifie les acquis (**capacités, connaissances, repères**) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire.

L'examineur pose des **questions au candidat pour obtenir des précisions** et vérifier les acquis du candidat sur le thème étudié pendant une **durée maximale de 10 minutes**.

Certificat d'aptitude professionnelle

Annexe I - Définition de l'épreuve de français, histoire-géographie-enseignement moral et civique au CAP

Épreuve de Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique : coefficient 3

3. Modalités d'évaluation

b) Épreuve ponctuelle : Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Épreuve orale de 15 minutes (dont 5 minutes de préparation)

En l'absence de liste ou de documents ou en présence d'une **liste non conforme**, l'examineur propose un/des documents de secours et le candidat peut néanmoins présenter l'épreuve.

L'épreuve est notée sur **20 points**.

Les thèmes et objets d'étude du programme de CAP

Source :

<https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle>



édUSCOL



J'enseigne Je me forme Scolarité de l'élève Écoles et établissements Disciplines et thématiques

Programmes et ressources en histoire-géographie - voie professionnelle

Programmes en vigueur

Les programmes d'histoire-géographie pour le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et pour la seconde professionnelle sont définis par arrêtés du 3 avril 2019 publiés au BO spécial n° 5 du 11 avril 2019. Les programmes d'histoire-géographie pour les classes de première et terminale sont définis par arrêté du 5-2-2020 publié au BO spécial n° 1 du 6 février 2020.

Annexe

Histoire-géographie

Classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle

Sommaire

L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

Un enseignement en lien avec les autres enseignements et les dispositifs

Des programmes qui s'inscrivent dans le parcours de formation de l'élève

Des programmes qui articulent étroitement et à parité histoire et géographie

Des mises en œuvre au choix du professeur

L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

L'histoire-géographie apporte aux élèves¹ des connaissances, développe leurs compétences et enrichit leur culture. Par l'acquisition et la maîtrise de grands repères temporels et spatiaux, elle leur permet de saisir le temps long et de mieux comprendre la diversité et le fonctionnement des espaces proches ou lointains. Cet enseignement construit donc un rapport au temps et à l'espace, à l'altérité dans le passé comme dans le présent. L'enseignement de l'histoire conduit les élèves à une réflexion sur le temps, sur ses ruptures, ses continuités ; l'enseignement de la géographie conduit à une réflexion sur l'espace, sur le territoire approprié, aménagé et transformé par les êtres humains pour répondre à leurs besoins. L'histoire et la géographie ouvrent ainsi les élèves à la diversité des modes de pensée et de communication.

Commentaire :

Mots-clés

- connaissances
- compétences
- culture
- grands repères

- temps long
- diversité et fonctionnement des espaces proches ou lointains
- altérité
- ruptures / continuités

- espace
- territoire
- approprié, aménagé, transformé
- répondre aux besoins des êtres humains

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

[...]

L'enseignement d'histoire-géographie a pour finalité d'aider les élèves à comprendre le monde par l'examen du passé en histoire, par celui des espaces et des territoires en géographie. Il les confronte, en observant les pratiques des acteurs d'hier et d'aujourd'hui, à la complexité des situations historiques et géographiques. L'histoire et la géographie donnent ainsi aux élèves des grilles de lecture du monde : en les initiant aux objets et aux méthodes de l'historien et du géographe, elles suscitent leur questionnement et les aident à devenir des citoyens éclairés et capables de cette autonomie de jugement au principe de l'action éthique et responsable. En cela, il s'agit d'un enseignement émancipateur et porteur de citoyenneté qui éclaire les grands défis du XXI^e siècle en particulier les défis liés à l'environnement et aux objectifs de développement durable.

[...]

Des programmes qui s'inscrivent dans le parcours de formation de l'élève

Les programmes assurent la continuité des apprentissages du collège à la voie professionnelle et préparent la poursuite d'études et l'insertion dans la vie professionnelle.

Mots-clés

- comprendre le monde
- grilles de lecture du monde

- complexité des situations
- observer pratiques des acteurs

- objets, méthodes
- questionnement

Parcours citoyen

- devenir citoyens éclairés
- autonomie de jugement
- action éthique et responsable
- enseignement émancipateur & porteur de citoyenneté

Suite du parcours avenir

- éclairer les grands défis du XXI^es.
- ex. ODD EDD

L'histoire-géographie dans la voie professionnelle

Un enseignement en lien avec les autres enseignements et les dispositifs

Les liens avec l'enseignement moral et civique et avec d'autres enseignements sont exploités à chaque fois qu'il est possible de le faire. La mise en œuvre du programme d'histoire-géographie entre aussi en résonance avec les trois objectifs de l'Éducation Artistique et Culturelle : construire une culture riche et personnelle, développer et renforcer la pratique artistique, permettre la rencontre des artistes et des œuvres et la fréquentation de lieux culturels de nature variée (musées, archives, théâtres...).

L'enseignement de l'histoire-géographie peut ainsi contribuer au succès du projet individuel et collectif réalisé dans le cadre du chef-d'œuvre en renforçant la capacité des élèves à mobiliser des connaissances appropriées, à construire une pensée autonome, à collaborer et à échanger. Les projets d'action culturelle, construits et réalisés en interdisciplinarité, peuvent également s'inscrire dans cette démarche de projet.

Enfin, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, l'histoire-géographie renforce la capacité de l'élève à mener une recherche documentaire notamment numérique, à analyser et comprendre des documents de nature variée, à construire un regard vigilant et critique, à utiliser des repères, à mémoriser et s'appropriier des notions et à s'exprimer à l'oral ou à l'écrit.

Commentaire :

Mots-clés

- faire des liens

Parcours artistique

- Chef d'oeuvre

- Collaborer & échanger

- Numérique

- Recherche documentaire

- Mémoriser

- Dire & écrire

À leur entrée en CAP, les élèves prennent appui sur les connaissances et les compétences travaillées au collège (cycle 4). En réactivant, confortant et enrichissant ces acquis, il s'agit d'approfondir la construction d'une culture générale en histoire et géographie en poursuivant le développement des compétences, méthodes et démarches. Dès lors, les programmes réinvestissent, approfondissent et enrichissent les repères historiques et spatiaux, les notions et les capacités travaillées au collège.

Enfin, dans leur contenu, les programmes d'histoire-géographie éclairent les mutations de l'économie et de la société que les élèves peuvent appréhender dans leurs périodes de formation en milieu professionnel ou par l'actualité. Connaissances, compétences et culture générale favorisent la poursuite d'études et/ou une insertion durable et réussie dans la vie professionnelle.

Des programmes qui articulent étroitement et à parité histoire et géographie

Dans la voie professionnelle, les programmes d'histoire-géographie articulent étroitement les thématiques abordées dans les deux disciplines pour mettre en résonance passé et présent. Aussi ces deux disciplines disposent-elles d'un même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes.

Commentaire :

Mots-clés

- acquis (même en vrac) du collège
- réactiver, conforter, enrichir...
- repères, notions, capacités
- éclairer mutations / recompositions de l'économie et société
> métier, actualité
- parité Hist&Géo
- liens Hist& Géo (quand c'est possible)

[...]

Des mises en œuvre au choix du professeur

Chaque programme – en histoire et en géographie – est structuré autour de deux thèmes. Pour les classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le programme embrasse l'intégralité de la formation, quel que soit le nombre d'années qu'elle suppose. Le professeur choisit l'ordre de traitement des thèmes.

Chaque thème est construit autour de notions et mots-clés, de capacités, de repères et d'un commentaire qui l'explique et indique ses orientations. Le professeur dispose de sa pleine liberté pédagogique dans le choix des démarches d'enseignement, le choix des acteurs historiques et des espaces géographiques, le choix des supports et des ressources. En revanche, les capacités, les notions et les repères sont précisés dans chaque thème. Ils permettent aux professeurs d'identifier les acquis à évaluer dans le cadre du CAP en un, deux ou trois ans.

Commentaire :

Mots-clés

- 2 thèmes en Histoire
- 2 thèmes en Géographie
- Ordre libre

Prescriptif :

- **Notions, mots-clés, capacités, repères**

Indicatif :

- Commentaire explicatif et indicatif

Liberté choix :

- Démarches, acteurs, espaces
- Supports, ressources

[...]

Des mises en œuvre au choix du professeur

[...]

Les capacités travaillées au collège (cycle 4) sont réactivées et consolidées progressivement : elles sont indissociables de l'acquisition des connaissances. Le travail sur croquis (croquis de paysage, croquis sur un fond de carte) et schéma, les activités d'écriture (permettant de raconter à l'écrit comme à l'oral, de décrire et d'expliquer ou de rendre compte de l'analyse d'un document) illustrent la diversité des traces écrites. De même, l'expression orale trouve sa place dans le traitement de tous les thèmes.

Parmi les repères mobilisés lors du traitement d'un thème sont distingués ceux qui ont déjà été appréhendés au cycle 4 (en italiques) et ceux qui sont découverts. Les notions et mots-clés indiqués sont ceux que les élèves doivent être en mesure de mobiliser.

Enfin, le numérique est au cœur de l'enseignement, dans les capacités et les apprentissages à construire, dans les pratiques collaboratives qui se développent dans la classe et éventuellement hors la classe. Les compétences et les capacités susceptibles de favoriser le développement d'une culture numérique au service des apprentissages sont signalées par un pictogramme. Ces mentions sont indicatives et dépendent des contextes de mise en œuvre de l'enseignement.

Le travail au Centre de Documentation et d'Information et le travail avec le professeur documentaliste contribuent aussi à la construction des compétences et des capacités identifiées dans la discipline histoire-géographie.


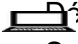

Commentaire :

Mots-clés

travail

- croquis & schéma
> paysage, carte
- écrire, raconter
- dire, décrire, expliquer
- reformuler

Compétences disciplinaires en CAP	
Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux	
Items de compétence	Capacités
Mémoriser et s'approprier les notions	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principales notions, les acteurs majeurs et les repères. - Identifier les notions dans une ou plusieurs situations. <p>Exemples de mise en œuvre : construire des cartes mentales mettant en relation des notions, des faits, des acteurs, des repères.</p>
Se repérer	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. - Identifier et nommer les dates et acteurs des grands événements. - Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus étudiés. <p>Exemples de mise en œuvre : réaliser une frise chronologique numérique, compléter un fond de carte numérique ou choisir un SIG ou une carte numérique pour résoudre un problème de la vie quotidienne (se rendre sur son lieu de stage par exemple).</p>
Contextualiser	<ul style="list-style-type: none"> - Situer un événement dans son contexte pour l'expliquer. - Situer un acteur majeur dans un contexte pour préciser son rôle. - Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, vu, lu et vécu. <p>Exemple de mise en œuvre : rechercher sur internet des informations sur un acteur historique ou géographique.</p>

S'approprier les démarches géographiques et historiques	
Items de compétence	Capacités
Exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter ou réaliser un croquis simple de géographie.  Compléter ou réaliser une frise chronologique ou un schéma simple en histoire ou en géographie. <p>Exemples de mise en œuvre : compléter ou réaliser un croquis simple de géographie ou réaliser un schéma simple sous format numérique.</p>
Mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier	<ul style="list-style-type: none"> - Raconter un événement historique, la vie d'un acteur.  Décrire une situation géographique. - Suivre une démarche d'analyse historique et géographique. - Dégager l'intérêt et les limites du document. - Justifier des choix, une production. - Exercer son esprit critique.  Exemple de mise en œuvre : produire un écrit en plusieurs étapes par exemple.
Collaborer et échanger en histoire-géographie	<ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans des échanges. - Confronter son point de vue à celui des autres. - Rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif. - Travailler en mode projet. <p>Exemples de mise en œuvre : réaliser un travail collaboratif ou une production collective à l'aide de l'outil numérique pertinent par exemple. S'enregistrer pour mieux s'exprimer, mieux lire, mieux apprendre...</p>

Annexe

Histoire-géographie

Classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle

Sommaire

Le programme des classes préparant au CAP

Programme d'histoire : « La France depuis 1789 :
de l'affirmation démocratique à la construction européenne »

Programme de géographie : « Espaces, transports, mobilités et tissus urbains »

Le programme des classes préparant au CAP

Le professeur dispose de sa pleine liberté pour mettre en œuvre le programme d'histoire- géographie de CAP dans la perspective d'une formation accomplie en un, deux ou trois ans.

Le programme d'histoire couvre deux périodes d'une **inégaie durée** : le temps long de l'histoire de la République (de la Révolution française à l'avènement de la Ve République) ; la seconde moitié du XXe siècle pour examiner la progression de la construction européenne.

Le programme de géographie permet de **couvrir les grands enjeux du monde contemporain : un monde globalisé et urbanisé** caractérisé par des flux dans lesquels les **territoires urbains sont en recomposition**.

	Histoire La France depuis 1789 : de l'affirmation démocratique à la construction européenne	Géographie Transports, mobilités et espaces urbains
Thèmes	La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique	Espaces, transports et mobilités
	La France et la construction européenne depuis 1950	Espaces urbains : acteurs et enjeux

Le programme des classes préparant au CAP

Thèmes	Histoire La France depuis 1789 : de l'affirmation démocratique à la construction européenne
	La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique
	La France et la construction européenne depuis 1950

Evolution politique et sociale
de la France de 1789 marquée par
l'avènement d'une société démocratique.
Grandes étapes de l'enracinement de
la culture républicaine.

Processus de formation,
au sortir de la guerre,
d'une organisation supranationale qui repose
sur les valeurs de
paix, de solidarité et de prospérité.

1789
Révolution,
Consulat, Empire
1815



Sylvie Aprile

1815
La Révolution inachevée
1870



Vincent Duclert

1870
La République imaginée
1914



Premier thème : La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique

- La Révolution française a aboli l'Ancien régime et la monarchie mais l'établissement durable de la République et de la démocratie est le fruit d'une histoire complexe.
- L'héritage révolutionnaire pèse sur l'image de la république et des républicains tout au long du XIXe siècle. La Révolution est associée à de grandes transformations (Constitution écrite, nouvelle organisation administrative du pays...) mais aussi à l'exécution du roi et à la Terreur. La Restauration et la Monarchie de Juillet ont écarté la solution républicaine mais elles ont conservé une partie de l'héritage révolutionnaire et elles ont développé les bases du gouvernement représentatif. La IIe République « démocratique et sociale », instaure le suffrage universel masculin et abolit définitivement l'esclavage en 1848.
- La IIIe République (1875-1940) permet la diffusion d'une culture républicaine et adopte de grandes lois fondatrices des libertés individuelles et collectives. Elle est suffisamment légitime pour affronter de graves crises politiques et survivre à la Première Guerre mondiale. Affaiblie par la crise des années 1930, la IIIe République s'effondre lors de la défaite de 1940 qui conduit à son remplacement par un régime autoritaire. Les idéaux républicains survivent au sein de la Résistance et de la France Libre, permettant la refondation de la République dès 1944 autour d'un nouveau pacte social.
- En 1958, face à l'instabilité de la IVe République et dans le contexte de la crise algérienne, Charles de Gaulle pose les bases d'une nouvelle République attribuant plus de pouvoir au Président de la république.
- Depuis 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct.

Notions :

Monarchie, Code civil, démocratie, libertés individuelles et collectives, laïcité, république, suffrage universel.

Capacités :

- Compléter ou réaliser une frise chronologique mentionnant les régimes politiques depuis 1789.
- Définir la République ou/et identifier ses symboles.
- Raconter le combat d'un(e) républicain(e) pour les idéaux républicains.
- Relever les compétences et les prérogatives du président de la République sous la Ve République.

Repères : *(en italiques, les repères du collège)*

- 1789 : *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*
- 1848 : *adoption du suffrage universel masculin sous la IIe République.*
- **1881-82 : loi sur la liberté de la presse et sur la liberté de réunion.**
- 1882 : *Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire.*
- 1905 : *séparation des Églises et de l'État.*
- **1936 : congés payés.**
- **1940 : effondrement de la IIIe République.**
- 1944 : *droit de vote des femmes.*
- 1958 : *constitution de la Ve République.*
- 1962 : *instauration du suffrage universel direct pour l'élection du Président de la République*

Républicains
ex. 1 Ferry
ex. 2
Gambetta, Hugo
Zola
Jaurès
Clemenceau
de Gaulle

Histoire-Géographie EMC

Nouveaux programmes

2° CAP

Thème 1: La France de la Révolution française à la Ve République: l'affirmation démocratique

Groupe des formateurs LP Mai-juin 2019

Laurine DUMORTIER, Blandine JASMIN, Anne-Sophie MENCE PLP Lettres-Histoire-Géographie et CMI



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE



ac-amiens.fr

Comment aborder ce temps long ?

Comment présenter l'histoire institutionnelle et politique
en mettant l'accent sur l'affirmation démocratique depuis
la Révolution française et
l'ancrage républicain?

Proposition de démarche pédagogique:

Etape 1: Réaliser une évaluation diagnostique des repères déjà maîtrisés(sous forme de Kahoot, socrative, learning apps...)

Etape 2: Proposer un travail individuel ou par groupe sur des dossiers par thème/notions/repères/capacités. Construction des notions.

Etape 3: Progressivement construire, alimenter, compléter une frise chronologique -Capacité: *Compléter ou réaliser une frise chronologique mentionnant les régimes politiques depuis 1789*

Dossier 1: pour faire le bilan des acquis, rappel sur la Monarchie, la société inégalitaire, les raisons de la Révolution et la DDHC

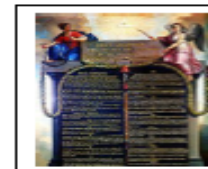
Notions: monarchie, libertés



Repères: 1789: DDHC

Capacités: *s'approprier une notion, se repérer, raconter une situation historique*

Thème : La France de la Révolution française à la Vème République : l'affirmation démocratique

Quelles nouvelles idées vont révolutionner l'organisation de la France et de sa société en 1789 ?



Avant 1789	26 août 1789, l'Assemblée vote la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen	Après 1789 ?
 <p><i>A faut espérer q'cu jour la finira ben tôt. Un Princesse portent un Peuple, à son Peuple.</i></p>	<p>L'Assemblée nationale reconnaît et déclare les droits suivants de l'homme et du citoyen.</p> <p>Article 1^{er} : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.</p> <p>Article 2 : Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la <u>résistance à l'oppression</u>.</p> <p>Article 3 : Le principe de toute <u>souveraineté</u> réside essentiellement <u>dans la nation</u>. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.</p> <p>Article 4 : <u>La liberté</u> consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être <u>déterminées que par la loi</u>.</p> <p>Article 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.</p> <p>Article 11 : La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.</p> <p>Article 13 : Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, <u>une contribution commune est indispensable</u> : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.</p> <p>Article 16 : Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la <u>séparation des pouvoirs</u> déterminée, n'a point de Constitution.</p>	 <p><i>Faire le Bien. Faire la Nation.</i></p>

Dossier 2: Montrer que les droits réclamés ne s'acquièrent pas si facilement, que c'est sur le temps long que les combats se gagnent.

Notions: démocratie, suffrage universel

Repères: 1848, 1944, 1962

Capacités: *construire une notion, contextualiser*

Thème : La France de la Révolution française à la Vème République : l'affirmation démocratique

Le droit de vote de tous les citoyens : un droit tardivement devenu réalité. La conquête du droit de vote. Comment le suffrage est-il devenu universel ?

DDHC, 1789

Article 3 : Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

1789



Loi du 22 décembre 1789 relative à la constitution des assemblées :

Art. 1er. Tous les citoyens qui auront le droit de voter se réuniront, non en assemblées de paroisse ou de communauté, mais en assemblées primaires par cantons.

2. Les citoyens actifs, c'est-à-dire, ceux qui réuniront les qualités qui vont être détaillées ci-après, auront seuls le droit de voter et de se réunir pour former dans les cantons des assemblées primaires.

3. Les qualités nécessaires pour être citoyen actif sont : 1° d'être Français ou devenu Français ; 2° d'être majeur de vingt-cinq ans accomplis ; 3° d'être domicilié de fait dans le canton, au moins depuis un an ; 4° de payer une contribution directe de la valeur locale de trois journées de travail ; 5° de n'être point dans l'état de domesticité, c'est-à-dire, de serviteur à gages.

1848

Constitution française du 4 novembre 1848, votée par l'Assemblée nationale constituante.

Article 1. - La souveraineté réside dans l'universalité des citoyens français. - Elle est inaliénable et imprescriptible. - Aucun individu, aucune fraction du peuple ne peut s'en attribuer l'exercice.



En 1848, le philosophe Charles Renouvier définit, pour ses concitoyens, ce que signifient les notions de « république » et de « souveraineté du peuple ».

Désormais le peuple [...] se réunira pour se choisir des représentants ; ces représentants établiront le gouvernement pour le peuple et écriront la loi dans l'intérêt du peuple. Nous sommes en République [...]. Ce mot République est un mot très ancien qui veut dire « la chose de tous ». La République est l'état d'un peuple qui n'obéit qu'à des hommes qu'il s'est choisis. Ces hommes ne commandent qu'au nom du peuple. Ils doivent [...] se soumettre à la surveillance des citoyens, et se tenir toujours prêts à leur rendre cette autorité qu'ils ne tiennent que d'eux lorsque le temps pour lequel ils l'ont reçue s'est écoulé.

C. Renouvier, Manuel républicain de l'homme et du citoyen, 1848.

1944

Ordonnance du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération : Le Comité français de la libération nationale ordonne :
Article 17 : Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes



1974

<https://www.youtube.com/watch?v=L2o2s0Y2vKA> micro trottoir pour recueillir les avis partagés, mai 1968

<https://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/majorite-a-18-ans/>

Le président de la République Valéry Giscard-d'Estaing abaisse, par la loi du 5 juillet 1974, l'âge d'obtention du droit de vote à 18 ans au lieu de 21.

L'extension du droit de vote aux jeunes à partir de 18 ans



Bevies - Hubert Technique 2012 © Repère

Inscription sur les listes électorales, après 1974

Auj.



VOTER à 16 ans ?

af Alliance Française Éducation



Dossier 3: Montrer l'apparition progressive de symboles de la République

Notions: République Repères: 1848, 1944, 1962

Capacités: *Définir la République et identifier ses symboles*

Comment, pourquoi, depuis quand ces symboles définissent-ils la République française?

Thème : La France de la Révolution française à la Vème République : l'affirmation démocratique

L'identification, la construction des symboles républicains

<p>1^{ère} République (1792-1804)</p> 	<p>Sur les barricades de 1830</p> 	<p>Le fronton du Panthéon, Paris, 1837</p> 
<p>II^e République-1848 Constitution de la II^e République</p> <p>I. - La France s'est constituée en République.</p> <p>II. - La République française est démocratique, une et indivisible.</p> <p>III. - Elle reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives.</p> <p>IV. - Elle a pour principe la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.</p>	<p>III^e République- 14.07.1880</p> 	<p>III^e République- 1884</p> 

Dossier 4: Evoquer l'octroi des libertés par la République et la laïcisation progressive

Capacités: *Raconter le combat d'un(e) républicain(e) pour les idéaux républicains*

Notions: République, libertés, laïcité

Repères: 1881-82: loi sur la liberté de la presse et sur la liberté de réunion.

1882: Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire

Thème : La France de la Révolution française à la Vème République : l'affirmation démocratique

Capacités : Raconter le combat d'un(e) républicain(e) pour les idéaux républicains.

Elément biographique :

Jules Ferry, issu d'une riche famille vosgienne, républicaine et laïque, suit une carrière d'avocat avant de s'engager dans le journalisme puis dans la politique sous les débuts de la IIIe République.

Athée, franc-maçon et fervent républicain, il est d'abord connu pour son action comme ministre de l'Instruction publique dans les années 1879-1882.

Par les lois du 16 juin 1881 et du 28 mars 1882, il promeut un enseignement primaire gratuit, laïc et obligatoire pour concurrencer les congrégations religieuses, très actives dans le domaine de l'instruction depuis la loi Falloux votée en 1850 sous la IIe République. Dans cette entreprise, il est activement épaulé par un jeune intellectuel protestant, de dix ans son cadet, Ferdinand Buisson. Nommé à la direction de l'Enseignement primaire en 1879, à 28 ans, il y restera jusqu'en 1896.

Au début des années 1880, sous la présidence de Jules Grévy, Jules Ferry devient président du Conseil. Il fait alors voter les grandes lois sur la liberté de réunion (30 juin 1881), la liberté de la presse (29 juillet 1881) et la liberté syndicale (21 mars 1884).



Jules Ferry (1832-1893)

Discours de Jules Ferry au second congrès pédagogique des instituteurs et institutrices publics de France, 19 avril 1881:

« Vous êtes tous les fils de 1789 ! Vous avez été affranchis comme citoyens par la Révolution française, vous allez être émancipés comme instituteurs par la République de 1880 : comment n'aimeriez-vous pas et ne feriez-vous pas aimer dans votre enseignement et la Révolution et la République ? Cette politique-là, c'est une politique nationale; et vous pouvez, et vous devez –la chose est facile– la faire entrer, sous les formes et par les voies voulues, dans l'esprit des jeunes enfants »

Lettre de J. Ferry, alors Président du Conseil et ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, adressée le 17 novembre 1883 aux instituteurs, « *hussards noirs de la République* ». Il expose sa conception de leur mission et de la morale républicaine. (C'est une morale très consensuelle et mesurée, à l'opposé du militantisme actuel)

« Si parfois vous étiez embarrassé pour savoir jusqu'où il vous est permis d'aller dans votre enseignement moral, voici une règle pratique à laquelle vous pourrez vous tenir. Au moment de proposer aux élèves un précepte, une maxime quelconque, demandez vous s'il se trouve à votre connaissance un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ».

Dossier 4: Capacités: *Raconter le combat d'un(e) républicain(e) pour les idéaux républicains*

Notions: République, libertés, laïcité

« *La République assassinée* » sous l'Etat français

Thème : La France de la Révolution française à la Vème République : l'affirmation démocratique

Capacités : Raconter le combat d'un(e) républicain(e) pour les idéaux républicains, Jean ZAY (1904-1944)



27 mai 2015, les cendres de Jean Zay entrent au Panthéon

D'autres propositions de dossiers

Thème : la laïcité.

- En quoi la laïcité devient-elle une valeur républicaine de la Révolution à aujourd'hui?
- Comment la République française est-elle devenue laïque?
- Comment la laïcité est-elle devenue une valeur républicaine en France?

Thème: les libertés individuelles et collectives.

- Comment l'acquisition des libertés participent-elles à l'affirmation démocratique?

		1789						
Régime politique	Monarchie absolue	Monarchie constitutionnelle	1 ^{ère} République		Consulat	1 ^{er} Empire	Restauration (monarchique)	Monarchie (juillet 1830)
Date début	Avant 1789	1791	1792		1799	1804	1814	1830
Mode de suffrage	Absence de consultation de la population	Suffrage censitaire	S U	Suffrage censitaire	Suffrage censitaire	Suffrage universel très restreint	Suffrage censitaire	Suffrage censitaire
Libertés	Absence de libertés, inégalités, intolérance	Une constitution souveraineté nationale Des libertés <i>Egalité/la loi</i>	Egalité	La Terreur, Libertés suspendues	Souveraineté nationale Des libertés Egalité/la loi Abolition esclavage	Catéchisme impérial : « culte de la personnalité de Napoléon 1 ^{er} . Fin de la liberté de la presse, rétablissement de la censure. Rétablissement de l'esclavage	Charte 1814 : liberté individuelle garantie (presse, expression, religion)	Souveraineté nationale Mais libertés individuelles réduites
Symbole		Principe Liberté	Marianne, allégorie Rép. Principe Egalité couleur tricolore				Retour drapeau blanc	Drapeau : couleur tricolore définitive

DDHC
Abolition des privilèges

1792 :
Chute de la royauté

1799 :
Bonaparte, coup d'Etat 18 Brumaire

1804 : Adoption du Code civil

27-29 juillet
1830 : révolte des barricades

II ^e République	Second Empire	III ^e République	Etat français	GPRF	IV ^e République	V ^e République
1848	1852	1870	1940	1944	1946	1958
Suffrage universel masculin	Suffrage masculin universel très restreint	Suffrage masculin universel	Absence de consultation de la population, régime autoritaire	Suffrage universel direct masculin ET féminin	Suffrage universel direct masculin ET féminin	Suffrage universel direct masculin ET féminin
abolition définitive de l'esclavage	Nombreuses libertés suspendues	De nouvelles libertés : presse, syndicat, réunion, association,	Suppression des libertés	Restauration des valeurs principes républicains, libertés		
Devise « Liberté, Egalité, Fraternité » inscrit dans Constitution		14.07.1880 : 1 ^{ère} fête nationale	Symboles de la République remplacés : devise « Travail Famille Patrie », culte perso Pétain, drapeau+ francisque	Retour des symboles républicains		



1848 : Adoption du Suffrage universel masculin +

1852 : Coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte

1881-82 : Lois scolaires Jules Ferry

1905 : Séparation des Eglises et de l'Etat

1936 : Accords Matignon : congés payés aux ouvriers

1944 : Programme CNR + droit de vote accord aux femmes

1962 : Président élu au SUD

Présentation d'une démarche possible en CAP histoire et EMC

Organiser une journée de commémoration

« La journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition »

Thème, problématique, notions et repères concernés en Histoire :

- Thème : La France de la République Française à la Vème République : l'affirmation démocratique.
- Problématique : en quoi la commémoration d'un événement comme celui-ci contribue-t-elle à l'affirmation démocratique ?
- Notions : démocratie-libertés individuelles et collectives- République .
- Les repères : 1789-DDHC

OE, thème, problématique, notions en EMC

- OE 1 : Devenir citoyen de l'Ecole à la société
- 1er thème : Etre Citoyen
- Problématique : pourquoi et comment puis-je m'engager ? Comment vivre et exercer ma citoyenneté ?
- Notion : engagement
- OE 2 : Liberté et démocratie
- 1er thème : La liberté, nos libertés, ma liberté
- Problématique : les révolutions du XVIII ont consacré la liberté comme un droit fondamental de l'Homme. L'exercice des libertés est garanti par la reconnaissance des différences. En quoi une journée de commémoration contribue-t-elle à l'enracinement de la liberté et de la démocratie ?

Présentation de la démarche aux élèves

Commémorer est le fait de marquer par une cérémonie le souvenir d'un évènement.

Votre classe s'est portée volontaire pour former le comité d'organisation de la « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition ».

Pendant cette première réunion, vous ferez des choix pour organiser cette journée.

- Les choix doivent être discutés et faits en groupe.
- Les éléments choisis seront mutualisés.

A la fin de la réunion, vous aurez créé, collectivement, le brouillon de l'affiche qui annonce cette journée de commémoration.

Un travail de groupe

Chaque groupe a un rôle défini et participe à la fabrication de l'affiche. Le rôle de votre groupe est indiqué en haut des documents fournis.

Sur cette affiche, il y aura les éléments suivants : - la date - le lieu - une image illustrant l'affiche - le portrait d'un acteur de la mémoire de la traite, de l'esclavage et de leur abolition - le titre et les grandes idées du discours qui sera prononcé - le nom du morceau de musique qui accompagnera cette journée de commémoration

Un groupe est chargé de regrouper toutes les informations. Vous devez leur communiquer vos choix le plus rapidement possible, qu'ils puissent fabriquer le brouillon de l'affiche.

Groupe 1: la date de la « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition ».

La date d'une commémoration ou d'une journée nationale est souvent la date anniversaire d'un évènement important. Il peut également s'agir d'un évènement qui a marqué la population ou même d'un évènement symbolique, mais qui a eu peu de conséquences sur le moment.

Groupe 1 étape 1...

1) Lisez la liste des dates ci-dessous :

26 août 1789 : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

22 août 1791 : Révoltes des esclaves à Saint-Domingue

4 février 1794 : La Convention vote le décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.

20 mai 1802 : Napoléon Bonaparte rétablit la traite et l'esclavage.

4 mars 1831 : Interdiction de la traite négrière dans les colonies françaises

27 avril 1846 : Abolition de l'esclavage à Mayotte

27 avril 1848 : Décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion).

22 mai 1848 : Date d'un soulèvement d'esclaves à la Martinique. Ils se sont libérés eux-mêmes, car le décret du 27 avril 1848 tardait à être mis en place.

10 juin 1848 : Libération des esclaves en Guyane

10 décembre 1948 : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'Organisation des Nations unies « Article 4 - Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. »

18 décembre 2000 : La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne interdit l'esclavage, le travail forcé et la traite des êtres humains.

10 mai 2001 : Loi Taubira, en France, reconnaissant que la traite négrière et l'esclavage sont un crime contre l'humanité.

Groupe 2 étape 1

1. Voici une liste de lieux entre lesquels vous pouvez choisir. Lisez attentivement le texte de la description du lieu. (photo du lieu et explications sont données en annexe)

Lieu 1 : Le lycée

Lieu 2 : La maison des esclaves de Gorée au Sénégal

Lieu 3 : Mémorial ACTe en Guadeloupe

Lieu 4 : Mémorial Cap 110 de l'Anse Caffard

Lieu 5 : Mémorial de l'abolition de l'esclavage à Nantes

Groupe 3 : le discours

Le discours prononcé lors de la cérémonie de la « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition ».

Lors d'une journée de commémoration, des discours sont prononcés pour donner du sens à la commémoration.

Vous allez lire quelques textes pour vous donner de l'inspiration. Vous devrez, ensuite, trouver le titre de votre discours et 2 ou 3 idées que vous pourriez développer dans votre discours.

Groupe 4 : l'image

L'image principale de l'affiche qui annonce « la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition ».

L'image qu'on utilise sur une affiche est importante. Elle doit représenter les événements qui vont être commémorés.

Groupe 5 : la musique

La musique qui accompagnera la cérémonie de la « journée nationale des mémoires de l'esclavage, de la traite et de leur abolition ».

Le morceau de musique choisi doit permettre de transmettre une émotion, tout en ayant un lien avec « la journée nationale des mémoires de l'esclavage, de la traite et de leur abolition ».

Groupe 6 : un acteur important

Vous voulez mettre en avant un acteur des mémoires de l'esclavage, de la traite et de leur abolition lors de la cérémonie.

Attention, un acteur en Histoire ou en géographie n'est pas un comédien. C'est quelqu'un qui agit.

Groupe 7 : l'affiche

L'affiche de la « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition ».

Etape 1 Observez et comprendre les affiches liées à des commémorations.

Affiche 1 Date de la commémoration : Quel évènement est commémoré ? De quand date-t-il ?

Dans quelle ville ? A quel endroit (si c'est précisé) ?

Affiche 2 Date de la commémoration : Quel évènement est commémoré ? De quand date-t-il ?

Dans quelle ville ? A quel endroit (si c'est précisé) ?

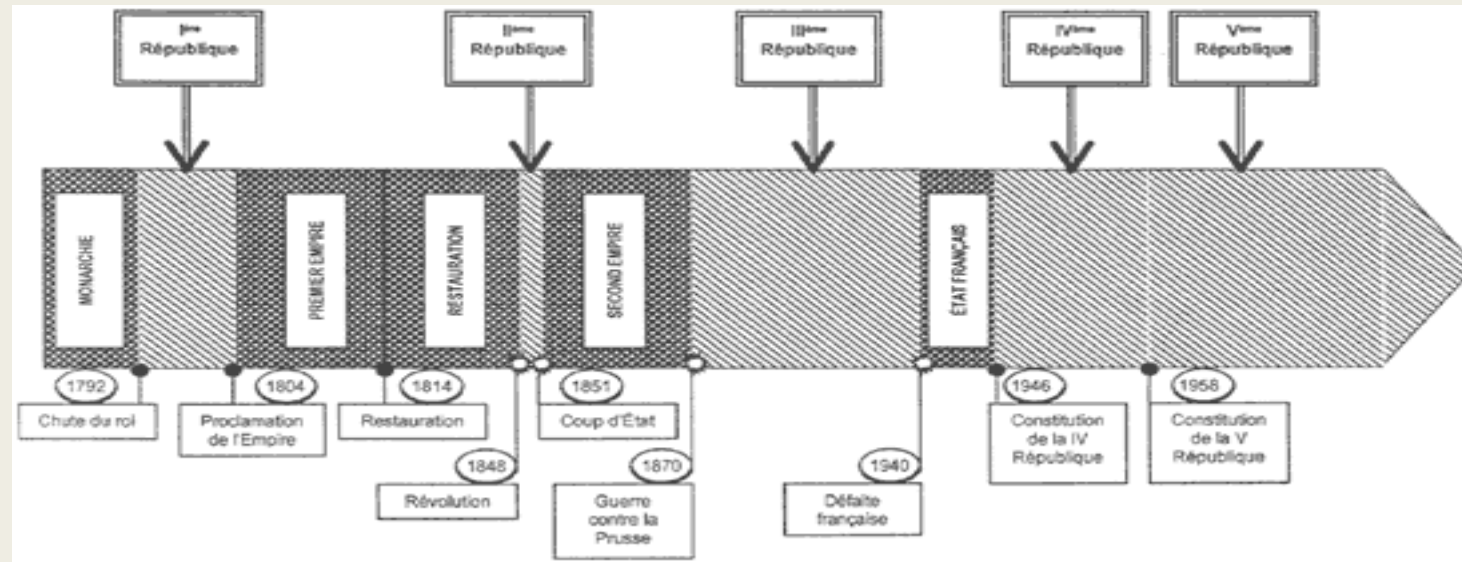
Affiche 3 Date de la commémoration : Quel évènement est commémoré ? De quand date-t-il ?

Dans quelle ville ? À quel endroit (si c'est précisé) ?

AUTRE PROPOSITION

- **Problématique** : Comment la Démocratie s'est-elle affirmée et élargie, de la Révolution française à la Vème République ?

- Partir d'une **chronologie** des régimes politiques de la Révolution à la Vème République : voir les difficultés d'une installation durable, des remises en causes permet de faire un bilan des connaissances

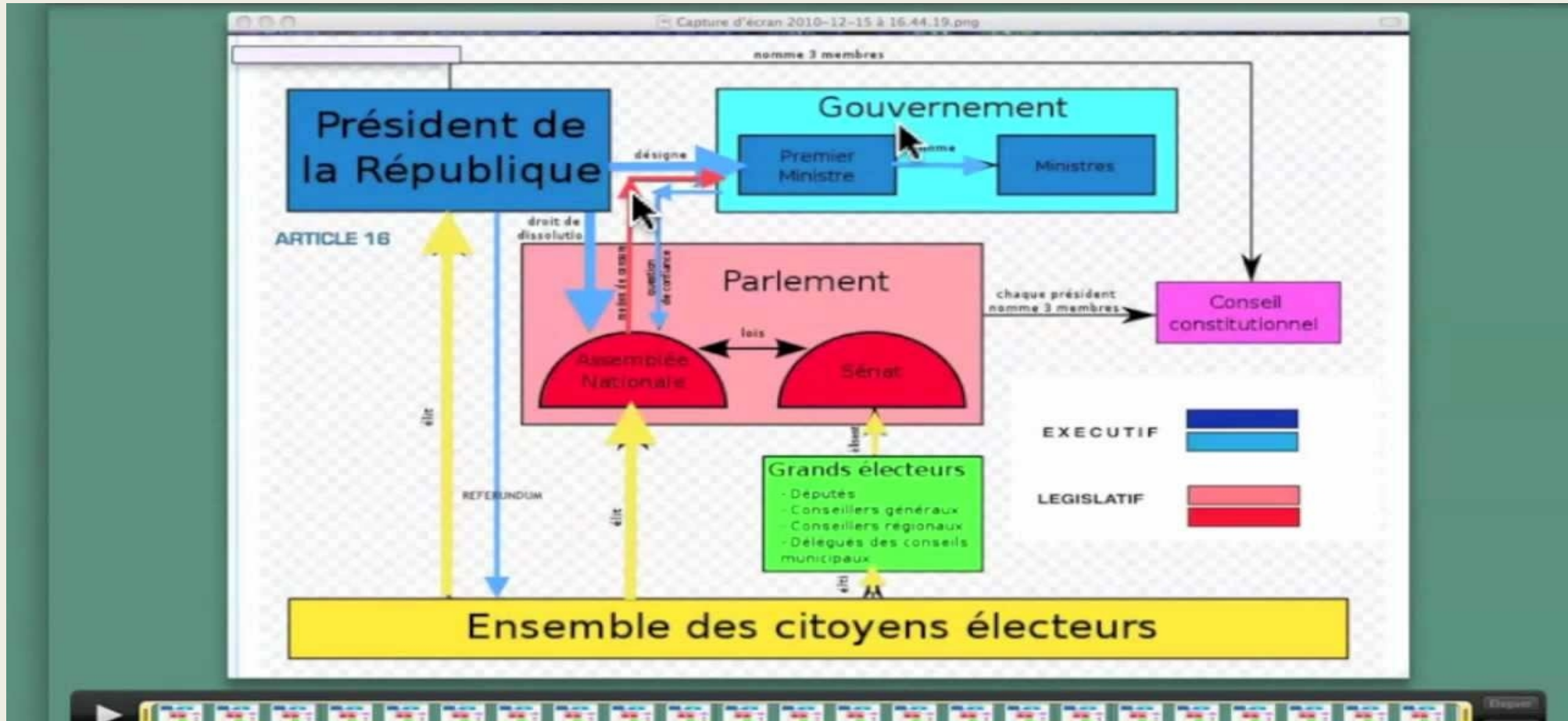


Après **observation** : Le Régime Politique qui revient est la République mais son installation durable a été difficile, remise en cause à plusieurs période

- Partir d'aujourd'hui pour après comprendre tout le chemin effectué

I- Aujourd'hui sous la Vème République, quelles sont les compétences et prérogatives du Président de la République 2h30

❖ Organigramme :



la séparation des pouvoirs
Le suffrage universel
Le rôle du Président de la République

❖ Les principes et valeurs

- Les principes fondamentaux de la République française sont énoncés dans sa **devise** : « **Liberté, Égalité, Fraternité** ». Ils se traduisent par des droits intangibles, à la fois politiques et sociaux, qui ont été reconnus aux citoyens par les différents régimes républicains. L'article 1er de la Constitution s'inscrit dans ce cadre puisqu'il proclame que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».
- « **Une République indivisible** » : aucune partie du peuple, ni aucun individu, ne peut s'attribuer l'exercice de la souveraineté nationale. Seul le peuple exerce cette souveraineté par la voie de ses représentants.
- **Le caractère laïque de la République** découle à la fois du principe de la liberté de croyance et du principe d'égalité des citoyens devant la loi et implique la séparation des Églises et de l'État. Aucune religion n'a ainsi de statut privilégié au sein de la République et chaque individu se voit garantir la liberté de ses opinions et de sa foi.
- **Le caractère démocratique de la République** implique le respect des libertés fondamentales et la désignation des différents pouvoirs au [suffrage universel, Droit de vote accordé à tous les citoyens majeurs](#). (Ouvert à tous les citoyens majeurs), égal (chaque électeur dispose d'une voix) et secret (chacun vote librement à l'abri de toute pression).
- **Les trois couleurs du drapeau**
- **La Marseillaise**
- **La Marianne**
- **Le 14 juillet**
- (Enfin, **le caractère social de la République** résulte de l'affirmation du principe d'égalité. Il s'agit de contribuer à la cohésion sociale et de favoriser l'amélioration de la condition des plus démunis).

❖ Dossier sur les acquisitions du droit de vote:

- **1789** : tous les citoyens ont le droit de vote
- **1791** : **suffrage censitaire et indirect**
- La Constitution du 3 septembre 1791 met en place une monarchie constitutionnelle. Dans ce régime, **la souveraineté appartient à la Nation mais le droit de vote est restreint.**
- Le suffrage est dit **censitaire**. Seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct (un cens) égal à la valeur de trois journées de travail ont le droit de voter. Ils sont appelés « citoyens actifs ». Les autres, les « citoyens passifs », ne peuvent pas participer aux élections.
- Le suffrage est aussi **indirect** car les citoyens actifs élisent des électeurs du second degré, disposant de revenus plus élevés, qui à leur tour élisent les députés à l'Assemblée nationale législative.
- **1944** : **droit de vote des femmes et suffrage universel**
- Pendant longtemps le droit de vote avait été refusé aux femmes en raison d'arguments misogynes : les femmes seraient faites pour être des mères et de bonnes épouses, ce qui ne serait pas compatible avec l'exercice du droit de vote ou d'un [mandat d'exercice, d'une fonction élective](#) politique. Par ailleurs, certains redoutaient l'influence de l'Église sur le vote féminin. Après la Première Guerre mondiale, puis l'apparition des suffragettes (militantes du droit de vote féminin), le débat évolue progressivement, mais l'opposition du Sénat fait échec à toute évolution dans l'entre-deux-guerres.
- L'**ordonnance du 21 avril 1944** du Gouvernement provisoire de la République française, signée par Charles de Gaulle, donne aux femmes le droit de vote, rendant ainsi le droit de suffrage réellement universel, par son article 17 qui dispose simplement : « Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». Dans les faits, les Françaises votent pour la première fois aux élections municipales d'avril-mai 1945.
- **1945** : **droit de vote des militaires**
- L'ordonnance du 17 août 1945 dispose : « Les militaires des trois armées sont électeurs dans les mêmes conditions que les autres citoyens », rompant avec la pratique en cours depuis 1872. Ils sont éligibles sous certaines conditions.

- **1946 -1956 : égalité de suffrage en outre-mer**
- À la Libération, la Constituante hésite entre l'assimilation totale et l'association concernant la France d'outre-mer.
- La **loi du 7 mai 1946** (dite **loi Lamine Guèye**) proclame citoyens tous les ressortissants de l'empire colonial ressortissants de statut civil français, et non des autochtones). Si la loi est inscrite dans la Constitution du 27 octobre 1946, le droit de vote demeure inégalitaire (système du « double collège » : « Des lois particulières établiront les conditions dans lesquelles ils exercent leurs droits de citoyens », art. 80 de la Constitution). La IVe République institue l'Union française.
- C'est la **loi du 23 juin 1956** (dite **loi-cadre Defferre**) qui institue le suffrage universel et le collège unique dans les territoires d'outre-mer. Votée à une très forte majorité dans une situation politique délicate, elle a prouvé selon l'historienne Georgette Elgey qu'il était possible à la IVe République « de devancer l'évènement et de permettre une décolonisation réussie ».
- **1974 : droit de vote à 18 ans**
- Le président de la République Valéry Giscard d'Estaing abaisse, par la loi du 5 juillet 1974, l'âge d'obtention du droit de vote à 18 ans au lieu de 21.

❖ Dossier sur acquisition des libertés individuelles et collectives

Dossier sur l'image du pouvoir et de la République, l'évolution de la représentation de la Marianne et des symboles de la République

Personnalisation de la
République française
(incarne ses valeurs:
Liberté/Egalité/fraternité)



Bonnet phrygien



Bleu, blanc, rouge



1ère République
1792
Révolution française
Fin de la monarchie



- **Figure allégorique de la République, datée 1795, de Antoine –Jean GROS (1771-1835**



- **La République**, une solide jeune femme
- 5 attributs:
- La **pique** (pointe renversée, vertu guerrière mais non agressive) surmontée du **bonnet phrygien**, symbole de la Liberté
- Le **niveau** de charpentier, symbole d'Égalité,
- posé sur un **faisceau de licteur entouré de feuilles de chêne** (symbole de l'union et de la force)
- Une **tunique courte** à l'antique, le sein découvert pour rappeler les anciennes allégories de Rome et figurer la nation en armes.



La liberté guidant le peuple, 1830

Eugène Delacroix (1798-1863)

- La révolution de 1830 :

Charles X, remet en cause les acquis de la Révolution. L'opposition libérale, par le biais du journal Le National, prépare son remplacement par le duc Louis-Philippe d'Orléans.

Le 2 mars 1830, Charles X menace de sévir. Les députés refusent de collaborer. Le roi signe et publie dans Le Moniteur quatre ordonnances tendant à supprimer la liberté de la presse et à modifier la loi électorale. C'est une violation de la Constitution. Et c'est la révolution à Paris. Le peuple parisien se soulève, dresse des barricades dans les rues, et affronte les forces armées, commandées par le maréchal Marmont, au cours de combats qui font quelque 200 tués chez les soldats et près de 800 chez les insurgés.

En trois jours dits " Trois Glorieuses " – les 27, 28 et 29 juillet – le roi est renversé et remplacé par un autre roi plus libéral : Louis-Philippe.

LA RESTAURATION



Indices présents sur le portrait officiel pour en déduire le régime politique?

Régime politique:

République
Monarchie
Dictature



Cambon,
La République 1848



- une jeune femme bien installée, coiffée d'un bonnet phrygien qui tient le drapeau national : la Marianne : symbole de la République française.
- Des enfants bien dodus : les français
- une corne d'abondance : la richesse
- un rameau d'olivier : la paix
- des champs et des paysans : le monde rural
- ouvrage d'art et un train : le progrès
- 100 ans : un système qui dure, des valeurs

LA FRANCE DE 1948 À 1952



Indices présents sur le portrait officiel pour en déduire le régime politique?

En France, l'utilisation, comme symbole de la Liberté puis de la République, d'une femme drapée à l'antique portant un bonnet phrygien, trouve son origine à la fin du XVIII^{ème} siècle . A l'époque, l'antiquité romaine est très à la mode, et, quand la Révolution de 1789 éclate, c'est tout naturellement que Marianne, « Déesse » de la Liberté, arborera le bonnet phrygien sur une pique avant de le coiffer , un bonnet rouge porté dans l'antiquité par les esclaves nouvellement affranchis.



Marianne, nouveau symbole de la liberté conquise par la Révolution prendra rapidement la place du roi sur toutes les monnaies et autres insignes officiels, à la place du nom du roi figurera désormais République Française ! Marianne au pouvoir symbolisera cette fois la nouvelle République. Il est à noter que cette double signification de Liberté-République permettra au nouveau régime de s'attribuer officiellement cette vertu que nous retrouverons, comme l'une de ses valeurs fondamentales, dans sa devise trinitaire : Liberté-Egalité-Fraternité



Avec le bonnet phrygien pour la liberté, nous retrouvons quelques fois Marianne ornée (surtout à partir de 1848) des autres éléments de cette devise sous la forme d'attributs comme le niveau ou la balance pour symboliser « l'égalité » et les mains jointes pour la « fraternité ». L'apport de ces symboles par la Franc-maçonnerie reste incontestable.



- **A la fin de la première République**, Marianne redevient Liberté et devient le symbole de son parti, celui de la République. Elle sort de la clandestinité et réapparaîtra publiquement dans le tableau de Delacroix « La liberté guidant le peuple » qui témoigne avec fougue des terribles journées de 1830 !

En 1848, la courte deuxième République revenant au pouvoir tentera de créer un modèle officiel de Marianne et de codifier ses symboles; mais sans avoir le temps d' y parvenir.

C'est donc en 1870, avec la troisième république et ensuite avec l'arrivée des républicains au gouvernement jusqu'au début du 20 ème siècle, que Marianne connaîtra une diffusion très importante. C'est à partir de cette date que nous la retrouvons dans les mairies , les écoles et les batiments publics.

D'abord objet de propagande politique pour devenir ensuite emblème officiel, de très nombreuses images et bibelots représentant Marianne verrons le jour produisant aussi toute une bimmeloterie républicaine de plus ou moins grande qualité artistique !



République conservatrice ou Marianne révolutionnaire ?

L'historien Maurice Agulhon identifiera le premier deux types de Mariannes : **la Marianne sage**, hiératique et maternelle, est vêtue de long et coiffée d'une couronne de laurier ou de chêne, elle est plutôt du goût des républicains conservateurs. L'autre, **la Marianne révolutionnaire** est en mouvement et coiffée du bonnet rouge, elle a le torse ou un sein nu, elle est fougueuse et plus au goût des républicains révolutionnaires...



- C'est à partir de 1877 que cohabiteront en paix ces deux modèles dans les mairies et les écoles de nos villes et villages. Depuis, de très nombreux bustes et statuette furent édités et réédités de toutes tailles et en tous matériaux de la petite Marianne de bureau un peu kitch jusqu'aux colossales et superbes statues qui ornent encore nos places publiques.
- Le XX^{ème} siècle fera appel à des stars du moment pour incarner Marianne, et à des Miss-France, petites cousines de Marianne, pour symboliser la France !


- La construire sur une application : Learninapps
- **Evaluation possible** Réalisation d'une frise à plusieurs niveaux


Diagram illustrating the construction of a multi-level timeline (frise) for French political regimes, starting from 1800 and extending to 1906.


Legend:
R: rupture vis à vis de la Révolution française
C: continuité vis à vis de la Révolution française


Timeline Structure:
The timeline is a horizontal arrow pointing right, starting at 1800 and ending at 1906. A shaded grey box labeled "Période révolutionnaire" covers the period from 1800 to 1850. The timeline is divided into segments by vertical lines. Above the timeline, there are boxes for "Nom des régimes politiques en France" and checkboxes for "C" and "R".

Images and Captions:
Four historical images are placed below the timeline, each with a label for "Auteur:" and "Année:".

- 

Auteur: _____
Année: _____
- 

Auteur: _____
Année: _____
- 

Auteur: _____
Année: _____
- 

Auteur: _____
Année: _____

Timeline Markers:
1800, 1850, 1894 - 1906, 1905, 1900

- III- raconter le combat d'un républicain 2h

Jean Zay, ministre de l'éducation nationale du Front populaire, assassiné par la milice, après avoir passé quatre ans dans les prisons de Vichy.



Député à 28 ans, ministre à 31 ans, il n'a que 39 ans quand des miliciens l'abattent au pistolet-mitrailleur dans un petit bois proche de Vichy, avant de jeter son corps dans un puits pour le faire disparaître.

Avant de devenir le plus jeune ministre de la III^e République, Jean Zay aura été l'un de ses plus brillants espoirs. Né à Orléans le 6 août 1904, fils d'un journaliste juif et d'une institutrice protestante, deux fois lauréat au concours général, cet avocat féru de littérature fait partie de la jeune génération. Plus sensibles que leurs aînés aux questions économiques et internationales, soucieux de moderniser l'Etat pour le rendre plus efficace, ces « Jeunes-Turcs », comme on appelle alors ce petit groupe auquel appartiennent aussi Pierre Cot et Pierre Mendès France, sont aux avant-postes du combat antifasciste et comptent parmi les premiers défenseurs d'une alliance entre radicaux, socialistes et communistes en vue des législatives de 1936.

Architecte du Front populaire, Jean Zay en sera l'une des pièces maîtresses. Rue de Grenelle, son objectif est double : démocratiser et moderniser l'enseignement. C'est dans cet esprit qu'il décide de prolonger l'âge de la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans. Dans cet esprit aussi que, faisant siennes les réflexions du courant dit de l'« école unique », il décide de s'attaquer à un système qui ne tient que très imparfaitement la promesse républicaine d'égalité des chances. Fondé sur la coexistence de deux écoles primaires publiques – l'école communale, gratuite, et les « petites classes » des lycées, payantes –, ce système survivra certes à Jean Zay. Entouré de sous-secrétaires d'Etat restés célèbres, comme Irène Joliot-Curie, Jean Perrin et Léo Lagrange, Jean Zay joue un rôle décisif dans la création du CNRS, du Musée d'art moderne, de la Réunion des théâtres nationaux et du Festival de Cannes, dont la première édition aurait dû se tenir à l'automne 1939, si la guerre n'avait pas éclaté.

Parallèle avec Jules Ferry: l'âge de la scolarisation...

Le 20 juin 1944, lors d'un simulacre de transfert, il sera lâchement assassiné et enseveli dans les éboulis d'une carrière par des miliciens de Vichy. Son corps ne sera retrouvé qu'en 1948. Le fait que sa vie et sa mort soit au cœur des années noires de Vichy où les français se déchiraient et qu'il soit une victime et non un héros, expliquent sans doute, le long silence de l'histoire sur l'exceptionnelle figure républicaine qu'il a incarnée.

Jusqu'à sa dernière lettre, écrite la veille de sa mort et dans laquelle « *le plus lucide parmi nous* », selon le mot de Mendès France, livrera cette ultime confidence : « *Je n'ai jamais été si sûr de mon destin et de ma route. J'ai le cœur tranquille. Je n'ai aucune peur.* »

Le chantier d'une éducation nationale

Si le changement de nom du ministère date de 1932 c'est avec Jean Zay qu'il prend tout son sens : « un effort véritable d'éducation nationale suppose une politique de la jeunesse.

Le premier article en doit être le soin à donner à la formation physique autant qu'à la formation intellectuelle ». Ce fut dès 1936 l'obligation de l'éducation physique dans tous les établissements et la recherche d'activités de plein air. Sur le même plan, le souci de la santé des enfants suppose l'observation de toutes les précautions d'hygiène à laquelle contribuent de nouvelles constructions scolaires, la création de la médecine scolaire et l'encouragement au développement des colonies de vacances que les maîtres seront incités à encadrer et pour lesquelles il modifie les dates de vacances d'été.

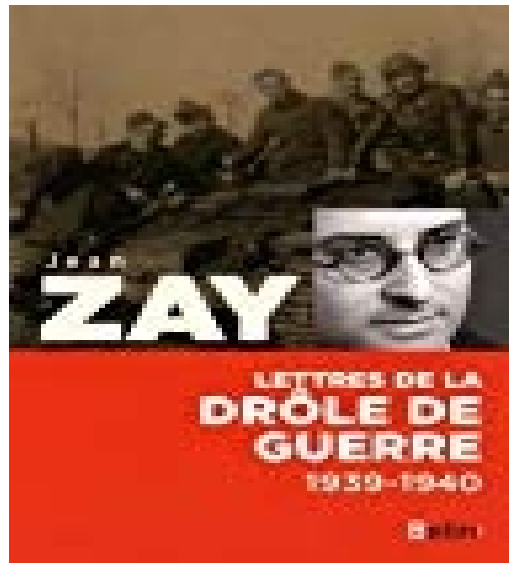
En même temps est mis en lumière le problème de l'alimentation des enfants et une nouvelle impulsion est donnée aux cantines scolaires. Les conditions sociales ont aussi un obstacle à la réussite scolaire : Jean Zay augmente fortement les bourses.

« Assurer une éducation nationale c'est en second lieu garantir la formation complète non seulement de ceux qui poursuivent assez loin leurs études et pour lesquels furent conçues les réformes du Second degré de l'enseignement supérieur mais aussi celle la masse des adolescents qui quittent l'école plus tôt ; à cet égard la prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans ayant été votée, elle devra contribuer à une véritable préparation à la vie ».

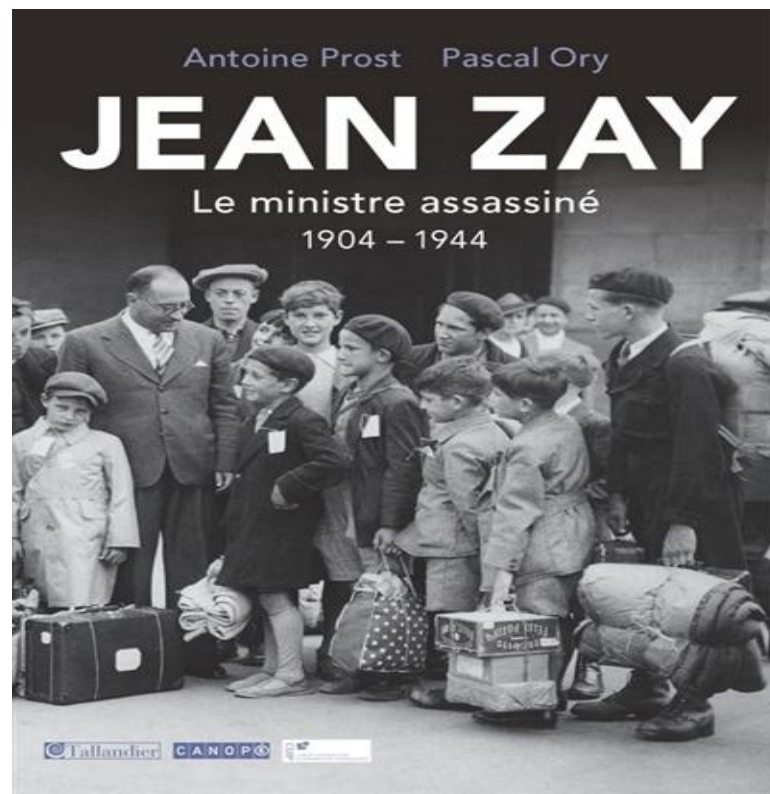
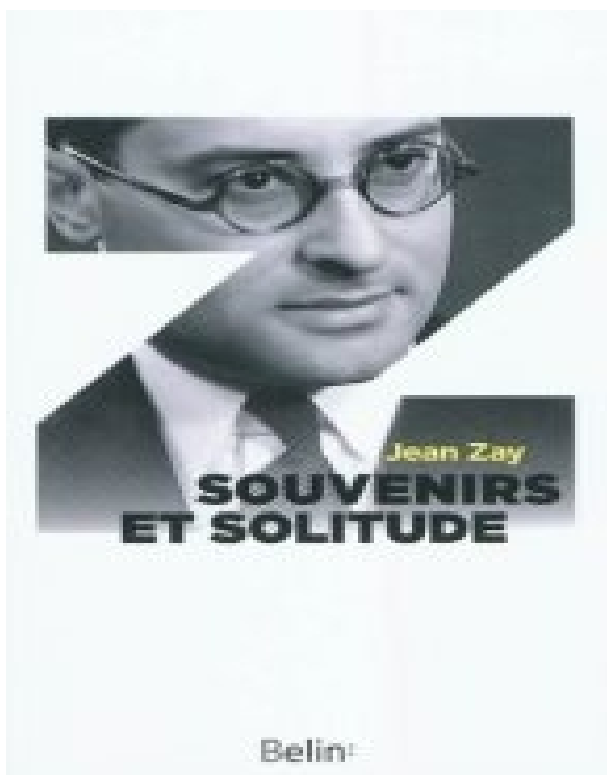
https://laligue24.org/images/docs/ligue/Jean_ZAY.pdf

- Possibilité de faire un parallèle avec Jules Ferry, les lois scolaires et laïques.

Voir, l'évolution des valeurs républicaines, instaurées par Jean Zay.



Il est fâcheux de constater combien tout ce qui est réactionnaire, clérical, royaliste, trouve un aimable accueil dans notre armée



- Permet de travailler sur le Panthéon, qui véhicule les valeurs révolutionnaires, Républicaines et la laïcité, de part son histoire
Brève étude de du monument à l'intérieur où l'on retrouve cette double dimension religieuse et les valeurs de la République



Visite guidée d'1h30 est très intéressante à faire car étude précise du monument avec toute son histoire et ses symboles

- L'édifice dessiné par l'architecte Germain Soufflot, sous l'impulsion du roi Louis XV, en 1764, devait d'abord être une église dédiée à Sainte-Geneviève, patronne de Paris. Mais en 1791, sous la Révolution française, l'Assemblée nationale a décidé d'en faire un temple laïc, baptisé « Panthéon », en référence aux dieux grecs, pour honorer la mémoire des nouveaux héros de la Patrie. Le Panthéon était alors l'équivalent républicain de la basilique Saint-Denis, nécropole des rois de France.
- Au fil des soubresauts politiques du XIX^e siècle, le Panthéon est redevenu une église ou un temple, avant de retrouver sa fonction première en 1885 pour les funérailles de l'écrivain Victor Hugo. (repère à traiter lors de la première mouture des programmes) Un décret précise alors que « *le Panthéon est rendu à sa destination primitive et légale. Les restes des grands hommes qui ont mérité la reconnaissance nationale y seront déposés.* »

DES PROLONGEMENTS POSSIBLES VERS LA GEOGRAPHIE

Extrait BO nouveaux programmes n° 5 du 11 avril 2019

« **Des programmes qui articulent étroitement et à parité histoire et géographie:**

Dans la voie professionnelle, les programmes d'histoire-géographie articulent étroitement les thématiques abordées dans les deux disciplines pour mettre en résonance passé et présent. »

Il est possible de faire un lien entre ce thème 1 d'Histoire et le thème 2 de Géographie: Espaces urbains, acteurs et enjeux.

Présenter l'espace urbain de la ville à travers des sentiers urbains sur des thématiques différentes:

- En y cherchant, montrant les symboles visibles de la République
- En se posant la question des mobilités (thème 1 de géographie)
- En y localisant les espaces productifs et/ou décisionnels

Groupe des formateurs LP Mai-juin 2019

Laurine DUMORTIER, Blandine JASMIN, Anne-Sophie MENCE PLP Lettres-Histoire-Géographie et CMI

Sentier urbain dans l'Amiens de la IIIe République

Questions:

- Y a-t-il des symboles de la République?
- La toponymie des lieux donne-t-elle des informations?
exemple de la rue de la République
(anciennement rue Royale)
- Les lieux culturels construits sous la IIIe République:
Le musée de Picardie construit sous Napoléon III et
agrandit sous la IIIe République,
le cirque d'Amiens, inauguré par Jules Verne en 1889
(centenaire de la Révolution
Le monument des Illustrations picardes , place du maréchal Joffre, datant de 1871

- Lieux de pouvoirs
- Lieux de justice, Palais de justice bâti à la fin du 2nd Empire
et au début de la IIIe République



Second thème : La France et la construction européenne depuis 1950.

- La Déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman est considérée comme le texte fondateur de la construction européenne ; sous l'impulsion des « Pères de l'Europe » (Adenauer, Schuman, Monnet et Gasperi), six États créent en 1951 la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui devient la Communauté économique européenne (CEE) en 1957 par le Traité de Rome. L'élargissement de l'Union a pour objectif la convergence des niveaux de vie et la diffusion des règles démocratiques sur l'ensemble du continent européen, notamment en Espagne, au Portugal et en Grèce. Le projet est né de la volonté de coopération et d'entraide entre les nations européennes affaiblies par les guerres mondiales.
- Portée par la recherche de la paix et par la réconciliation franco-allemande, la construction européenne croît par intégrations successives et se structure autour de traités et d'institutions, des pays fondateurs aux vingt-sept membres actuels de l'Union Européenne.
- Le traité de Maastricht (1992) instaure l'Union économique et monétaire et établit les fondements de la monnaie unique, l'Euro, qui est mise en circulation en 2002. Certains des pays membres de l'Union européenne n'appartiennent cependant pas à la zone euro. L'Union européenne s'est dotée d'institutions dont la vocation ne se réduit pas à l'économie et ses missions ont évolué après les divers élargissements.
- Le résultat du référendum britannique de juin 2016 (Brexit), après ceux des référendums français et néerlandais de 2005, a montré les limites de l'adhésion au projet européen actuel.

Notions et mots-clés :

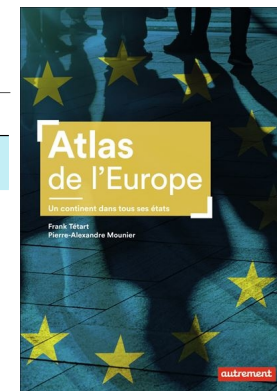
Euro,
libre circulation des capitaux, des biens et des personnes ;
Communauté économique européenne,
parlement européen,
Union européenne

Capacités travaillées :

- Identifier les frontières de l'Espace Schengen et les pays appartenant à la « zone euro ».
- Relever des éléments qui caractérisent une ville « capitale européenne de la culture ».
- Décrire les activités réalisées dans le cadre d'un jumelage entre deux collectivités locales européennes.
- Construire une frise chronologique montrant les principales étapes de la construction européenne et du processus d'élargissement.

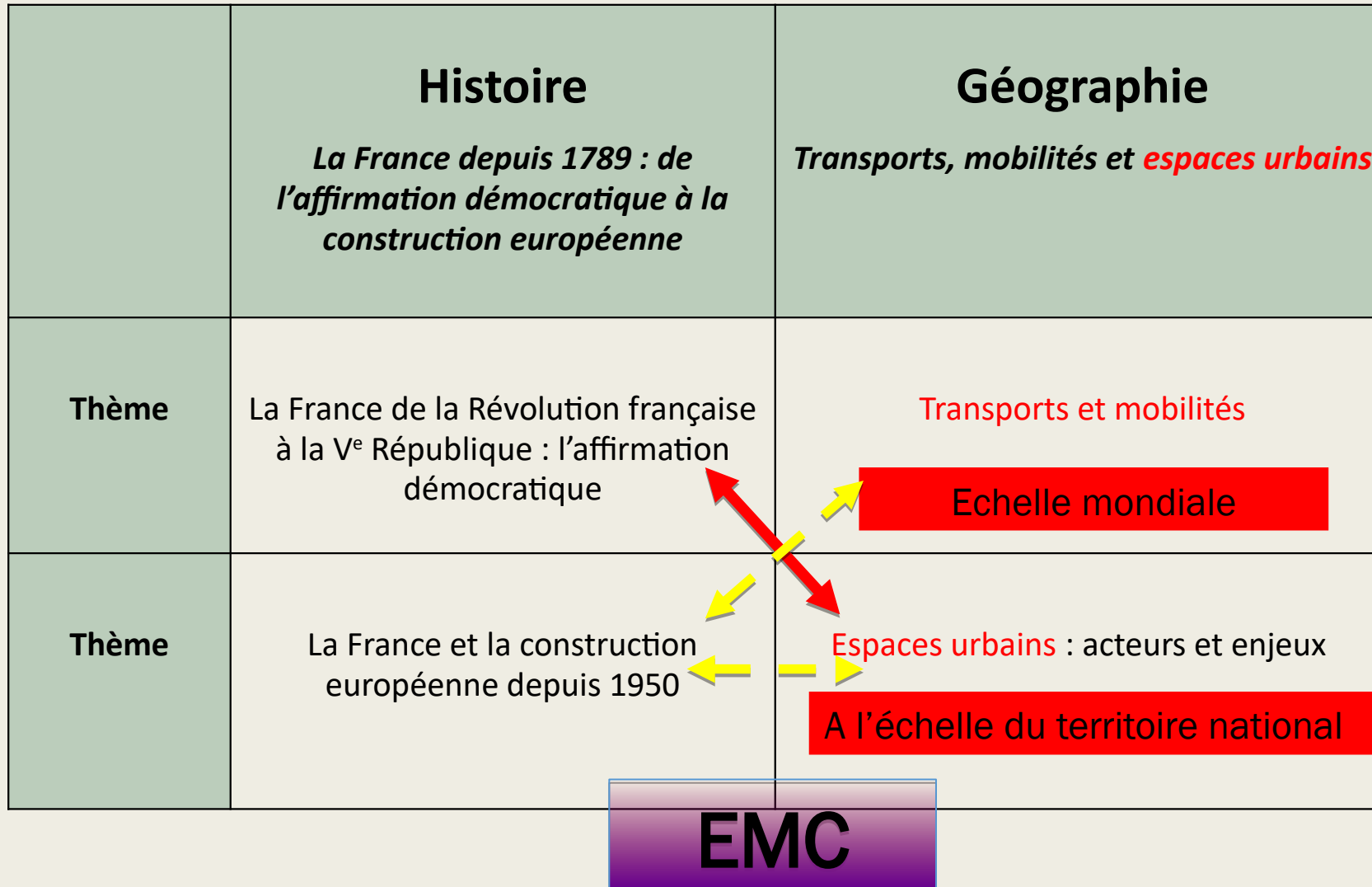
Repères : (en italiques, les repères du collège)

- **9 mai 1950 : Déclaration Schuman.**
- *1957 : Traité de Rome.*
- **1973 : lancement du programme Ariane par l'Agence Spatiale Européenne.**
- **1979 : Parlement européen élu au suffrage universel ; Simone Veil présidente du Parlement.**
- **1987 : création du programme Erasmus.**
- *1989 : chute du mur de Berlin.*
- **1992 : Traité de Maastricht.**
- *2002 : mise en circulation des billets et des pièces en Euro.*



Lien avec le français : « **S'informer, informer, communiquer** ».

L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES



La France et la construction européenne depuis 1950.

Les enjeux

1950 : CECA : mutualisation des politiques publiques charbonnières et sidérurgiques.

1957 : CEE : mutualisation des politiques commerciales, douanières et agricoles.

1987 : Acte unique: mutualisation des territoires économiques, des frontières, des normes de production

1992 : Union Européenne : mutualisation des parts de souveraineté (monétaire, policière, militaire, diplomatique, judiciaire), marché unique.

2007 : traité de Lisbonne : mutualisation des souverainetés

Mutualisations sectorielles

Une révolution

Mutualisation des souverainetés

Une triple crise : une Europe qui (re)naît des crises ?

Crise politique et démocratique depuis 2005	Crise économique et sociale depuis 2008	Crise géopolitique depuis 2011
<p>-Montée des eurosceptiques et populistes</p> <p>- Déficit démocratique : le traité de Lisbonne a été adopté 4 ans après que le traité constitutionnel ait été refusé en France et aux Pays-Bas : sentiment de trahison démocratique.</p> <p>Ex : Brexit en 2016</p> <p>- Volonté de certains partis de transformer l'Europe de l'intérieur en remettant en cause les valeurs de l'Union européenne (Hongrie de V. Orban)</p>	<p>-Chômage, déclassement, précarité : des États en difficulté (cf. Grèce, Espagne, Portugal, Irlande...) : crise des dettes souveraines (cf. dettes liées à l'intégration européenne...) .</p> <p>-Les États se sont endettés pour sauver les banques en 2008 mais ensuite il a fallu faire des économies drastiques (Cf. Grèce)</p> <p>=== > Nouvelles disparités N/S et maintien des clivages E/O</p>	<p>- Défis liés à l'attraction migratoire bien que l'UE accueille peu de migrants. Des tensions entre les États sur la politique à suivre.</p> <p>- La Russie : nationalisme en situation de confrontation avec l'Union Européenne.</p> <p>- De nouvelles menaces (attentats djihadistes)</p> <p>- Quelle politique de défense à l'heure du désengagement américain ?</p> <div data-bbox="1742 1196 2145 1388" style="background-color: yellow; padding: 5px; text-align: center;"> <p>Des défis internes et externes.</p> </div>

Groupe des formateurs LP
Mai-juin 2019

Laurent WELYKYJ,
PLP Lettres-
Histoire-
Géographie et
formateur

Programme de géographie : « Transports, mobilités et espaces urbains »

Le changement climatique, les questions environnementales et de santé humaine, la gestion des ressources et les inégalités croissantes de développement sont des questions majeures du XXI^e siècle. Le monde connaît des transformations que l'on peut regrouper sous le terme de transitions (entendues comme une phase de changements profonds). Il s'agit de donner aux élèves de CAP les moyens de les comprendre et de pouvoir agir en citoyen.

Le programme de géographie des classes préparant au CAP s'intitule « Transports, mobilités et espaces urbains ». Deux thèmes sont retenus : « Transports et mobilités » et « Espaces urbains : acteurs et enjeux ».

Dans le premier thème, les transports et les mobilités sont appréhendés dans leur diversité (circulation d'individus, échanges de marchandises, flux de données), leurs modalités (transports terrestres, maritimes et aériens) et leurs interconnexions comme une réalité du monde contemporain. Le programme part d'expériences de proximité pour aborder ensuite les thématiques à différentes échelles.

Dans le second thème, la diversité des aires urbaines est mise en valeur. Si les métropoles sont de longue date mises en avant, en France, elles ne concentrent qu'un peu moins de la moitié de la population. Le programme propose d'étudier les villes petites et moyennes qui, entre monde rural et métropoles, constituent un maillage territorial essentiel et génèrent de fortes mobilités.

Le traitement de chaque thème fait une place à l'expérience de l'élève à travers la perception et la connaissance des territoires de proximité tout en ouvrant sur d'autres échelles, nationale, continentale et mondiale. Les territoires et les acteurs sont au cœur du programme, ainsi que les transitions, qu'elles soient écologique, énergétique, sociale, solidaire, économique... ainsi que les stratégies politiques d'accompagnement de ces transformations sur le long terme.

Chaque thème fait l'objet d'un traitement d'une durée horaire égale. Les capacités travaillées permettent à l'élève de poursuivre l'acquisition – en appui des notions et des repères – des outils de la géographie (carte, croquis, schéma) et font une place au récit. Elles permettent d'établir des liens avec les autres enseignements.

*« Le programme
part d'expériences
de proximité »,*

introduction,
page 9/11

Premier thème : Transports et mobilités

- Les échanges internationaux de biens, de données et de services ainsi que la circulation des individus sont aujourd'hui facilités. Les grandes avancées techniques et technologiques actuelles réduisent les distances perçues, transforment les espaces et modifient les choix de production, d'échanges, de travail et de résidence.
- Les motifs de déplacement des personnes à l'échelle mondiale sont divers : travail, conflits, contraintes économiques, politiques ou environnementales, études, tourisme... Ces déplacements ont de nombreuses conséquences sur les territoires et leurs habitants, notamment environnementales. Les nouvelles formes de transports et de logistique (porte- conteneurs géants, plate-formes multimodales, avions « *low cost* », câbles optiques transocéaniques et liaisons satellitaires) réduisent les coûts de transport, les temps de trajet et intensifient les relations de toutes natures entre les territoires.
- Dans les années 2000, le transport maritime change d'échelle, (augmentation du volume de marchandises, nombre et taille des navires) et de nouveaux défis émergent, avec par exemple le passage du Nord-Ouest.

Notions et mots-clés :

Mobilités des individus, acteurs, révolution numérique, révolution des transports.

Plates-formes multimodales

Câbles sous- marins.

Capacités travaillées :

- Raconter à l'écrit ou à l'oral la mobilité au quotidien d'un habitant du territoire de proximité de l'élève (repérer les différents types de transports et les durées de déplacement).
- Compléter un croquis ou un schéma d'un aménagement de proximité (port, gare, aéroport...)
- Reconstituer le trajet d'un produit électronique envoyé sous forme de colis par un grand opérateur de vente en ligne entre le lieu d'assemblage du produit (Chine par exemple), son stockage en entrepôt et sa livraison au domicile de l'élève
- Nommer et situer les lieux de passage stratégiques des flux de marchandises terrestres, maritimes et aériens.
- Identifier le réseau des transports sur une image satellitaire.
- Comprendre les liens entre les formes de mobilité et le changement climatique (le changement comme facteur de mobilités nouvelles et remise en cause de certaines mobilités).

Repères : *(en italiques, les repères du collège)*

- *Les mers et océans principaux ainsi que quelques lieux stratégiques (isthmes, détroits, canaux).*
- *Des exemples de grandes régions de départ et d'arrivée (mobilités humaines).*
- *Quelques frontières, zones de passage mais aussi de contrôle.*
- Le territoire de proximité de l'élève et ses infrastructures.
- Les grands ports et aéroports.
- Deux grands aéroports français.
- Trois façades maritimes d'importance mondiale.
- Les grandes routes maritimes.
- Les trois principaux bassins touristiques.



Lien avec l'EMC : « **Devenir citoyen, de l'École à la société** » (thème : « Être citoyen »).

Second thème : Espaces urbains : acteurs et enjeux.

- Le territoire français est marqué par la prédominance de Paris, capitale politique, économique et culturelle, et des métropoles dans les régions. Des formes de spécialisations territoriales et des aménagements spécifiques se développent : quartiers d'affaires, technopôles, aéroports et espaces portuaires notamment.
- Les communes périurbaines connaissent les plus fortes croissances démographiques et sont confrontées à des enjeux d'aménagement.
- Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes (de moins de 100 000 habitants). Celles-ci sont confrontées à des problématiques de mobilité et de développement spécifiques. Les dynamiques des villes moyennes dépendent de l'évolution de leur démographie, de l'emploi, du niveau de pauvreté, de l'offre éducative, du taux d'insertion des jeunes..., ainsi que de leur appartenance éventuelle à un réseau de villes sur un territoire plus ou moins développé au plan économique. Aujourd'hui, les formes de coopération entre villes se développent sous diverses formes : mise en réseau, prise en charge et services partagés, intercommunalités.
- Les acteurs (élus, représentants de l'État, entreprises, associations, citoyens...) des villes moyennes cherchent à maintenir ou développer une activité économique et à garantir, selon la situation, l'existence de services publics adaptés.
- Dans le même temps, les acteurs, publics et privés, prennent en compte, de manière croissante, les enjeux de la transition et des objectifs du développement durable.

Notions et mots-clés :

métropole, périurbanisation, réseaux de villes, intercommunalités et « communautés de communes ».

Capacités travaillées :

- Décrire et expliquer le paysage urbain du quartier d'affaires d'une métropole (à partir d'images)
- Compléter le croquis d'un paysage périurbain (lotissement, ZAC, échangeur).
- Identifier les principaux acteurs d'un territoire.
- Identifier les différents services présents dans la ville de proximité
- À partir d'un exemple d'action intercommunale, montrer la coopération et la complémentarité des acteurs.
- Connaître et comprendre les objectifs du développement durable tels que définis par l'UNESCO.

Repères : (en italiques, les repères du collège)

- *La ville de proximité du lycée ou du centre de formation et le réseau des villes environnantes.*
- *Les principales aires urbaines françaises.*
- *Des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation.*
- *Paris, ville mondiale.*
- Le nom de deux quartiers d'affaires de deux métropoles françaises.
- Trois villes moyennes de la région de l'établissement ou du centre de formation.
- Un exemple d'intercommunalité dans l'espace de proximité de l'élève.



Lien avec l'EMC : « **Devenir citoyen, de l'École à la société** » (thème : « Être citoyen »).

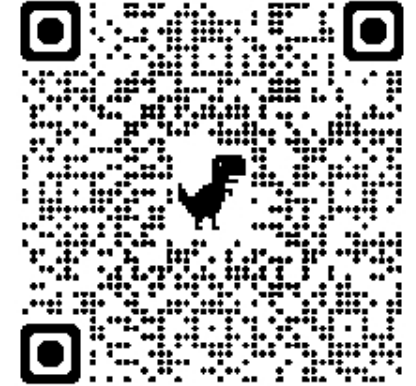
Les thèmes et objets d'étude du programme de CAP

Source :

<https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle>



EDUSCOL



J'enseigne

Je me forme

Scolarité de l'élève

Écoles et établissements

Disciplines et thématiques

Ressources d'accompagnement

[La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique](#)

[La France et la construction européenne depuis 1950](#)

[Transports et mobilités](#)

[Espaces urbains : acteurs et enjeux](#)

Quels supports, quelles ressources utilisez-vous ? Quels documents ? Quelles démarches ?

	Histoire La France depuis 1789 : de l'affirmation démocratique à la construction européenne	Géographie Transports, mobilités et espaces urbains
Thèmes	La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique	Espaces, transports et mobilités
	La France et la construction européenne depuis 1950	Espaces urbains : acteurs et enjeux



ACADÉMIE
D'AMIENS

Liberté
Égalité
Fraternité

Lettres et Histoire
Géographie

<http://lettres-histoire-geo.ac-amiens.fr/230-cap.html>



LIENS UTILES- SITES

ACTUALITÉS ET NOUVEAUTÉS

HISTOIRE DES ARTS

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

LA PAGE DES INSPECTEURS

LETTRES

PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME

SITE HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

TEXTES OFFICIELS

Voir le contenu de cette rubrique

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Histoire-Géographie Enseignement moral et civique](#) > [Nouveaux programmes - CAP, BAC PRO](#) >
CAP

Des ressources permettant d'appréhender les thèmes.



CAP - GÉOGRAPHIE - THÈME 1

Espaces, transports et mobilités

Les nouveaux programmes - dès la rentrée de septembre 2019

CAP - GÉOGRAPHIE - THÈME 2

Espaces urbains : acteurs et enjeux

Les nouveaux programmes - dès la rentrée de septembre 2019

CAP - HISTOIRE - THÈME 1

La France de la Révolution à la Ve République : l'affirmation démocratique

Les nouveaux programmes - dès la rentrée de septembre 2019

CAP - HISTOIRE - THÈME 2

La France et la construction européenne depuis 1950

Histoire-Géographie EMC

Nouveaux programmes

CAP – Géographie

Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux

Groupe des formateurs LP – Mai-juin 2019

Jérôme Canny, PLP Lettres-Histoire-Géographie et chargé de mission d'inspection



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

académie
Amiens



ac-amiens.fr

L' esprit du programme

CAP – Programme de géographie : « *Transports, mobilités et espaces urbains* »

Des finalités civiques

- Liens avec l'EMC, les parcours et les dispositifs
- Par ex. des élèves de CAP peuvent s'investir dans la vie associative locale, devenir conseillers municipaux

LAON.fr
L'HISTOIRE A UN AVENIR
Budget
PARTICIPATIF
#1
ÉDITION

j'ai une
Idée
pour
ma ville

budgetparticipatif.laon.fr

1 vous proposez | 2 nous étudions | 3 vous votez

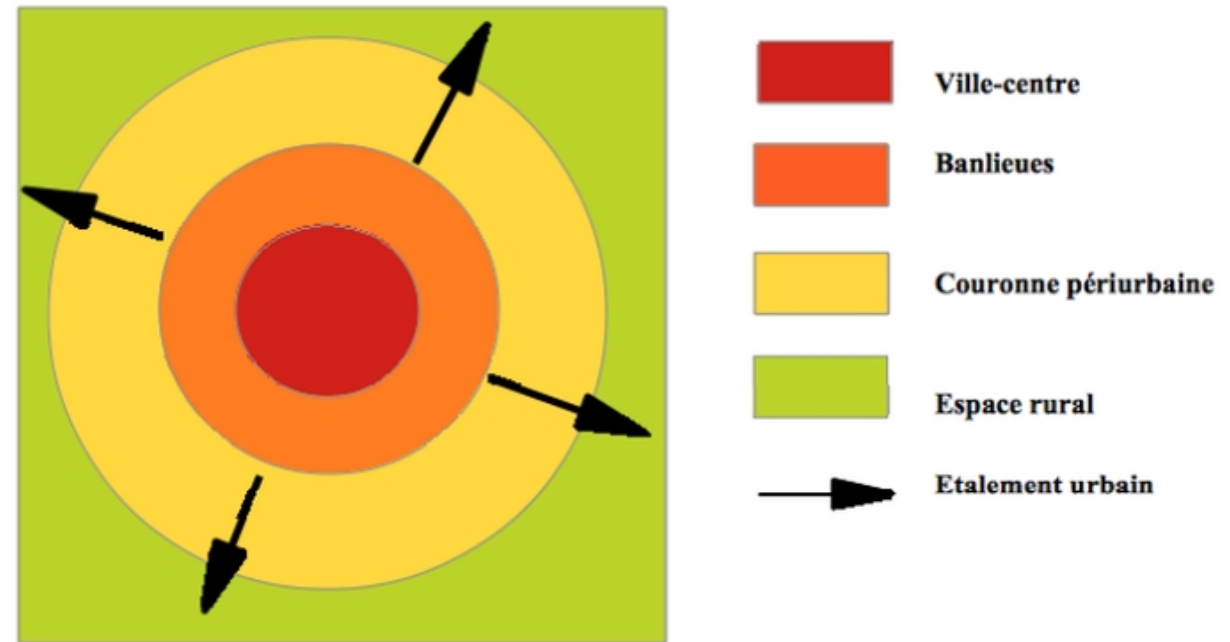
Commentaire : 50'000 euros sur un budget total de 46 millions = 0,1 %

L' esprit du programme

CAP – Programme de géographie : « *Transports, mobilités et espaces urbains* »

Des finalités culturelles

- Comprendre le fonctionnement de son espace géographique et d'autres espaces
- Important pour de jeunes habitant·e·s et travailleurs : envisager la mobilité dans la vie



CAP

Un programme articulé autour de 2 thèmes, à aborder sur les 2 années du cursus scolaire.

Chaque thème fait l'objet d'un traitement d'une durée horaire égale.

Géographie Transports, mobilités et espaces urbains
Espaces, transports et mobilités
Espaces urbains : acteurs et enjeux

L' esprit du programme

CAP – Programme de géographie : « *Transports, mobilités et espaces urbains* »

« Dans le **1° thème**,
les transports et les mobilités sont appréhendés :

- dans leur diversité
(circulation d'individus, échanges de marchandises, flux de données),
- leurs modalités
(transports terrestres, maritimes et aériens)
- et leurs interconnexions comme une réalité du monde contemporain.

Dans le **2° thème**,
la diversité des aires urbaines est mise en valeur.

- Si les métropoles sont de longue date mises en avant, en France, elles ne concentrent qu'un peu moins de la moitié de la population.
- Le programme propose d'étudier les villes petites et moyennes qui, entre monde rural et métropoles, constituent un maillage territorial essentiel et génèrent de fortes mobilités. »

CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux

Éléments qui peuvent être abordés à partir de l'étude de cas sur Laon, une ville moyenne

Second thème : Espaces urbains : acteurs et enjeux.

- Le territoire français est marqué par la prédominance de Paris, capitale politique, économique et culturelle, et des métropoles dans les régions. Des formes de spécialisations territoriales et des aménagements spécifiques se développent : quartiers d'affaires, technopôles, aéroports et espaces portuaires notamment.
- Les communes périurbaines connaissent les plus fortes croissances démographiques et sont confrontées à des enjeux d'aménagement.
- Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes (de moins de 100 000 habitants). Celles-ci sont confrontées à des problématiques de mobilité et de développement spécifiques. Les dynamiques des villes moyennes dépendent de l'évolution de leur démographie, de l'emploi, du niveau de pauvreté, de l'offre éducative, du taux d'insertion des jeunes..., ainsi que de leur appartenance éventuelle à un réseau de villes sur un territoire plus ou moins développé au plan économique. Aujourd'hui, les formes de coopération entre villes se développent sous diverses formes : mise en réseau, prise en charge et services partagés, intercommunalités.
- Les acteurs (élus, représentants de l'État, entreprises, associations, citoyens...) des villes moyennes cherchent à maintenir ou développer une activité économique et à garantir, selon la situation, l'existence de services publics adaptés.
- Dans le même temps, les acteurs, publics et privés, prennent en compte, de manière croissante, les enjeux de la transition et des objectifs du développement durable.

Notions et mots-clés :

métropole, périurbanisation, réseaux de villes, intercommunalités et « communautés de communes ».

Capacités travaillées :

- Décrire et expliquer le paysage urbain du quartier d'affaires d'une métropole (à partir d'images)
- Compléter le croquis d'un paysage périurbain (lotissement, ZAC, échangeur).
- Identifier les principaux acteurs d'un territoire.
- Identifier les différents services présents dans la ville de proximité
- À partir d'un exemple d'action intercommunale, montrer la coopération et la complémentarité des acteurs.
- Connaître et comprendre les objectifs du développement durable tels que définis par l'UNESCO.

Repères : (en italiques, les repères du collège)

- *La ville de proximité du lycée ou du centre de formation et le réseau des villes environnantes.*
- *Les principales aires urbaines françaises.*
- *Des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation.*
- *Paris, ville mondiale.*
- Le nom de deux quartiers d'affaires de deux métropoles françaises.
- Trois villes moyennes de la région de l'établissement ou du centre de formation.
- Un exemple d'intercommunalité dans l'espace de proximité de l'élève.



Lien avec l'EMC : « Devenir citoyen, de l'École à la société » (thème : « Être citoyen »).

Second thème : Espaces urbains : acteurs et enjeux.

- Le territoire français est marqué par la prédominance de Paris, capitale politique, économique et culturelle, et des métropoles dans les régions. Des formes de spécialisations territoriales et des aménagements spécifiques se développent : quartiers d'affaires, technopôles, aéroports et espaces portuaires notamment.
- Les communes périurbaines connaissent les plus fortes croissances démographiques et sont confrontées à des enjeux d'aménagement.
- Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes (de moins de 100 000 habitants). Celles-ci sont confrontées à des problématiques de mobilité et de développement spécifiques. Les dynamiques des villes moyennes dépendent de l'évolution de leur démographie, de l'emploi, du niveau de pauvreté, de l'offre éducative, du taux d'insertion des jeunes..., ainsi que de leur appartenance éventuelle à un réseau de villes sur un territoire plus ou moins développé au plan économique. Aujourd'hui, les formes de coopération entre villes se développent sous diverses formes : mise en réseau, prise en charge et services partagés, intercommunalités.
- Les acteurs (élus, représentants de l'État, entreprises, associations, citoyens...) des villes moyennes cherchent à maintenir ou développer une activité économique et à garantir, selon la situation, l'existence de services publics adaptés.
- Dans le même temps, les acteurs, publics et privés, prennent en compte, de manière croissante, les enjeux de la transition et des objectifs du développement durable.

CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux

Second thème : Espaces urbains : acteurs et enjeux.		
<p>- Le territoire français est marqué par la prédominance de Paris, capitale politique, économique et culturelle, et des métropoles dans les régions. Des formes de spécialisations territoriales et des aménagements spécifiques se développent : quartiers d'affaires, technopôles, aéroports et espaces portuaires notamment.</p> <p>- Les communes périurbaines connaissent les plus fortes croissances démographiques et sont confrontées à des enjeux d'aménagement.</p> <p>- Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes (de moins de 100 000 habitants). Celles-ci sont confrontées à des problématiques de mobilité et de développement spécifiques. Les dynamiques des villes moyennes dépendent de l'évolution de leur démographie, de l'emploi, du niveau de pauvreté, de l'offre éducative, du taux d'insertion des jeunes..., ainsi que de leur appartenance éventuelle à un réseau de villes sur un territoire plus ou moins développé au plan économique. Aujourd'hui, les formes de coopération entre villes se développent sous diverses formes : mise en réseau, prise en charge et services partagés, intercommunalités.</p> <p>- Les acteurs (élus, représentants de l'État, entreprises, associations, citoyens...) des villes moyennes cherchent à maintenir ou développer une activité économique et à garantir, selon la situation, l'existence de services publics adaptés.</p> <p>- Dans le même temps, les acteurs, publics et privés, prennent en compte, de manière croissante, les enjeux de la transition et des objectifs du développement durable.</p>		
<p>Notions et mots-clés : métropole, périurbanisation, réseaux de villes, intercommunalités et « communautés de communes ».</p>	<p>Capacités travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire et expliquer le paysage urbain du quartier d'affaires d'une métropole (à partir d'images) - Compléter le croquis d'un paysage périurbain (lotissement, ZAC, échangeur). - Identifier les principaux acteurs d'un territoire. - Identifier les différents services présents dans la ville de proximité - À partir d'un exemple d'action intercommunale, montrer la coopération et la complémentarité des acteurs. - Connaître et comprendre les objectifs du développement durable tels que définis par l'UNESCO. 	<p>Repères : <i>(en italiques, les repères du collège)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La ville de proximité du lycée ou du centre de formation et le réseau des villes environnantes.</i> - <i>Les principales aires urbaines françaises.</i> - <i>Des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation.</i> - <i>Paris, ville mondiale.</i> - Le nom de deux quartiers d'affaires de deux métropoles françaises. - Trois villes moyennes de la région de l'établissement ou du centre de formation. - Un exemple d'intercommunalité dans l'espace de proximité de l'élève.
<p>↔ Lien avec l'EMC : « Devenir citoyen, de l'École à la société » (thème : « Être citoyen »).</p>		

Notions et mots-clés :

métropole, périurbanisation, réseaux de villes, intercommunalités et « communautés de communes ».

Capacités travaillées :

- Décrire et expliquer le paysage urbain du quartier d'affaires d'une métropole (à partir d'images)
- Compléter le croquis d'un paysage périurbain (lotissement, ZAC, échangeur).
- Identifier les principaux acteurs d'un territoire.
- Identifier les différents services présents dans la ville de proximité
- À partir d'un exemple d'action intercommunale, montrer la coopération et la complémentarité des acteurs.
- Connaître et comprendre les objectifs du développement durable tels que définis par l'UNESCO.

Repères : *(en italiques, les repères du collège)*

- *La ville de proximité du lycée ou du centre de formation et le réseau des villes environnantes.*
- *Les principales aires urbaines françaises.*
- *Des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation.*
- *Paris, ville mondiale.*
- Le nom de deux quartiers d'affaires de deux métropoles françaises.
- Trois villes moyennes de la région de l'établissement ou du centre de formation.
- Un exemple d'intercommunalité dans l'espace de proximité de l'élève.



Lien avec l'EMC : « Devenir citoyen, de l'École à la société » (thème : « Être citoyen »).

Éléments qui peuvent être abordés à partir de l'étude de cas sur Laon, une ville moyenne

CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux

« *Les professeurs savent déjà faire !* »

Avec les programmes de :

- 3° prépa pro
- Terminale pro
- CAP, anciens programmes de...
2002, « Comprendre le monde d'aujourd'hui :
du local au mondial, les territoires contemporains
- Espaces, échelles, acteurs, contexte »

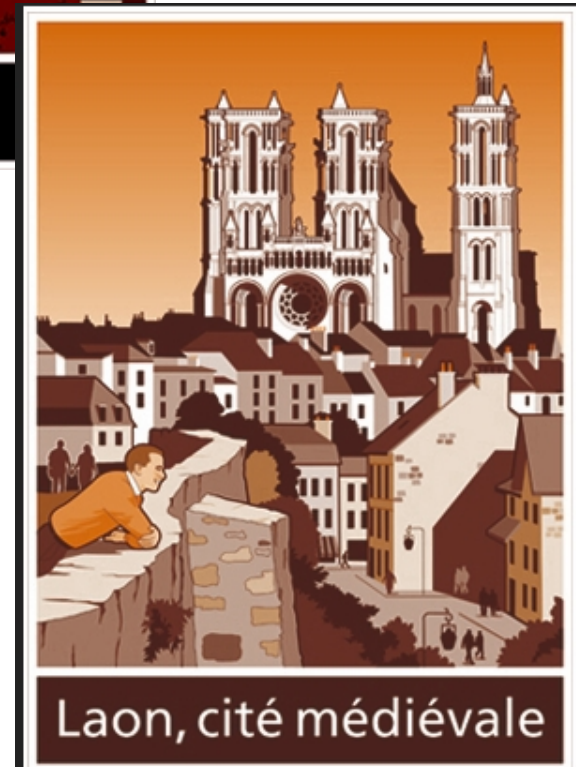
« *C'est quoi une ville ?* »

- A définir avec les élèves au fil de la séquence
- Programmes : « *réfléchir sur le territoire approprié, aménagé et transformé par les êtres humains pour répondre à leurs besoins.* »
- Construire des notions, apporter un lexique géographique :
 - *espaces urbains divers, acteurs, enjeux, dynamiques + ou -*
 - *mobilités, transports, maillage, liens*
 - *aires urbaines, ville moyenne, centre, faubourgs, agglomération, périurbain, rural*
 - *sphère productive, sphère de la reproduction sociale* (L. Carroué)

Présentation de démarches possibles et de ressources autour d'une étude de cas sur Laon, une ville moyenne



Démarche transposable à d'autres villes moyennes

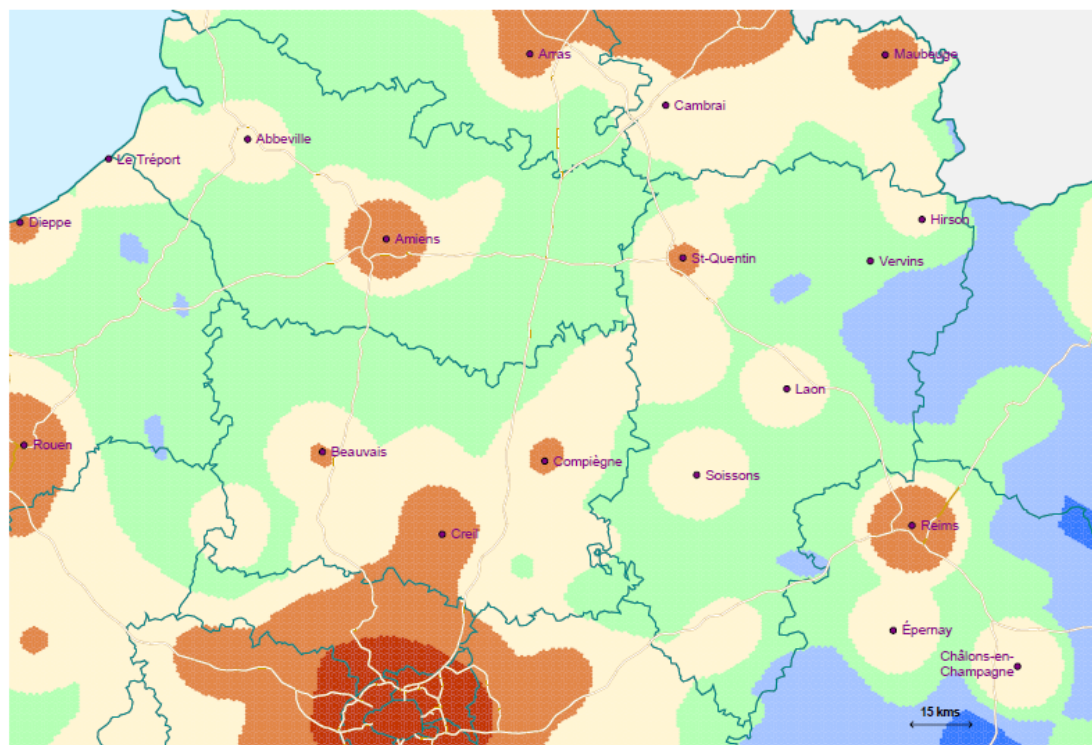


Laon, une ville de 25000 habitants dans une aire urbaine de 52000 habitants

(INSEE. 2016 comparateur de territoires & [dossier communal complet](#) & [l'aire urbaine de Laon](#))

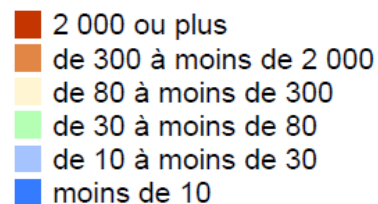
Une région de faible densité de population

Densité de population lissée



hab/km²

Source : Recensement de la population de 2006



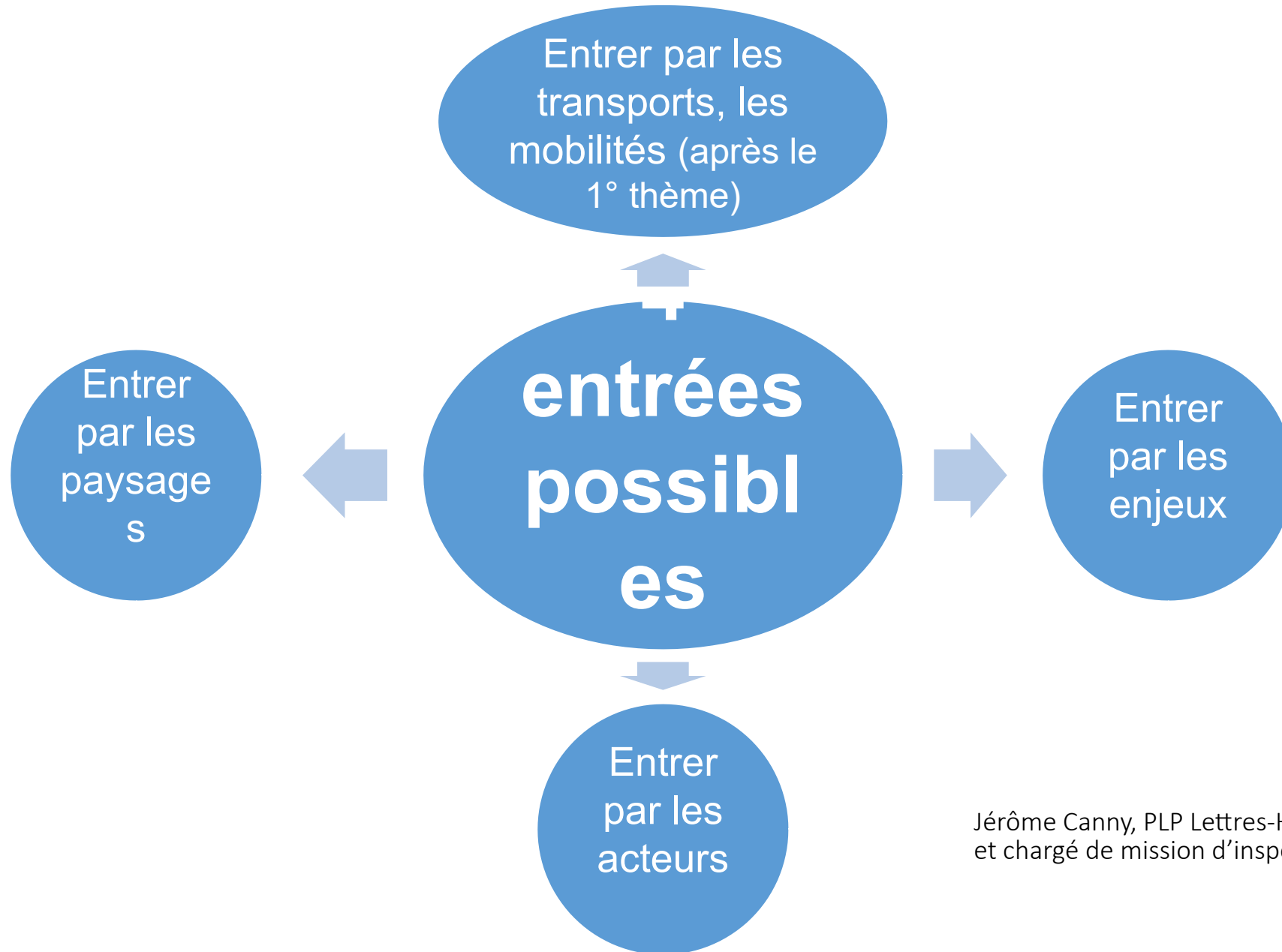
© IGN - Insee 2008

Évolution de la population des principales villes de Picardie

	Population 1999	Population 2006	Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 1999 et 2006
Saint-Quentin	59 049	56 792	-0,56%
Soissons	29 439	28 442	-0,49%
Laon	26 241	26 522	0,15%
Château-Thierry	14 966	14 622	-0,33%
Tergnier	15 096	14 600	-0,48%
Chauny	12 512	12 653	0,16%
Villers-Cotterêts	9 834	10 128	0,42%
Hirson	10 327	9 660	-0,95%
Beauvais	55 371	55 481	0,03%
Compiègne	41 228	42 036	0,28%
Creil	30 671	33 479	1,26%
Nogent-sur-Oise	19 150	19 257	0,08%
Senlis	16 314	16 452	0,12%
Crépy-en-Valois	14 422	14 289	-0,13%
Noyon	14 465	14 260	-0,20%
Méru	12 704	12 651	-0,06%
Montataire	12 042	12 209	0,20%
Pont-Sainte-Maxence	12 433	12 128	-0,35%
Chantilly	10 916	11 045	0,17%
Clermont	9 697	10 748	1,48%
Amiens	135 449	136 105	0,07%
Abbeville	24 568	24 052	-0,30%
Albert	10 068	10 079	0,02%

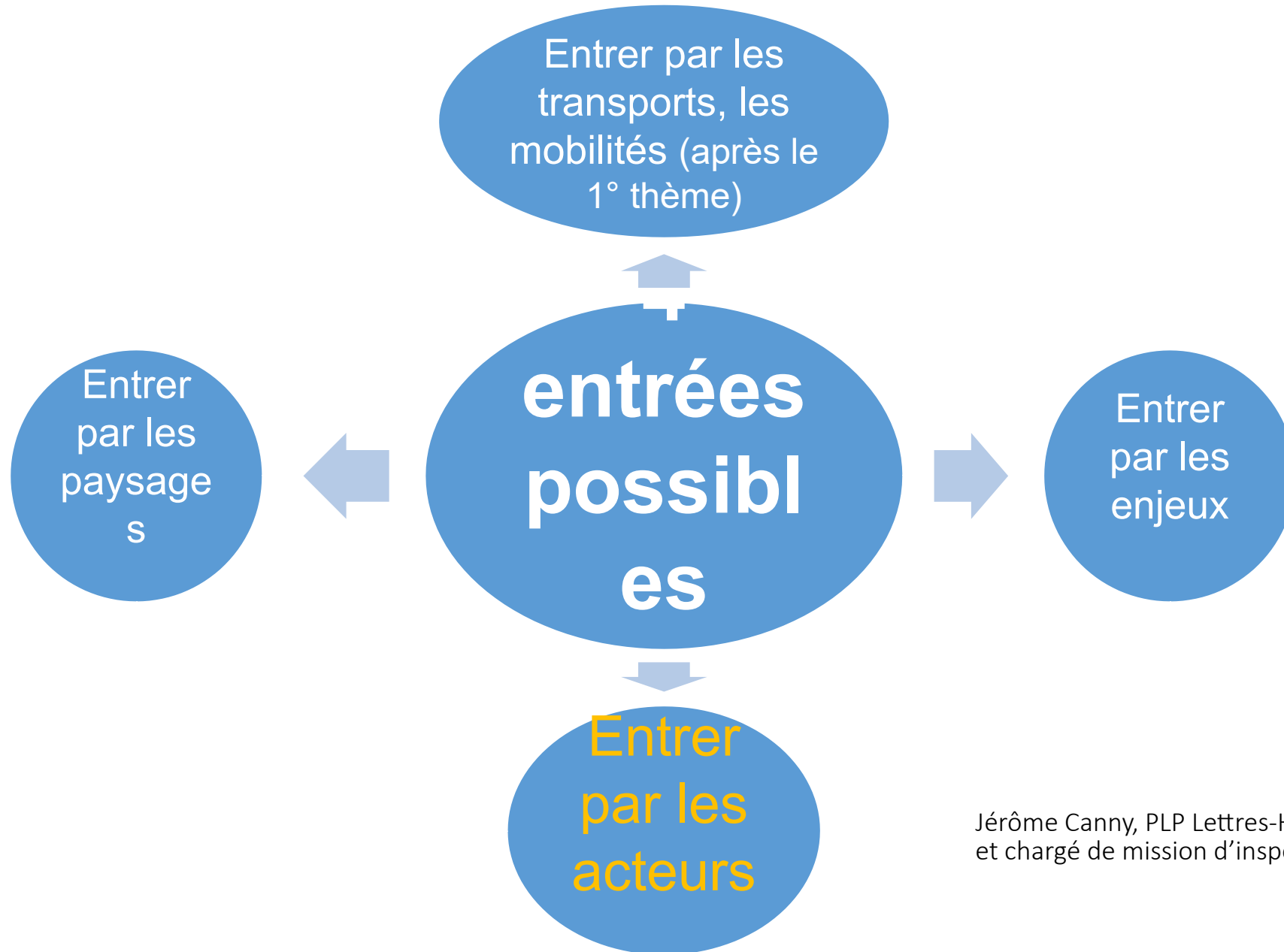
Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006

CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux



Jérôme Canny, PLP Lettres-Histoire-Géographie
et chargé de mission d'inspection

CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux



Jérôme Canny, PLP Lettres-Histoire-Géographie et chargé de mission d'inspection

Entrer par les acteurs : « *Qui s'occupe de la ville ?* »

Compétences disciplinaires en CAP	
Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux	
Items de compétence	Capacités

- **Connaître les acteurs majeurs**
- **Situer les acteurs dans leur contexte**

Des acteurs - Qui aménage ? Qui gère ? Dans quels buts ? Activité « Logo Quizz »



40 km d'ARCHIVES



Des acteurs - Qui aménage ? Qui gère ? Dans quels buts ? Activité « Logo Quizz »



Jérôme Canny, PLP Lettres-Histoire-Géographie et chargé de mission d'inspection

Des acteurs - Qui aménage ? Qui gère ? Dans quels buts ?



« *Et demain, quelle ville ?* »

un prolongement possible avec la géographie prospective

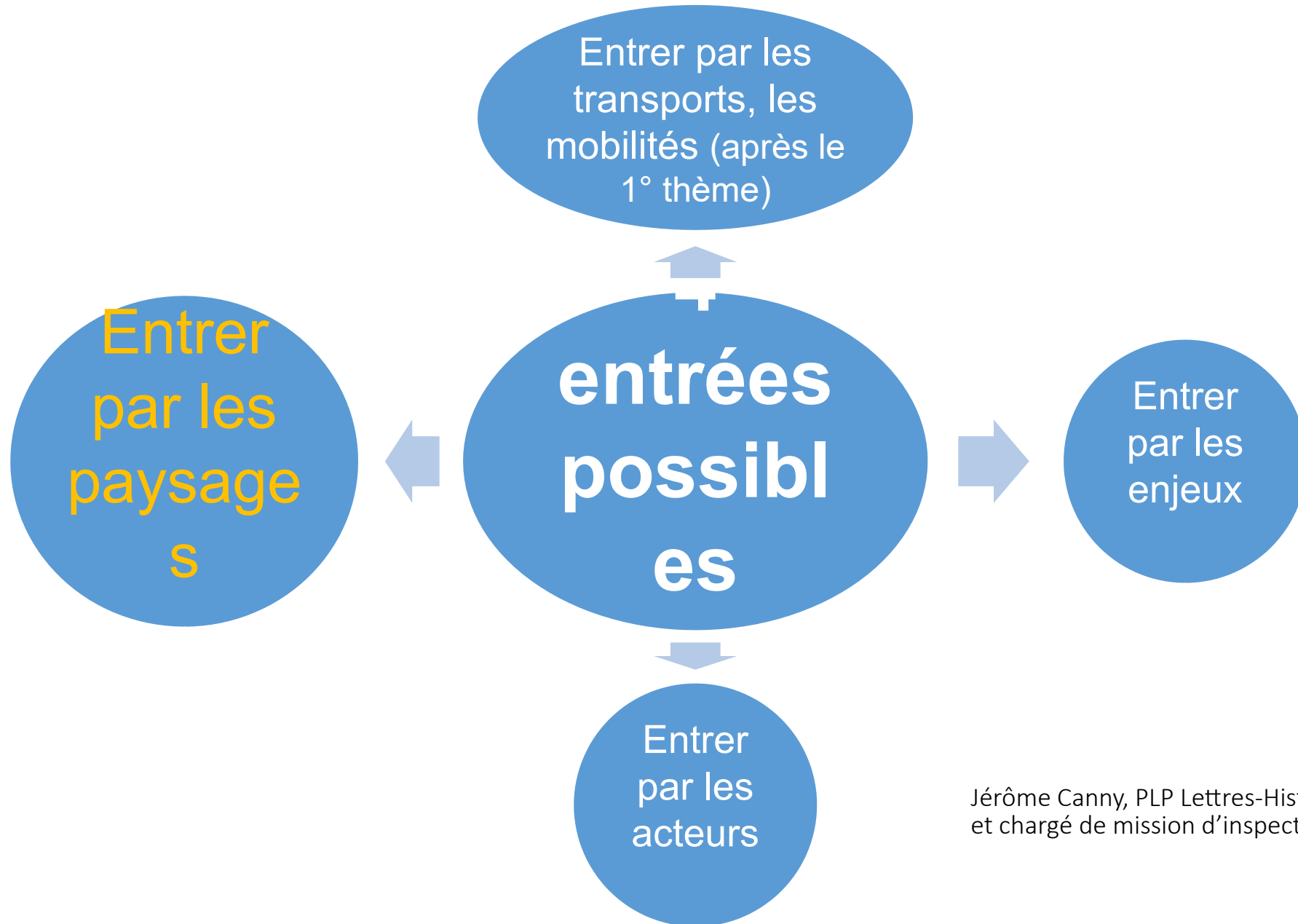
Imaginer un aménagement

pour dynamiser la ville de demain

[Le SCOT de Laon](#)

Cadrer le travail proposé aux élèves : choisir le type d'aménagement à partir des différentes compétences d'un acteur, identifier les besoins du territoire urbain à partir d'une liste, caractériser et localiser l'aménagement. Travail en groupes, courte présentation à l'oral

CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux



Jérôme Canny, PLP Lettres-Histoire-Géographie et chargé de mission d'inspection

Entrer par les paysages : « *Ça ressemble à quoi la ville ?* »

Démarche possible avec des élèves de CAP : à proximité du lycée, **photographier la ville, trouver des indices de l'urbain, nommer et repérer les éléments structurants de l'espace urbain, montrer la ville et les paysages urbains**

Ex. à Laon ou dans une autre ville moyenne :

lycées, arrêts de bus, hôpital, remparts, sandwicheries, kébabs, maison de retraite, cafés, restaurants, boutiques, mairie, ville haute, ville basse, gare, cinéma, cathédrale, préfecture, patinoire, zones commerciales, les grimpettes, les différents quartiers de la ville reliés entre eux, périurbain, ...

Pour le professeur - Définir le **paysage urbain**



d'après [Géoconfluences – Glossaire](#)

- **Espace visible** : étendue d'un pays s'offrant à l'observateur.
- **Espace-support** : portion d'espace soumis à la vue, remplie d'objets, appropriée par différents groupes sociaux = un construit social
- **Espace vécu** : les individus perçoivent le paysage selon leur propre sensibilité. Subjectivité.
- **Dynamiques & Héritages** : place dans le réseau de villes, (dé)croissance démographique, spécialisation économique, ressources locales, risques, choix d'aménagements anciens. Ressource : Remonter le temps, IGN



Laon en photos : Décrire, comprendre, écrire

Compétences disciplinaires en CAP

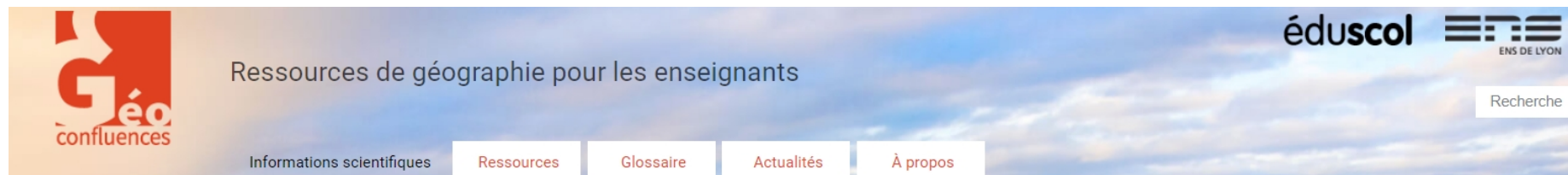
Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux

Items de compétence	Capacités
Mémoriser et s'appropriier les notions	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principales notions, les acteurs majeurs et les repères. - Identifier les notions dans une ou plusieurs situations. <p> Exemples de mise en œuvre : construire des cartes mentales mettant en relation des notions, des faits, des acteurs, des repères.</p>
Se repérer	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. - Identifier et nommer les dates et acteurs des grands événements. - Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus étudiés. <p> Exemples de mise en œuvre : réaliser une frise chronologique numérique, compléter un fond de carte numérique ou choisir un SIG ou une carte numérique pour résoudre un problème de la vie quotidienne (se rendre sur son lieu de stage par exemple).</p>

S'approprier les démarches géographiques et historiques

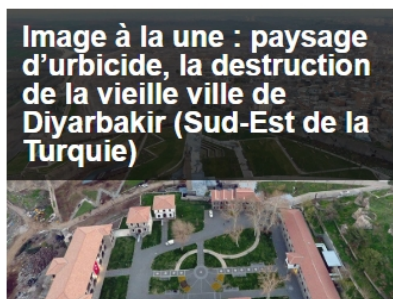
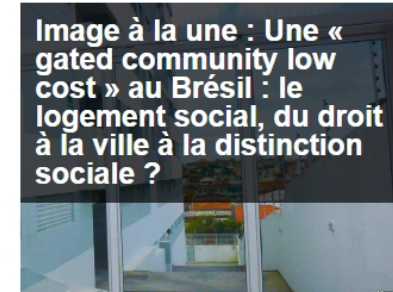
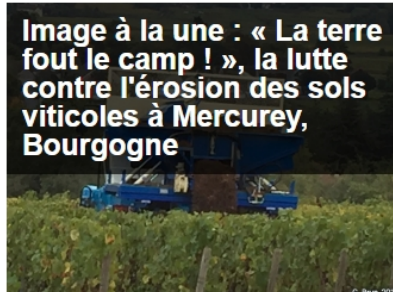
Items de compétence	Capacités
Mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier	<ul style="list-style-type: none"> - Raconter un événement historique, la vie d'un acteur. - Décrire une situation géographique. - Suivre une démarche d'analyse historique et géographique. - Dégager l'intérêt et les limites du document. - Justifier des choix, une production. - Exercer son esprit critique. <p> Exemple de mise en œuvre : produire un écrit en plusieurs étapes par exemple.</p>
Collaborer et échanger en histoire-géographie	<ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans des échanges. - Confronter son point de vue à celui des autres. - Rendre compte à l'oral ou à l'écrit à titre individuel ou collectif. - Travailler en mode projet. <p> Exemples de mise en œuvre : réaliser un travail collaboratif ou une production collective à l'aide de l'outil numérique pertinent par</p>

Une idée pour socialiser le travail des élèves : **Images à la une** Sur le site du lycée : **une photo + une courte description**



Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Informations scientifiques](#) > [À la une](#) > Image à la une

Toutes les images à la une



Parking

Parking

Activité : nommer
les éléments du
paysage

Les pentes boisées :
la nature en ville

Route nationale 2

Des champs

Faubourg de Leuilly

Centre commercial
Carrefour



Solution

Faubourg de Leuilly

Des champs

Route nationale 2

Centre commercial
Carrefour

Parking

Parking

Les pentes boisées :
la nature en ville



Ajouter
un titre

Faubourg de Leuilly

Des champs

Route nationale 2

Centre commercial
Carrefour

Parking

Parking

Les pentes boisées :
la nature en ville

Titres possibles :

- Laon, ville haute, ville basse
- La ZAC Ile-de-France
- Faire ses courses à Laon
- L'étalement urbain
- Fonctions commerciale et agricole
- Habiter, consommer, travailler
- La nature en ville

Faubourg de Leuilly

Des champs

Route nationale 2

Centre commercial

Carrefour

Parking

Parking

Les pentes boisées :
la nature en ville

Parking

Parking

Activité avec un angle de
vue un peu différent

Les pentes boisées :
la nature en ville

Route nationale 2

Centre commercial
Carrefour

Des champs

La sécurité
sociale

Immeubles du
quartier Ile-de-
France

Faubourg de Leuilly



Solution

Des champs

Faubourg de Leuilly

Immeubles du
quartier Ile-de-
France

La sécurité
sociale

Parking

Centre commercial
Carrefour

Route nationale 2

Parking

Les pentes boisées :
la nature en ville

Si le titre proposé pour cette photo est :

Laon, ville haute, ville basse

il est ensuite possible d'aborder l'organisation de l'espace urbain en complétant un croquis simple



Nommer les éléments structurants : Centre-ville, quartiers, faubourgs, banlieue, espace rural, périurbain, réseaux de transport, ...

Centre & périphéries : **pourquoi là et pas ailleurs ?**

Quelles limites à la ville de Laon ? Les remparts de la ville haute ? La RN2 qui coupe une partie de la ville de l'espace rural ? Le territoire de la Communauté d'Agglomération ? L'aire urbaine ?

Si le titre proposé pour cette photo est : *Laon, la nature en ville*
il est ensuite possible d'**aborder l'espace urbain,**
entre lieux aménagés et espaces naturels

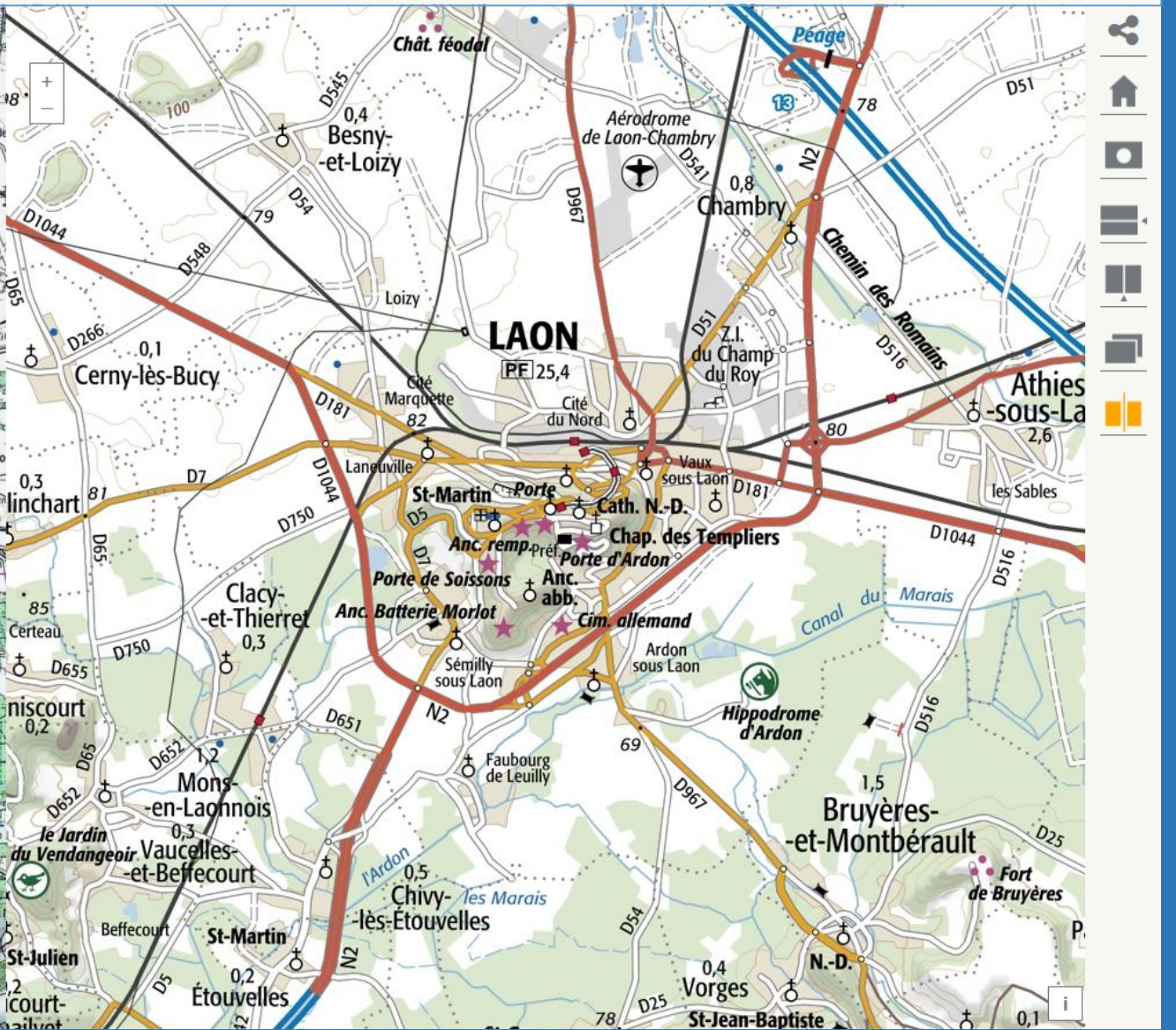
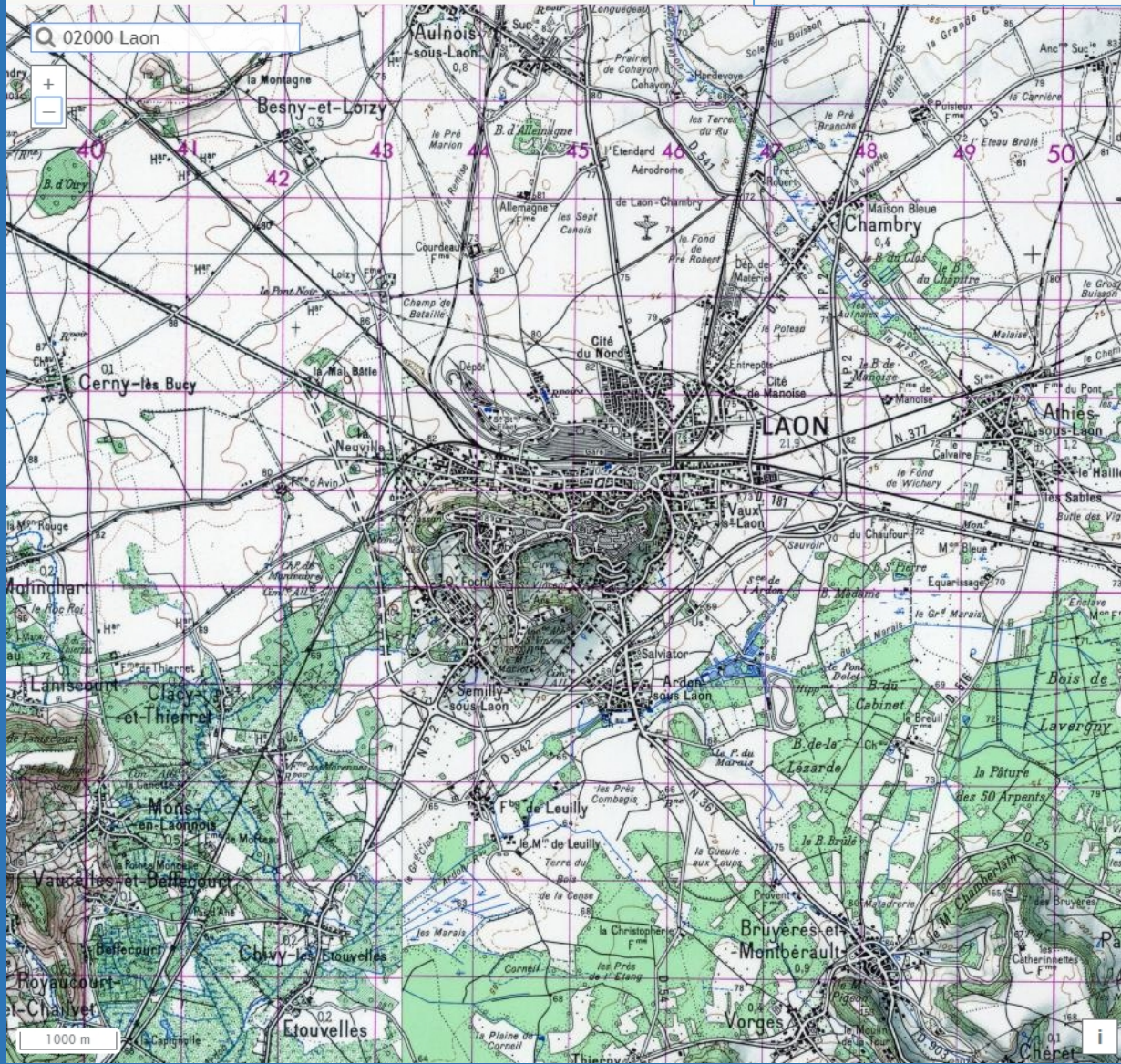
Des acteurs : les élus locaux, les habitants, l'Etat, les commerçants,
les agriculteurs, les touristes, ...

Des enjeux : connaître, valoriser ou pas, construire ou pas, bâtir ou
pas, entretenir ou pas, aménager autrement ?
Les villes moyennes, des villes où il fait bon vivre ?

Jérôme Canny, PLP Lettres-Histoire-Géographie
et chargé de mission d'inspection


Un site : remonter le temps - IGN

Comparer SCAN50 Historique de 1950 avec Carte IGN



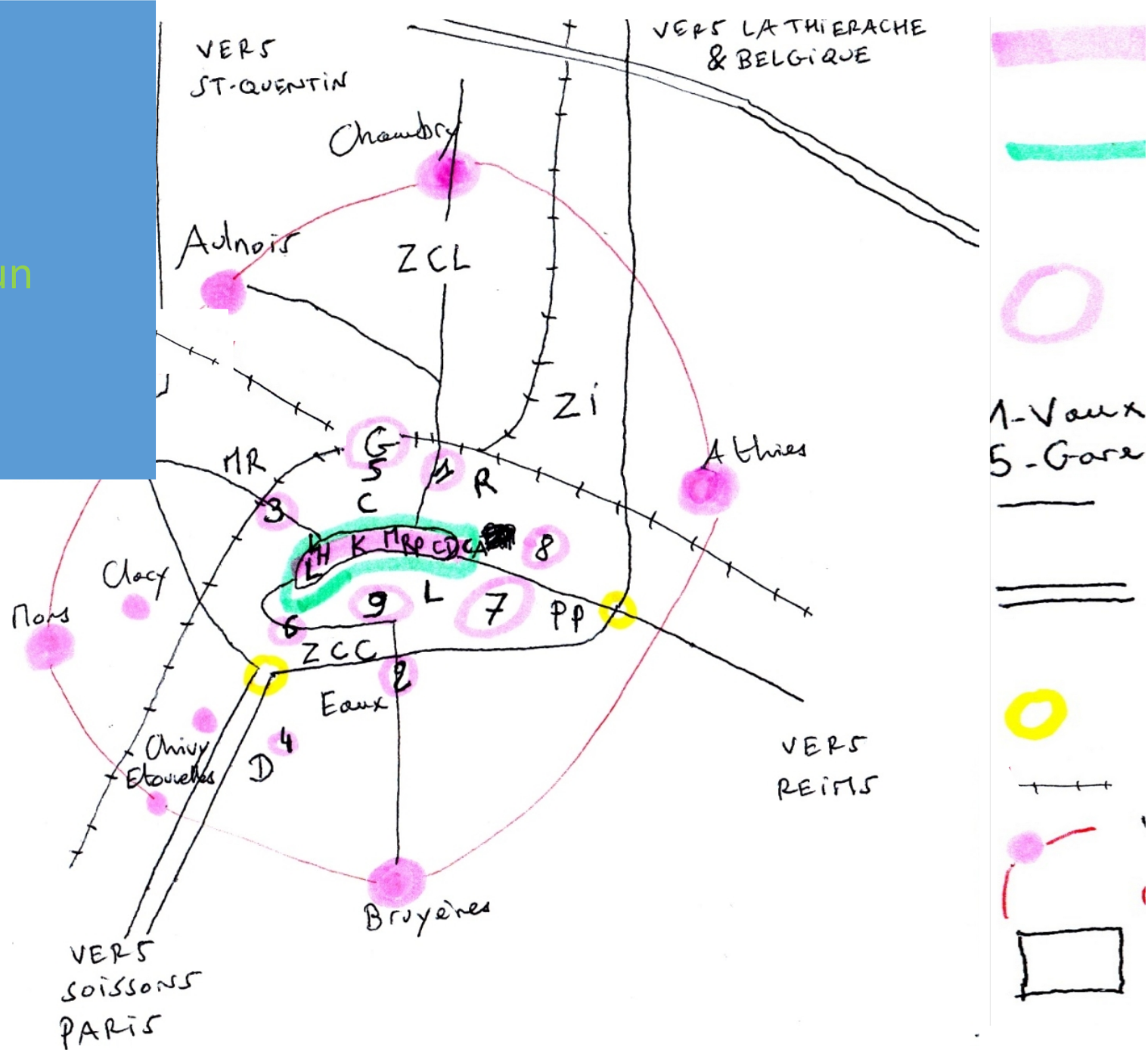
Aborder l'organisation de l'espace urbain avec un croquis

S'approprier les démarches géographiques et historiques

Items de compétence	Capacités
Exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none">- Compléter ou réaliser un croquis simple de géographie.- Compléter ou réaliser une frise chronologique ou un schéma simple en histoire ou en géographie. <p> Exemples de mise en œuvre : compléter ou réaliser un croquis simple de géographie ou réaliser un schéma simple sous format numérique.</p>

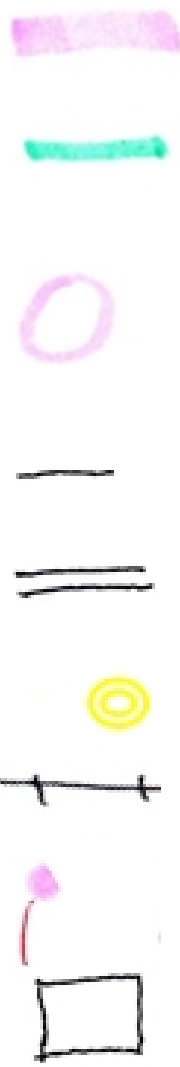
Activité :

compléter
la légende d'un
croquis
puis écrire
un titre



Laon, un espace urbain relié à un réseau de villes

Jérôme Canny, PLP
Lettres-Histoire-
Géographie
et chargé de mission
d'inspection



Le centre-ville : ville haute médiévale.
Beaucoup de **services publics**

Les coteaux, les grimpettes ou sentes : la nature en ville

Les faubourgs et quartiers de la ville

1 Vaux 2 Ardon 3 La Neuville & Marquette
4 Leuilly 5 Vaux 6 Semilly 7 Champagne 8
Moulin Roux 9 ZAC IDF 10 Cité des cheminots

Routes principales

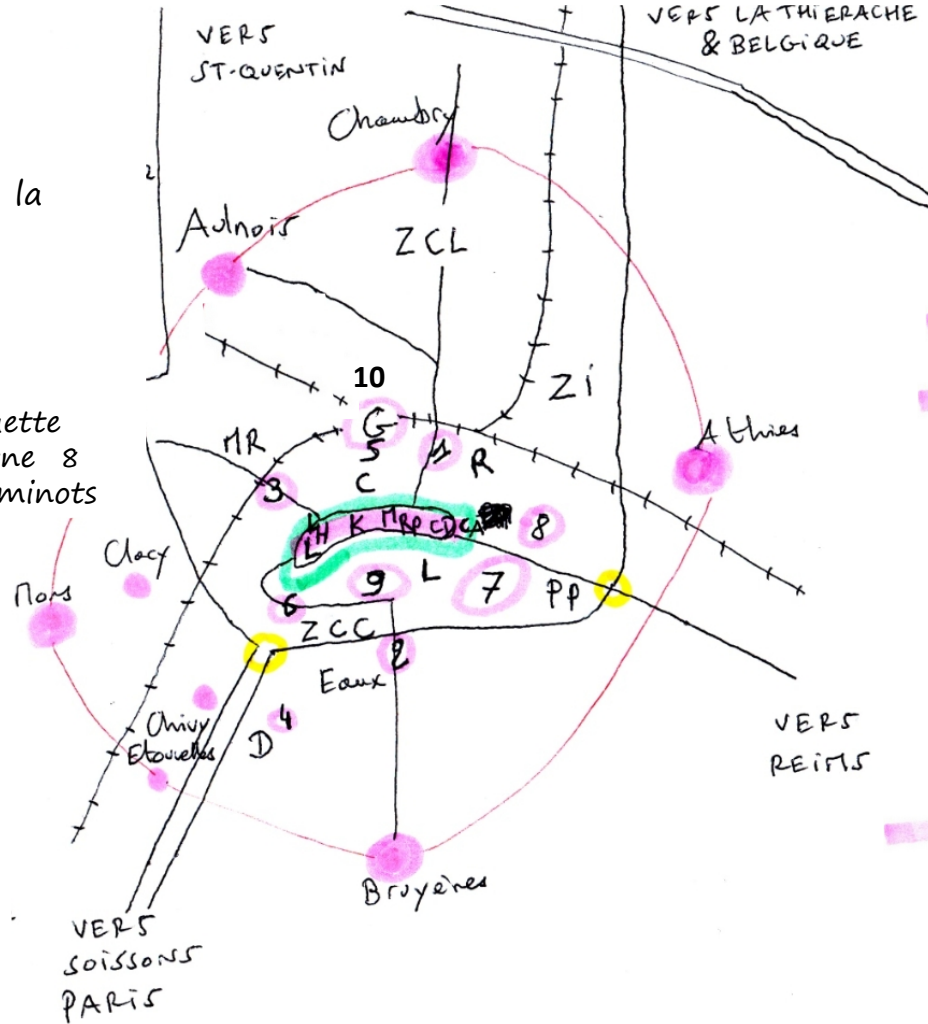
Autoroute A26 & Nationale 2

Rassemblement des « gilets jaunes »

Voies ferrées pour le TER

Villages périurbains :
la 1^o couronne

Les champs : une agriculture
productiviste et industrielle



- Ly cées > 2000 élèves
 - Hôpital: 1200 emplois
 - Keababs
 - Plairie
 - Préfecture
 - Conseil départ / Cité administrative
 - Cinéma
 - Gare
 - ZC (Carrefour 500 emplois Leclerc)
 - PP: piscine patinoire
 - Restaurants
 - Zona industrielle
 - Eaux usées
 - Déchets
 - Maison Retraite
- Services, fonctions urbaines

Services de + haut niveau
→ nécessité de se déplacer: ex.: Ikea Hôpital R.

Liens possibles avec le 1^o thème :
Déplacements domicile-lycée
ou lycée-
lieux de stage

TITRES POSSIBLES: L'ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN DE LAON
LAON: CENTRE, QUARTIERS ET VILLAGES ALENTOURS
LAON: VILLE MOYENNE, VILLE DE SERVICES

ACTIVITÉS POSSIBLES:
- Compléter la légende
- Nommer les lieux
- Ecrire un titre

Aborder la notion de réseau de villes

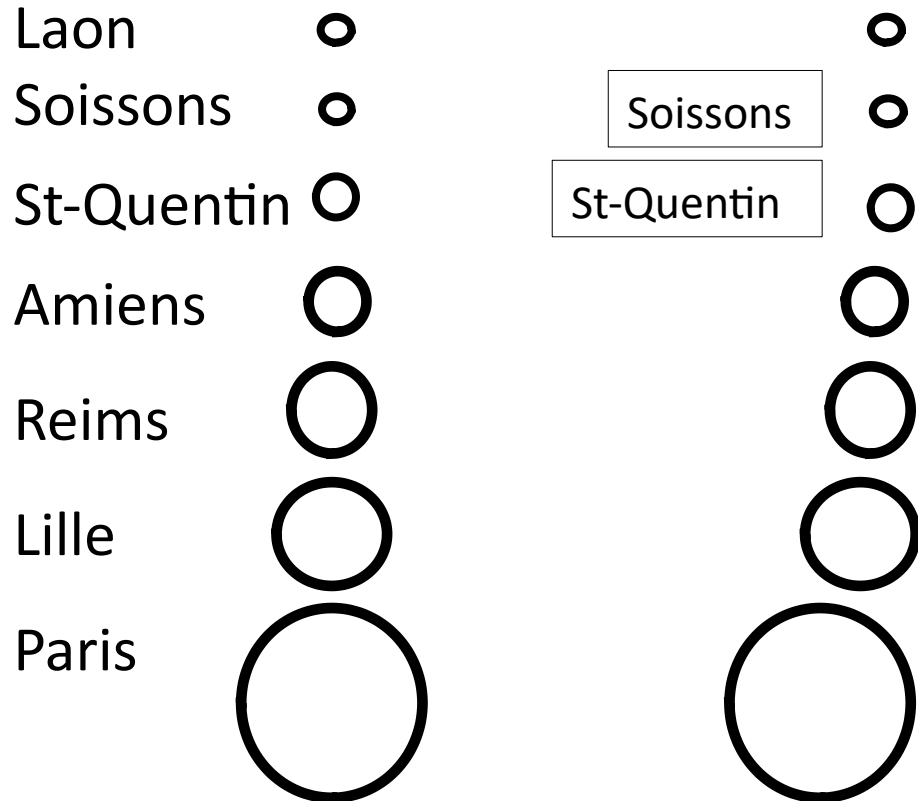
Source de la carte : site de la mairie de Laon

Analyser les intentions de cette carte :

- Le figuré qui représente la ville de Laon est surdimensionné
- Les flèches ne sont pas à double-sens

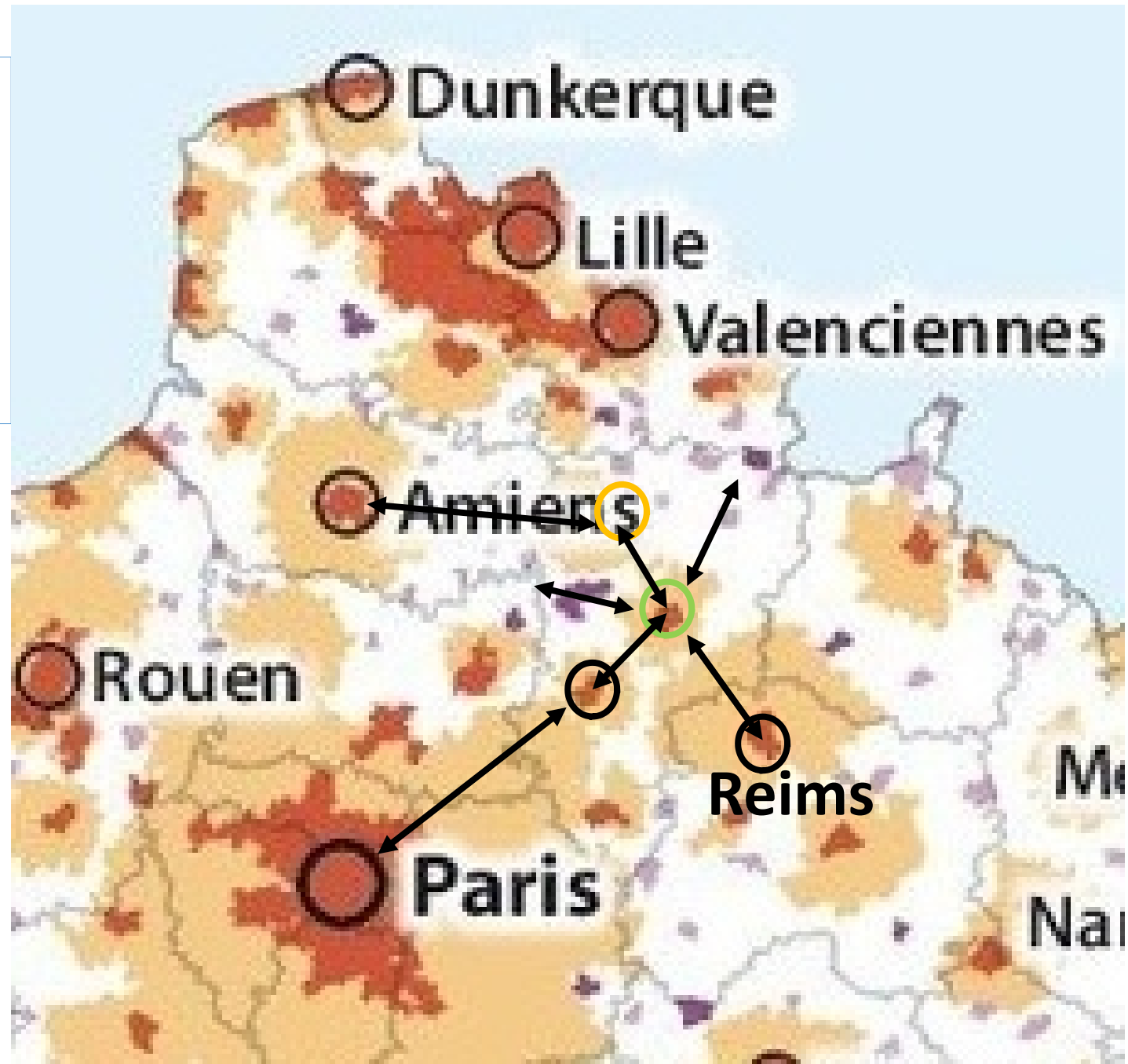
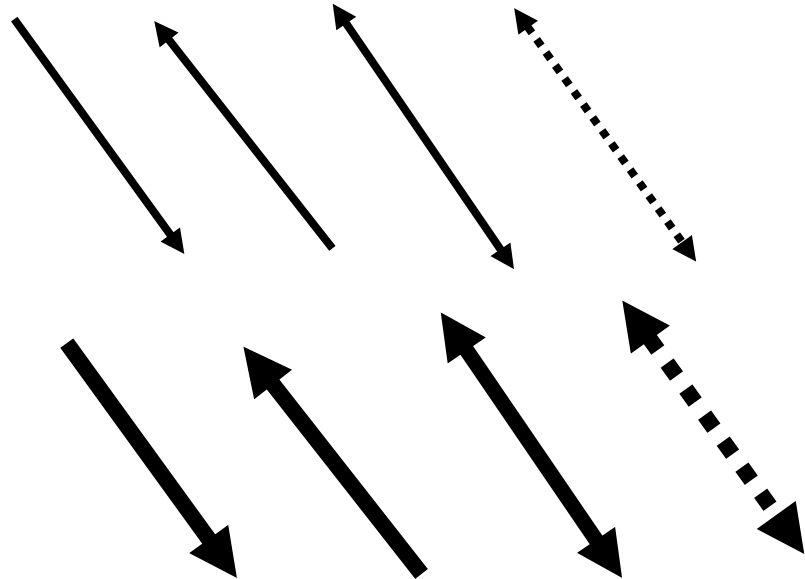
Objectif : valoriser la ville et sa situation

Localiser avec des figurés proportionnels selon la position dans la hiérarchie urbaine




Représenter le réseau de villes autour de Laon sur cette carte

Quelles flèches choisir ?



Situer & localiser à l'échelle régionale

Une ville moyenne insérée dans un réseau de villes moyennes...

Laon, Soissons, St-Quentin 

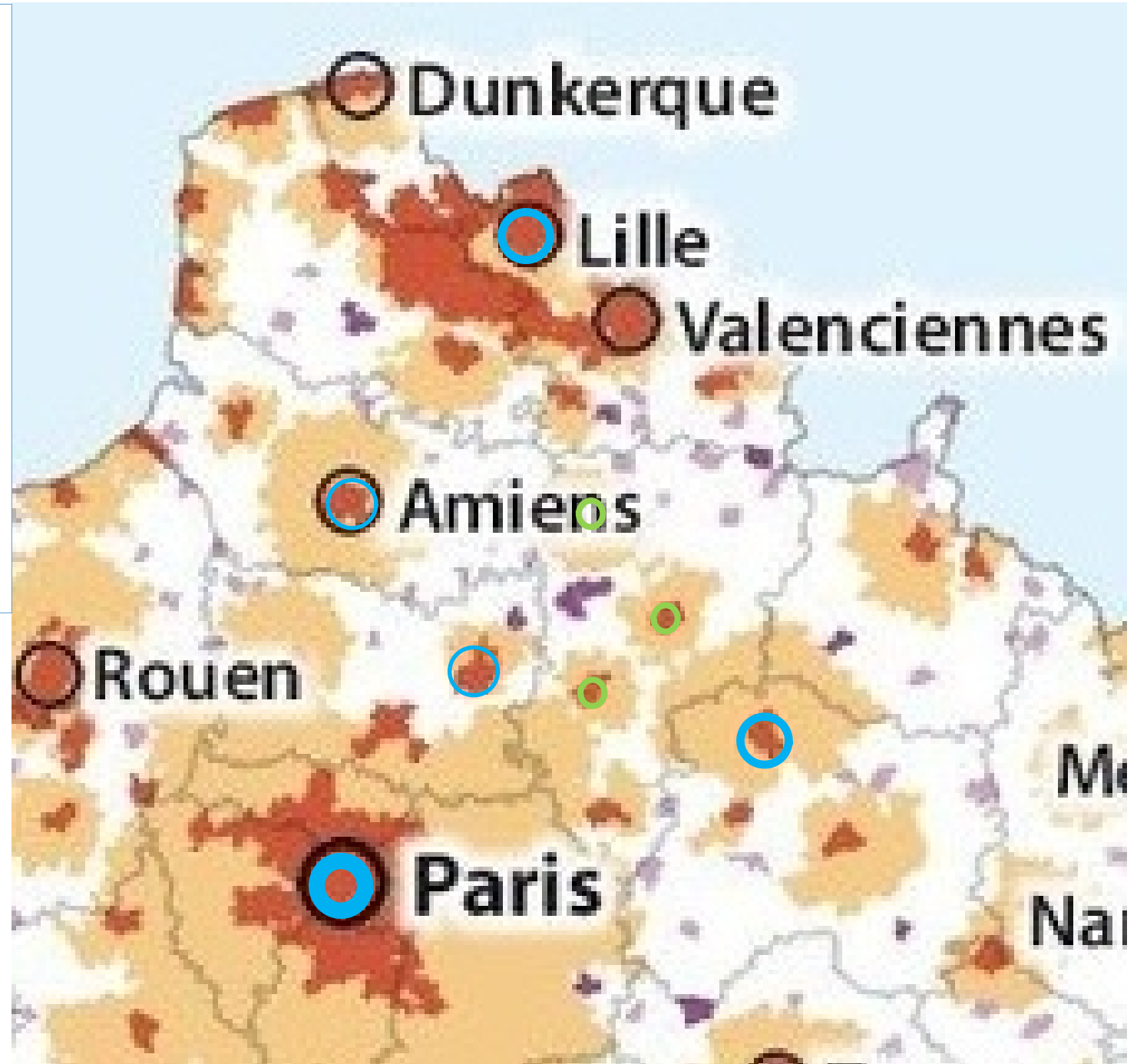
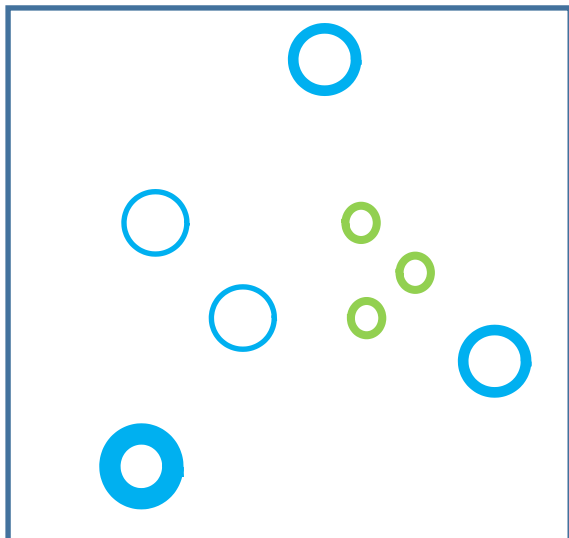
... relié aux grandes villes...

Amiens, Compiègne 

... et des métropoles
(régionale, européenne ou mondiale)

Reims, Lille, Paris  

Contextualiser,
situer la ville dans
la hiérarchie
urbaine



Situer & localiser à l'échelle nationale

Laon

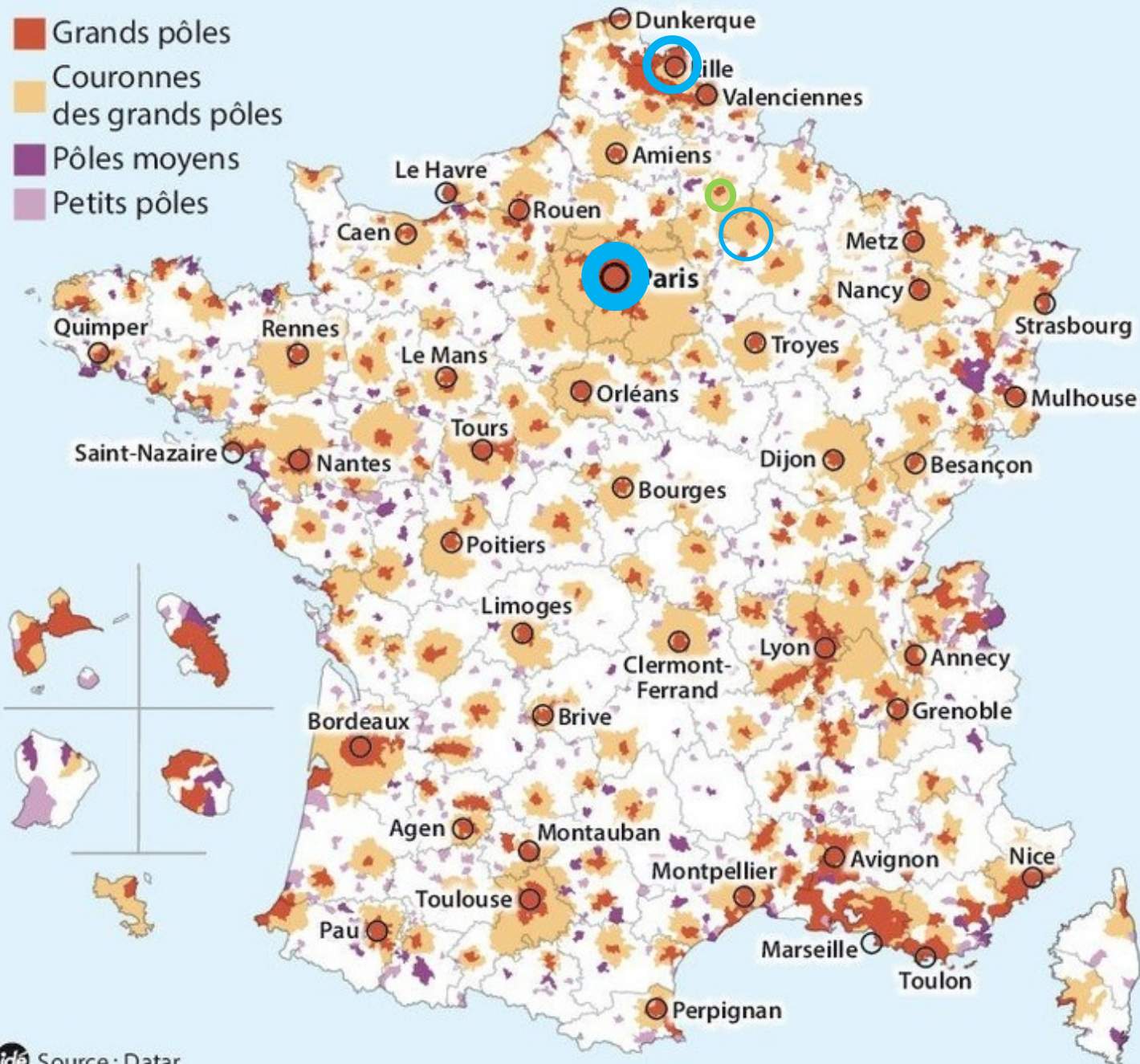
une ville moyenne insérée dans un réseau de villes

et reliée à des métropoles

régionale, européenne ou mondiale

Contextualiser pour faire le lien avec les métropoles dont on doit aussi parler dans ce thème

Les aires urbaines



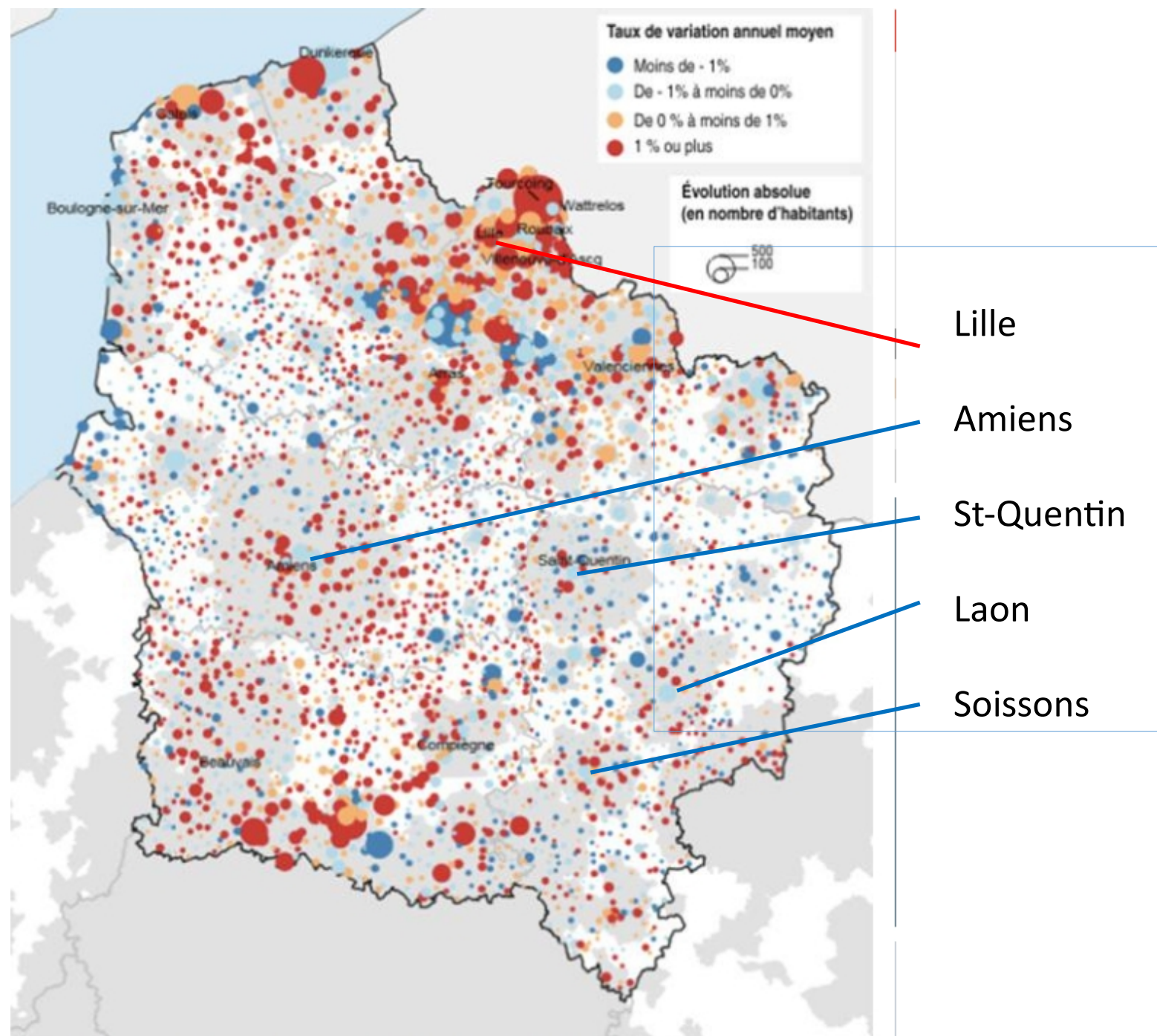
Comprendre l'étalement urbain :

des villes-centres de villes moyennes qui perdent en population et des villages périurbains qui gagnent.

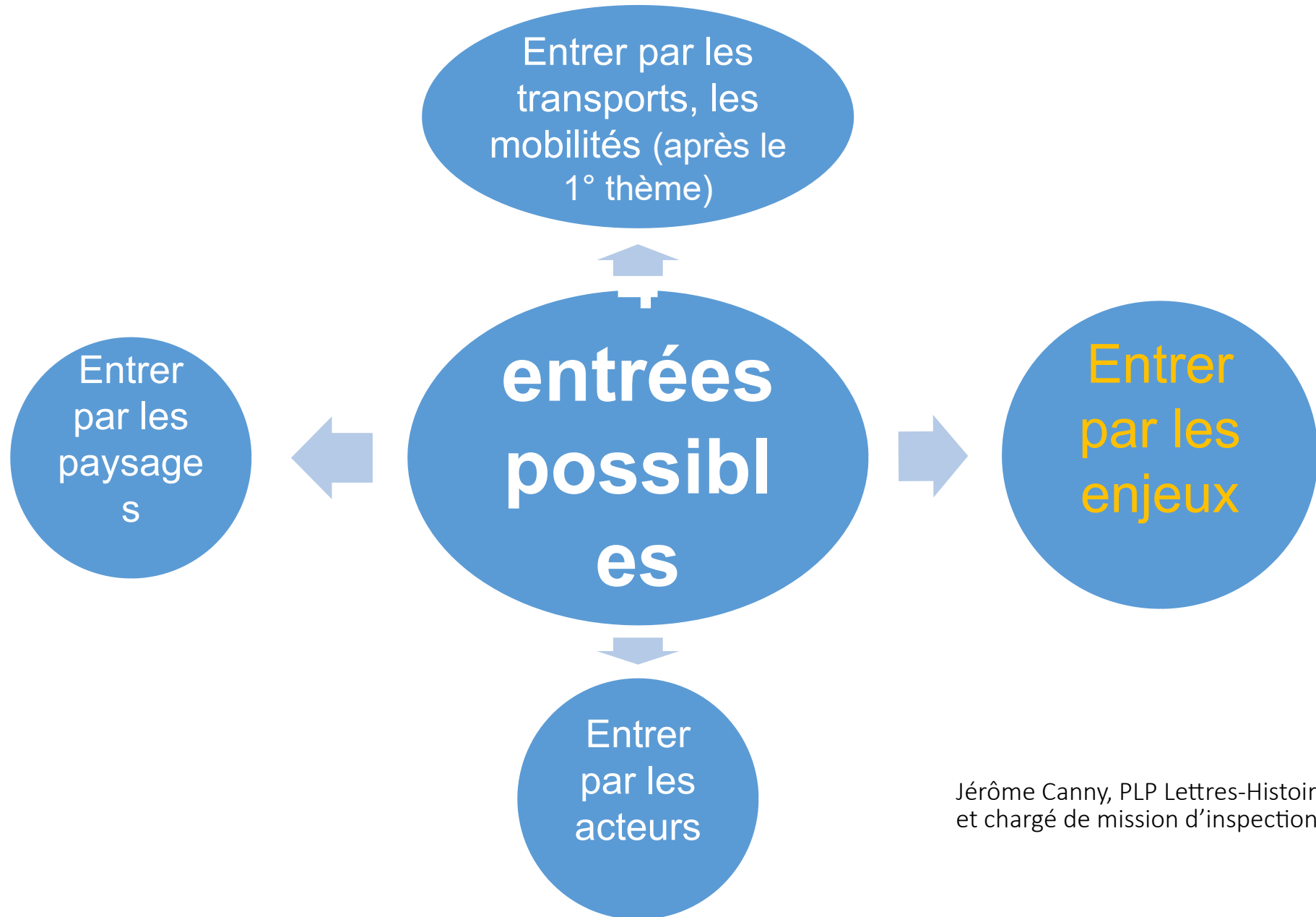
Pourquoi ?

Besoin de documents complémentaires à montrer aux élèves : cartes à plus petite échelle (Géoportail), chiffres de l'INSEE, photos, ...

Jérôme Canny, PLP Lettres-Histoire-Géographie et chargé de mission d'inspection



CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux



Jérôme Canny, PLP Lettres-Histoire-Géographie et chargé de mission d'inspection

Entrer par les enjeux

Avec les médias,
la presse locale,
la communication
publique et politique
locale

Travail en groupes possible

Autre piste de travail, complémentaire
ou à mener en parallèle :
identifier les acteurs du territoire urbain



Jérôme Canny, PLP Lettres-
Histoire-Géographie
et chargé de mission
d'inspection



Identifier et nommer l'enjeu pour la ville à partir du document :

VIE LOCALE

A Laon, l'installation électrique du Poma démontée

Par L'Aisne Nouvelle | Publié le 24/10/2017



Autre piste de travail : identifier les acteurs du territoire urbain

L'actu de votre commu

- SAINT-QUENTIN
- BOHAIN-EN-VERMANDOIS
- LE CATELET
- MOÿ-DE-L'AISNE
- VERMAND
- RIBEMONT
- SAINT-SIMON
- HAM ET EN
- THIÉRAULT
- CHAUNY
- TERGNIET
- LAON ET

VOTRE COMMUNE

L'enjeu :

- Se déplacer
- Venir au lycée
- Monter

Lien avec le
1^o thème de géographie

VIE LOCALE

A Laon, l'installation électrique du Poma démontée

Par L'Aisne Nouvelle | Publié le 24/10/2017



L'actu de votre commu

SAINT-OUENTIN	SAINT-SIM
BOHAIN-EN-	HAM ET EI
VERMANDOIS	THIÉRA
LE CATELET	CHAUN
MÔY-DE-L'AI	TERGNI
VERMAND	LAON E
RIBEMONT	

VOTRE COMMUNE

Le top des internautes

Identifier et nommer les enjeux pour la ville à partir du document :

.....

.....

.....

Autre piste de travail : identifier les acteurs du territoire urbain



Les enjeux :

- Stationner dans le centre-ville...
- ... pour aller faire ses courses en ville...
- ... pour y maintenir les petits commerces



Identifier et nommer les enjeux pour la ville et ses habitants à partir du document :

.....

.....

.....

Autre piste de travail :
identifier les acteurs du territoire urbain



Des enjeux :

- Stationner dans le centre-ville...
- ... à condition d'avoir une voiture électrique...
- ... pour contribuer à limiter la pollution atmosphérique ... en ville
- Protéger la santé des habitants



Identifier et nommer l'enjeu pour la ville à partir du document :

.....

Autre piste de travail :
identifier les acteurs du territoire urbain



CŒUR DE *ville*
REDYNAMISER LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE

11 actions en faveur du commerce

Plan Marshall pour le Coeur de Ville : Afin de redynamiser le commerce de centre-ville, la Ville de Laon a présenté 11 actions en faveur des commerces de centre-ville. Ces différentes actions ont été présentées dans le cadre de l'appel à projet FISAC 20...

[+ Lire la suite de : 11 actions en faveur du commerce](#)

L'enjeu

- Maintenir les commerces du centre-ville
- Eviter les boutiques vides

Pour aller plus loin dans l'analyse :
une [vidéo de France Télévisions](#) sur les choix que doivent faire les élus locaux et les limites de leur action face aux entreprises. Centre Vs Etalement



CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux



11 actions en faveur du commerce de centre ville

Création d'une halle, marché couvert à Vaux

La Ville souhaite se doter d'une halle de marché couvert, une halle, mêlant des commerces et un lieu de restauration. Elle valoriserait produits locaux et savoir-faire du terroir. À l'intersection de plusieurs quartiers, ce marché sera accessible au plus grand nombre d'habitants.

Le quartier de Vaux a une position à la fois centrale et commerciale. Cet espace aura pour ambition de revitaliser ce quartier et insufflera une nouvelle dynamique.

Aides à la modernisation

Les boutiques en trompe-l'œil sur certaines vitrines ont diminué l'impact visuel des cellules vides.

Par le biais du dispositif FISAC et de son régime d'aide, la Ville de Laon soutiendra financièrement les repreneurs de cellules vides et les commerces existants, afin de moderniser leurs locaux commerciaux, que ce soit en terme, d'accessibilité et d'attractivité.

Le commerce connecté

Face à la croissance du commerce en ligne il faut innover, s'adapter et utiliser les mêmes outils que le e-commerce pour communiquer avec les clients.

L'enjeu est de créer une application mobile avec :
découverte en ligne des commerces, idées shopping, conseils (mode, beauté, recettes), promotion et couponing..., fidélisation.

Création d'une maison Cœur de Ville

L'idée est de créer un espace dédié et identifié pour les commerçants ou porteur de projets.

Elle sera l'interface entre les différents partenaires locaux et institutionnels et sera la vitrine du dispositif FISAC et de la politique « Cœur de Ville 2025 ».

Un(e) animateur(trice) du commerce

L'animateur/animateur sera l'ambassadeur du dispositif et proposera la mise en œuvre, en concertation avec tous les partenaires, des mesures nécessaires pour revitaliser, développer les activités commerciales sur l'ensemble de la ville.

Création d'une Charte d'enseigne/façade

Cette charte visera à améliorer l'attractivité de l'ensemble de la ville et valoriser le patrimoine historique de Laon. Il faut aider les commerçants qui investissent pour que leurs façades et vitrines soient en conformité avec le règlement local de publicité approuvé en mars 2017.

CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux



Pépinière d'artisans d'art

Cette pépinière s'inscrit dans une démarche de développement commercial, d'ouverture culturelle et de soutien à la filière des métiers d'art. Cette démarche de reconquête des rez-de-chaussée commerçants de la Cité Médiévale doit monter en puissance. Il s'agit de recréer une boucle marchande avec la cathédrale en s'appuyant sur notre image de « Ville d'art et d'histoire ».

La communication

Afin de lutter contre l'évasion commerciale vers les villes voisines, il faut inciter les habitants de la zone de chalandise à consommer sur notre territoire et promouvoir le commerce de proximité par le biais d'actions de communication visant à valoriser le tissu commercial local. Un travail de prospection sera mené pour attirer de nouvelles enseignes dans notre ville.

La gratuité du stationnement

L'objectif est de favoriser l'accès aux commerces grâce à une rotation plus importante des véhicules sur les places de stationnement, tout en levant le frein que peut être le stationnement payant. Une réglementation sous forme de zone bleue avec un stationnement gratuit est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018.

Le périmètre de sauvegarde

Il est difficile de retrouver une vocation commerciale pour les espaces libres. Il convient de recentrer les efforts de reconquête commerciale sur un périmètre plus restreint et permettre aux autres espaces d'évoluer vers une autre vocation et de bénéficier d'une requalification.

Il faut densifier l'offre commerciale sur un périmètre restreint et protégé. C'est l'enjeu primordial de la mise en place de ce périmètre tant pour la Cité Médiévale, pour le quartier de Vaux que pour la gare.

L'accompagnement à la transmission

De nombreuses entreprises viables se retrouvent en difficultés, faute d'avoir anticipé la transmission et trouvé un repreneur. Le but de cette action est de mettre en place les mesures pour la recherche de repreneurs qui permettront de pérenniser l'activité.

BUDGET PRÉVISIONNEL

2 850 000 €

Ces différentes actions ont été présentées dans le cadre de l'appel à projet FISAC 2018.

CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux



**5 axes
ambitieux
et réalistes,
pour notre
ville**

Le renouveau du Cœur de ville

Repenser et redéfinir Le Cœur de ville en construisant une stratégie offensive de reconquête des fonctions de centralité et de requalification du patrimoine.

- Etude urbaine "Cœur de ville 2025".
- L'art dans les rues.
- Un grand plan pour l'habitat.
- L'entretien et la valorisation de notre patrimoine exceptionnel.

LAON, fer de lance de la transition écologique

- Faire de la transition écologique un axe de développement et non de contraintes.
- Développer les modes de déplacements doux.
- L'efficacité énergétique.
- Un environnement à préserver.
- Favoriser les véhicules à zéro émission.
- L'économie circulaire.

L'attractivité et l'emploi

L'emploi et l'attractivité du territoire seront prioritaires. Nous nous inscrivons dans le dynamisme de la 3^{ème} révolution industrielle portée par la région Hauts-de-France.

- Développer l'attractivité et l'accessibilité de nos centres-villes.
- Offrir le stationnement à tous pour favoriser le commerce de proximité.
- L'étude pour la création d'une halle de marché couvert à Vaux sera lancée.
- Toujours plus d'événements.
- Favoriser l'emploi.

Le bien vivre ensemble

- Créer du lien.
- Les enfants au cœur de l'avenir de notre ville.
- La sécurité et la tranquillité pour chacun.

Une nouvelle gouvernance

Les projets seront concertés et la population associée à l'avenir de notre ville.

- Création d'une application « Ville de Laon » pour smartphone.
- Création d'une commission municipale "Cœur de Ville 2025".
- Mise en place de budgets participatifs en 2019.
- Une communication moderne et connectée pour être plus proche des Laonnois et des Laonnoises

CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux

Identifier et nommer l'enjeu pour la ville à partir du document :

.....
.....
.....

Autre piste de travail : identifier les acteurs du territoire urbain

Vidéo de promotion réalisée par la communauté d'agglomération du Pays de Laon

Découvrez la nouvelle vidéo de promotion réalisée par la communauté d'agglomération du Pays de Laon pour le développement économique. Celle-ci présente de manière dynamique les atouts de notre territoire. Elle sera présentée lors de salons professionnels (Salon de l'immobilier d'entreprise en décembre, Franchise Expo en mars...) dans le but d'attirer de nouveaux investisseurs. Merci à [Fruits Rouges & Co](#), [Daunat](#), [Diane Industries](#), [Noirot \(Groupe Muller\)](#), [Crown Cork Company France](#), [SDP](#), [Groupe Caille](#), [Weill](#), [MotorSport Vision - MSV](#), [Center Parcs Le Lac d'Ailette](#), au laboratoire départemental d'analyse et de recherche, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs économiques locaux pour leur contribution et leur confiance.



Des enjeux

- Le travail...
- Attirer des entreprises,
Se différencier pour exister ?
développer l'économie,
- Des métiers de pointe, de
haute technologie
(la matière grise = une ressource,
un atout pour le territoire urbain)
- Inventer de nouveaux
produits, de nouveaux
services, les produire,
diffuser, commercialiser

Des acteurs du territoire urbain : publics et privés en synergie, en réseau

Vidéo de promotion réalisée par la communauté d'agglomération du Pays de Laon

Découvrez la nouvelle vidéo de promotion réalisée par la communauté d'agglomération du Pays de Laon pour le développement économique. Celle-ci présente de manière dynamique les atouts de notre territoire. Elle sera présentée lors de salons professionnels (Salon de l'immobilier d'entreprise en décembre, Franchise Expo en mars...) dans le but d'attirer de nouveaux investisseurs.

merci à Fruits Rouges & Co, Daunat, Diane Industries, Noirot (Groupe Müller), Crown Cork Company France, SDP, Groupe Caille, Weill, MotorSport Vision - MSV, Center Parcs Le Lac d'Ailette, au laboratoire départemental d'analyse et de recherche, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs économiques locaux pour leur contribution et leur confiance.



Identifier et nommer l'enjeu pour la ville à partir du document:

.....

Autre piste de travail :
Identifier les acteurs du territoire urbain



L'enjeu

- Augmenter le niveau de qualification des habitants, des jeunes



Identifier et nommer les enjeux pour la ville à partir du document:



Autre piste de travail : Identifier les acteurs du territoire urbain

INDUSTRIE

UNAT, UN LEAD RO-ALIMENTAI

Des enjeux

- Maintenir l'emploi existant pour les ouvrièr·e·s
- Renforcer la filière agro-industrielle régionale
- Répondre à un certain type de demande de consommation alimentaire : un modèle durable ou pas ? Quelles innovations pour l'améliorer ?



INDUSTRIE

**UNAT, UN LEAD
RO-ALIMENTAI**

Identifier et nommer les enjeux pour la ville à partir du document:

.....
.....
.....
.....

Autre piste de travail : Identifier les acteurs du territoire urbain



LAON ET ENVIRONS

COMMERCE

Avis favorable pour le projet du nouveau Leclerc à Laon

La commission départementale d'aménagement commercial a rendu sa décision mercredi : elle accorde un avis favorable à l'implantation d'un nouveau Leclerc.

Par Pénélope Milan (L'union) | Publié le 06/07/2018

PARTAGER TWITTER Le journal du jour à partir de 0.90€



[Vidéo du directeur de Leclerc](#)

Des enjeux

- Maintenir et développer l'emploi local privé
- Limiter l'étalement urbain et la consommation de terres agricoles ?
- Répondre à un certain type de demande de consommation : un modèle durable ou pas ? Quelles innovations pour l'améliorer ?

Pour aller plus loin dans l'analyse :
une [vidéo de France Télévisions](#) sur les choix que doivent faire les élus



< LAON ET ENVIRONS

COMMERCE

Avis favorable pour le projet du nouveau Leclerc à Laon

La commission départementale d'aménagement commercial a rendu sa décision mercredi : elle accorde un avis favorable à l'implantation d'un nouveau Leclerc.

Par Pénélope Milan (L'union) | Publié le 06/07/2018

f PARTAGER

twitter TWITTER

Le journal du jour à partir de 0.90€



[Vidéo du directeur de Leclerc](#)

CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux

7 millions d'euros de déficit à l'hôpital de Laon

MIS EN LIGNE LE 22/04/2019 À 15:07 [YVES KLEIN](#)

Le déficit menace les emplois. Un plan de retour à l'équilibre sera présenté en mai.

Identifier et nommer l'enjeu pour la ville à partir du document:

.....

Autre piste de travail :
Identifier les acteurs du territoire urbain



CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux

7 millions d'euros de déficit à l'hôpital de Laon

MIS EN LIGNE LE 22/04/2019 À 15:07 [YVES KLEIN](#)

Le déficit menace les emplois. Un plan de retour à l'équilibre sera présenté en mai.

Un enjeu

Soigner

Se soigner

Avoir accès aux soins

? déserts médicaux

La concurrence des métropoles pour certains patients, par choix ou par nécessité médicale : Reims, Lille, Paris



CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux

Identifier et nommer l'enjeu pour la ville à partir du document:

.....

Autre piste de travail : Identifier les acteurs du territoire urbain



Toutes les démarches



Annuaire des services



Plan interactif



Travaux



Espace Familles



Espace Emploi

DÉCOUVRIR LAON

MAIRIE

CADRE DE VIE

CULTURE ET LOISIRS

SERVICES AUX LAONNOIS

Accueil > Services aux Laonnois > Services publics

Services publics

Préfecture de l'Aisne

27 rue Paul Doumer 02000 LAON

Tél. : 03 23 21 82 82

www.aisne.pref.gouv.fr/

[Situer ce lieu sur le plan](#)

lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15
mardi et jeudi de 8h45 à 12h00

Conseil Départemental de l'Aisne

Rue Paul Doumer 02200 Laon

Tél. : 03 23 24 60 60

www.aisne.com

[Situer ce lieu sur le plan](#)

Centre des Finances publiques

Cité administrative 02000 LAON

Tél. : 03 23 26 28 01

www.impots.gouv.fr

[Situer ce lieu sur le plan](#)

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

29 boulevard Roosevelt 02321 Saint-Quentin CEDEX

Tél. : 0 810 25 02 80

www.caf.fr

[Situer ce lieu sur le plan](#)

prix d'un appel local sur un téléphone fixe

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

rue Romanette 02000 LAON

www.ameli.fr

[Situer ce lieu sur le plan](#)

Tribunal de Grande Instance

Place Aubry 02200 Laon

Tél. : 03 23 26 29 00

annuaires.justice.gouv.fr

[Situer ce lieu sur le plan](#)

Poste Laon Gare

Place des Droits de l'homme 02000 LAON

Tél. : 36 31

www.laposte.fr

[Situer ce lieu sur le plan](#)

numéro non surtaxé

Poste Laon Plateau

6 rue du Bourg 02000 LAON

Tél. : 36 31

www.laposte.fr

[Situer ce lieu sur le plan](#)

numéro non surtaxé

L'enjeu

- Maintenir les services publics dans les villes moyennes des départements ruraux

Les villes moyennes, villes des services publics ?



Toutes les démarches



Annuaire des services



Plan interactif



Travaux



Espace Familles



Espace Emploi

DÉCOUVRIR LAON

MAIRIE

CADRE DE VIE

CULTURE ET LOISIRS

SERVICES AUX LAONNOIS

Accueil > Services aux Laonnois > Services publics

Services publics

Préfecture de l'Aisne

27 rue Paul Doumer 02000 LAON

Tél. : 03 23 21 82 82

www.aisne.pref.gouv.fr/

[Situer ce lieu sur le plan](#)

lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15
mardi et jeudi de 8h45 à 12h00

Conseil Départemental de l'Aisne

Rue Paul Doumer 02200 Laon

Tél. : 03 23 24 60 60

www.aisne.com

[Situer ce lieu sur le plan](#)

Centre des Finances publiques

Cité administrative 02000 LAON

Tél. : 03 23 26 28 01

www.impots.gouv.fr

[Situer ce lieu sur le plan](#)

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

29 boulevard Roosevelt 02321 Saint-Quentin CEDEX

Tél. : 0 810 25 02 80

www.caf.fr

[Situer ce lieu sur le plan](#)

prix d'un appel local sur un téléphone fixe

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

rue Romanette 02000 LAON

www.ameli.fr

[Situer ce lieu sur le plan](#)

Tribunal de Grance Instance

Place Aubry 02200 Laon

Tél. : 03 23 26 29 00

annuaires.justice.gouv.fr

[Situer ce lieu sur le plan](#)

Poste Laon Gare

Place des Droits de l'homme 02000 LAON

Tél. : 36 31

www.laposte.fr

[Situer ce lieu sur le plan](#)

numéro non surtaxé

Poste Laon Plateau

6 rue du Bourg 02000 LAON

Tél. : 36 31

www.laposte.fr

[Situer ce lieu sur le plan](#)

numéro non surtaxé

CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux

Identifier et nommer l'enjeu pour la ville à partir du document:

.....

Autre piste de travail : Identifier les acteurs du territoire urbain

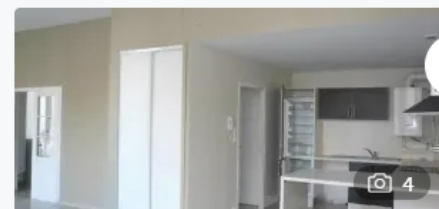
SeLoger Acheter Louer Construire Emprunter Emménager Estimer

LOCATION APPARTEMENT LAON BUDGET SURFACE

114 annonces Location d'appartements à Laon (02000)

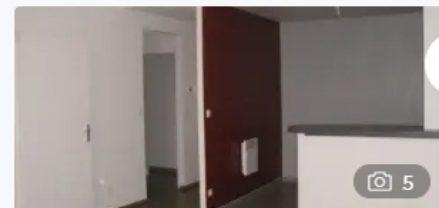
Liste (114) Carte (79)

Trier par Prix décroissant ?



Appartement
4 p 2 ch 114,77 m²
655 €^{CC}
Laon

NATIVE IMMOBILIER
✉ ☎



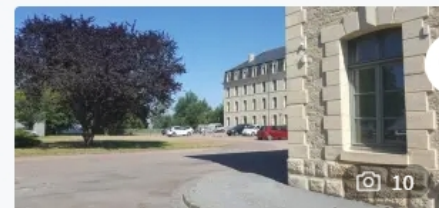
Appartement
4 p 2 ch 73 m²
633 €^{CC}
Laon

NATIVE IMMOBILIER
✉ ☎



Appartement
4 p 3 ch 95,63 m²
629 €^{CC}
Laon

NATIVE IMMOBILIER
✉ ☎



Appartement
4 p 3 ch 96 m²
611 €^{CC}
Laon

ARIANE IMMOBILIER
✉ ☎

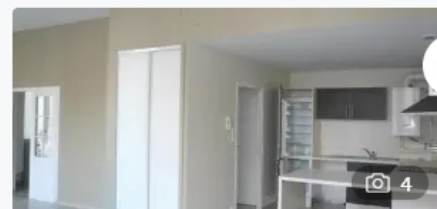
L'enjeu

- Se loger...
- ...dans des conditions satisfaisantes...
- ... à un prix + ou - abordable

114 annonces Location d'appartements à Laon (02000)

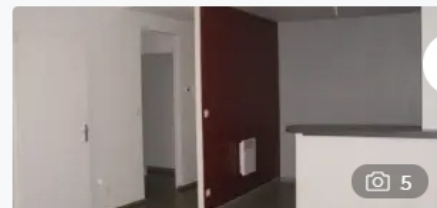
Liste (114) Carte (79)

Trier par Prix décroissant ?



Appartement
4 p 2 ch 114,77 m²
655 €^{CC}
Laon

NATIVE
IMMOBILIER



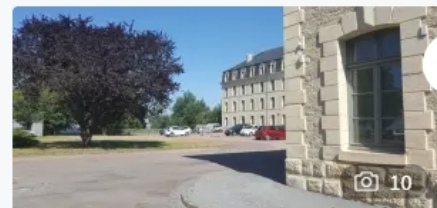
Appartement
4 p 2 ch 73 m²
633 €^{CC}
Laon

NATIVE
IMMOBILIER



Appartement
4 p 3 ch 95,63 m²
629 €^{CC}
Laon

NATIVE
IMMOBILIER



Appartement
4 p 3 ch 96 m²
611 €^{CC}
Laon

ARIANE
IMMOBILIER

Identifier et nommer l'enjeu pour la ville à partir du document:

.....

1,3 million pour créer un espace bien-être au Dôme de Laon **L'union**

Pour donner un nouvel élan au Dôme, les élus ont donné leur feu vert à l'aménagement d'un nouvel espace bien-être et de plages extérieures. Grande nouveauté : la grotte à sel.



Autre piste de travail : Identifier les acteurs du territoire urbain



Les extérieurs de la piscine vont être entièrement refaits. - J-M Champagne

L'enjeu

- Développer l'offre de loisirs, notamment l'été, pour les habitants, les familles et les jeunes

1,3 million pour créer un espace bien-être au Dôme de Laon **L'union**

Pour donner un nouvel élan au Dôme, les élus ont donné leur feu vert à l'aménagement d'un nouvel espace bien-être et de plages extérieures. Grande nouveauté : la grotte à sel.



Les extérieurs de la piscine vont être entièrement refaits. - J-M Champagne

L'enjeu

- Offrir une aire de jeu aux enfants et aux familles
- Améliorer le cadre de vie dans un quartier de la ville
- Permettre aux habitants de se connaître



Quartier d'Ardon face à l'école primaire

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ AU COEUR DES QUARTIERS



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DOIT ÊTRE RÉVISÉ AVANT
L'INSTALLATION DE LA STRUCTURE AUX ÉLÉMENTS DE LA TOILE EN UN PAYSAGE RÉÉCRIVANT LE CADRE DE LA DÉTENTE
UN PARKING AVEC 100 NOUVEAUX ESPACES DE STATIONNEMENT
UNE NOUVELLE AIRE DE JEU COUVRANT 500 M² À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Identifier et nommer l'enjeu pour la ville à partir du document :

.....

.....

.....

Autre piste de travail :
Identifier les acteurs du territoire urbain



Un enjeu

Gérer les déchets
ménagers

Plus belle la ville !



Identifier et nommer les enjeux pour la ville à partir du document :

.....

.....

.....

.....

Autre piste de travail : Identifier les acteurs du territoire urbain



Des enjeux

- Améliorer le cadre de vie urbain
- Limiter l'utilisation (difficile sur les pentes) des tondeuses et débroussailleuses par les agents de la ville.

Eric Delhaye, le maire

- Aider à la création d'un élevage dans l'agglomération

Plus belle
la ville durable ?



Identifier et nommer les enjeux pour la ville à partir du document :

.....
.....
.....
.....

Autre piste de travail : Identifier les acteurs du territoire urbain

ACCUEIL > RELIGION

A Laon, le joyau de la « montagne couronnée »

Paula Boyer, à Laon, le 26/08/2011 à 14:28



Des enjeux

- Développer le tourisme
- Valoriser le patrimoine médiéval (secteur sauvegardé, 80 monuments historiques classés)

Une [vidéo promotionnelle](#) de l'office de tourisme du Pays de Laon (Communauté d'agglo)

ACCUEIL > RELIGION

A Laon, le joyau de la « montagne couronnée »

Paula Boyer, à Laon, le 26/08/2011 à 14:28



Identifier et nommer les enjeux pour l'agglomération à partir du document :

.....
.....
.....
.....

Autre piste de travail : Identifier les acteurs du territoire urbain

Jérôme Canny, PLP Lettres-Histoire-Géographie et chargé de mission d'inspection

Le préfet dit «oui» au méthaniseur d'Athies-sous-Laon

MIS EN LIGNE LE 2/04/2019 À 18:34 / YVES KLEIN

Athies-sous-Laon
mardi l'arrêt d'exploitation. Déni de démocratie selon le maire.

Le préfet de l'Aisne a signé



Des enjeux aussi dans l'aire urbaine, l'agglo

Un conflit d'acteurs (loi NIMBY)

- Méthaniser les résidus agricoles pour produire de l'énergie : une entreprise locale
- L'Etat : favoriser l'indépendance énergétique
- Les habitants craignent les nuisances

Le préfet dit «oui» au méthaniseur d'Athies-sous-Laon

MIS EN LIGNE LE 2/04/2019 À 18:34 ▸ YVES KLEIN

Athies-sous-Laon
mardi l'arrêt d'exploitation. Déni de démocratie selon le maire.

Le préfet de l'Aisne a signé



Ça ressemble à quoi la ville ? C'est quoi la ville ?

Les photos illustrent les services que l'on trouve en ville... Étudier, se soigner, pratiquer, visiter, travailler, faire des papiers, administrer, s'approvisionner, acheter, habiter, se divertir, ...

Les fonctions urbaines... et leurs acteurs : L'Etat, les habitants, les salariés, les touristes, les usagers, les clients, la mairie, la communauté d'agglomération, le département, la Région

Les villes moyennes en France

« Dans le second thème, **la diversité des aires urbaines est mise en valeur**. Si les métropoles sont de longue date mises en avant, en France, elles ne concentrent qu'un peu moins de la moitié de la population. Le programme propose d'**étudier les villes petites et moyennes qui, entre monde rural et métropoles, constituent un maillage territorial essentiel et génèrent de fortes mobilités**. », extrait du programme (page 9)

Villes moyennes : unités urbaines entre 20000 et 100 000 habitants ([INSEE](#)).

Ni métropole, ni espace rural

Petites villes : entre 2000 et 20000 hab.

Au total, **villes petites et moyennes** comptent 41.830.336 hab. pour une population totale de 67.609.086 hab., soit **61,87% de la population française**,

Les **203 villes moyennes** réunissent en 2014 environ **15 millions d'habitants** soit près de **23 % de la population française**. (source : Géoconfluences)

« Dans le contexte de compétition accrue des territoires, certaines villes n'ont-elles pas un rôle primordial dans la structuration et dans la cohésion territoriale pouvant être qualifiées et désignées de " villes intermédiaires " ? », [Fabien Nadou, 2011](#)

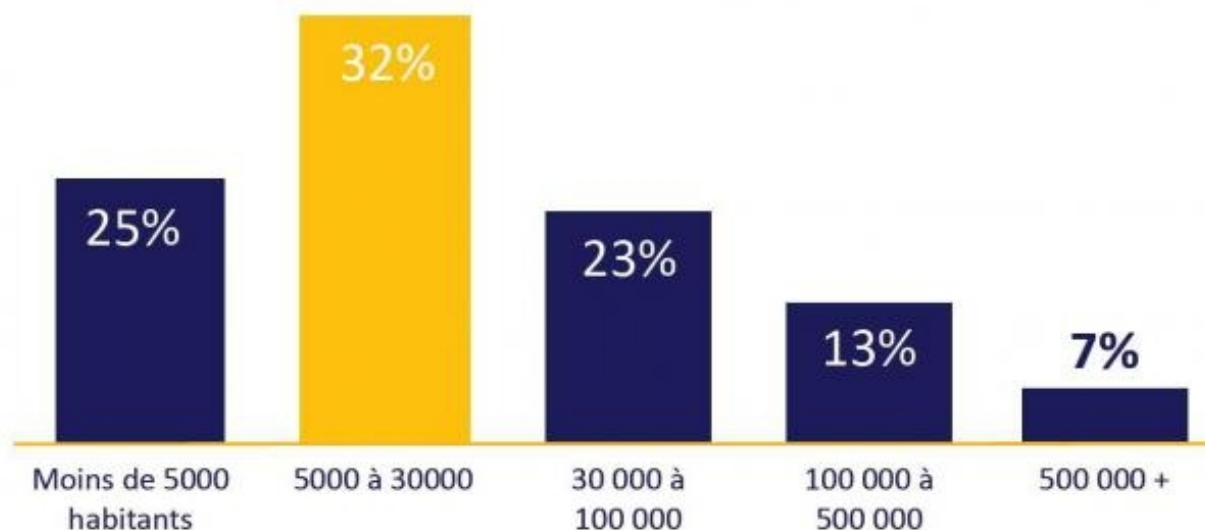
Des débats : la France périphérique ? (Christophe Guilluy) La France des gilets jaunes ?

CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux

« Selon vous, quelle est la **taille idéale d'une ville** pour y vivre ? »



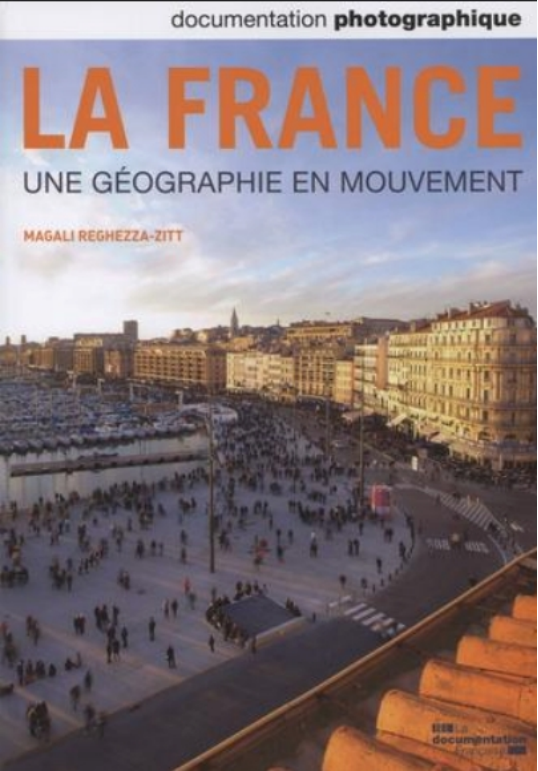
Population : Ensemble des Français



« Le premier baromètre des territoires, établi par l'Ipsos pour le compte de l'association Villes de France, montre que les Français préfèrent les communes de taille intermédiaire. Mais qu'ils s'inquiètent pour leur avenir. »

*Pandémie COVID,
Confinements
Télétravailleurs
? réseaux*

Les villes moyennes en France



CAP – Géographie - Thème : Espaces urbains, acteurs et enjeux

Quelques lectures

[Les villes moyennes en perte de vue ?](#)

[Jean-François Léger](#)

Dans [Population & Avenir](#)

2012/1 (n° 706), pages 4 à 8

[Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires](#)

Magali Talandier et

Valérie Jousseume, *Norois*, 2013

« [Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ?](#) », Frédéric Santamaria, *Revue Norois*, 2012

[Chapitre 8 - La France des villes petites et moyennes,](#)

[François Taulelle](#)

Dans

[La France, une géographie urbaine \(2010\)](#), pages 149 à 168

[2.3 La petite ville comme territoire témoin : « une approche globale et renouvelée de la petite ville »](#)

VILLES MOYENNES ET SCORES DE FRAGILITÉS

Cumul des scores de fragilités



Situation
«favorable»

Situation
«défavorable»

Les scores de fragilités sont basés sur 3 thématiques : dynamique démographique, dynamique économique et fragilité sociale.

Population

en 2014, par unité urbaine



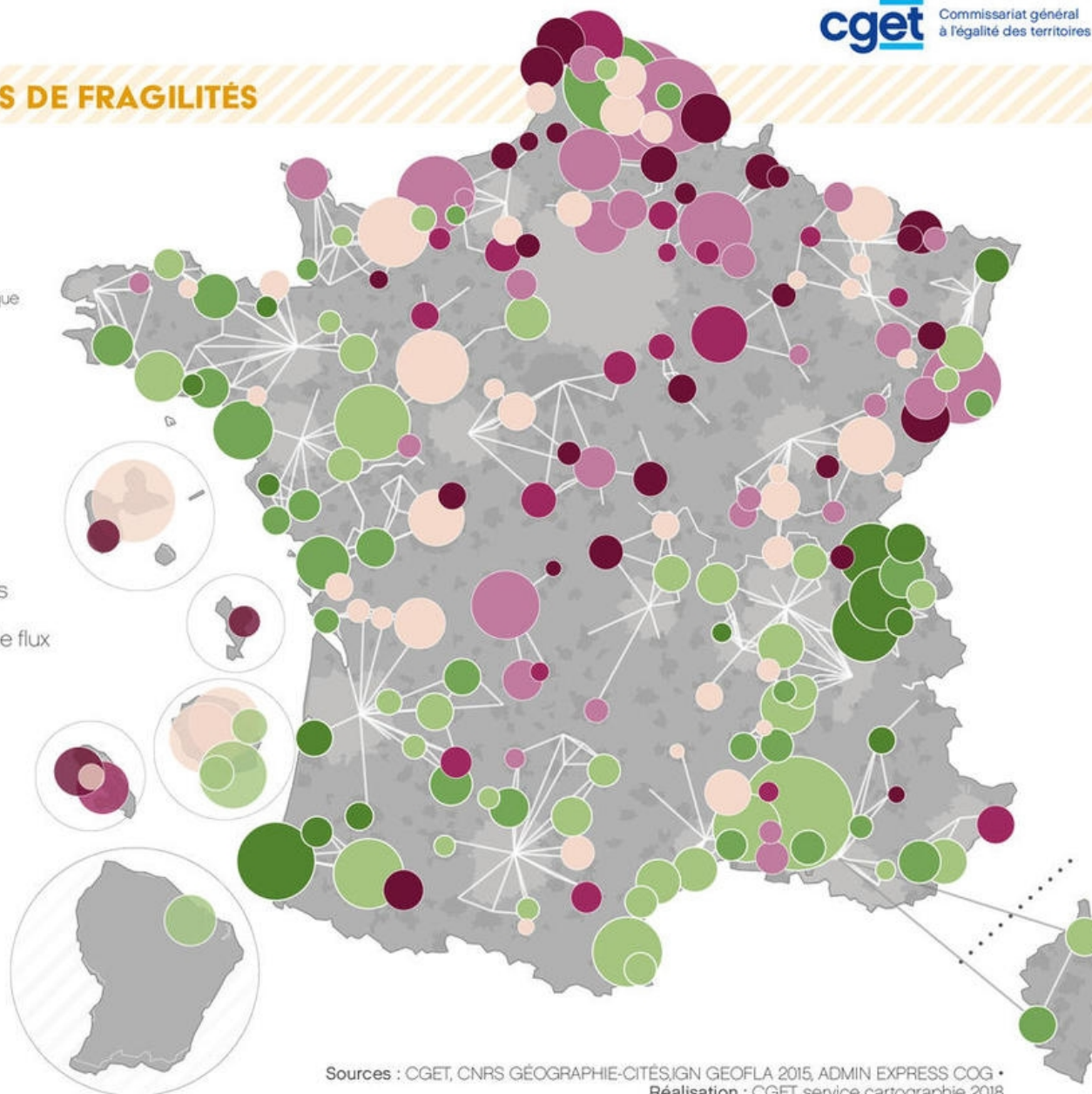
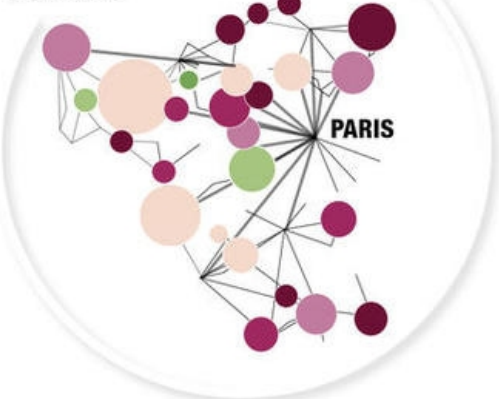
Aire Urbaine

- Grande
- Moyenne
- Petite

Systèmes urbains inter-régionaux

- Intensité des relations entre aires urbaines selon 7 indicateurs de flux

Le Système interrégional de Paris



Les villes moyennes en France

1 Une offre commerciale de périphérie trop dense pour les villes moyennes

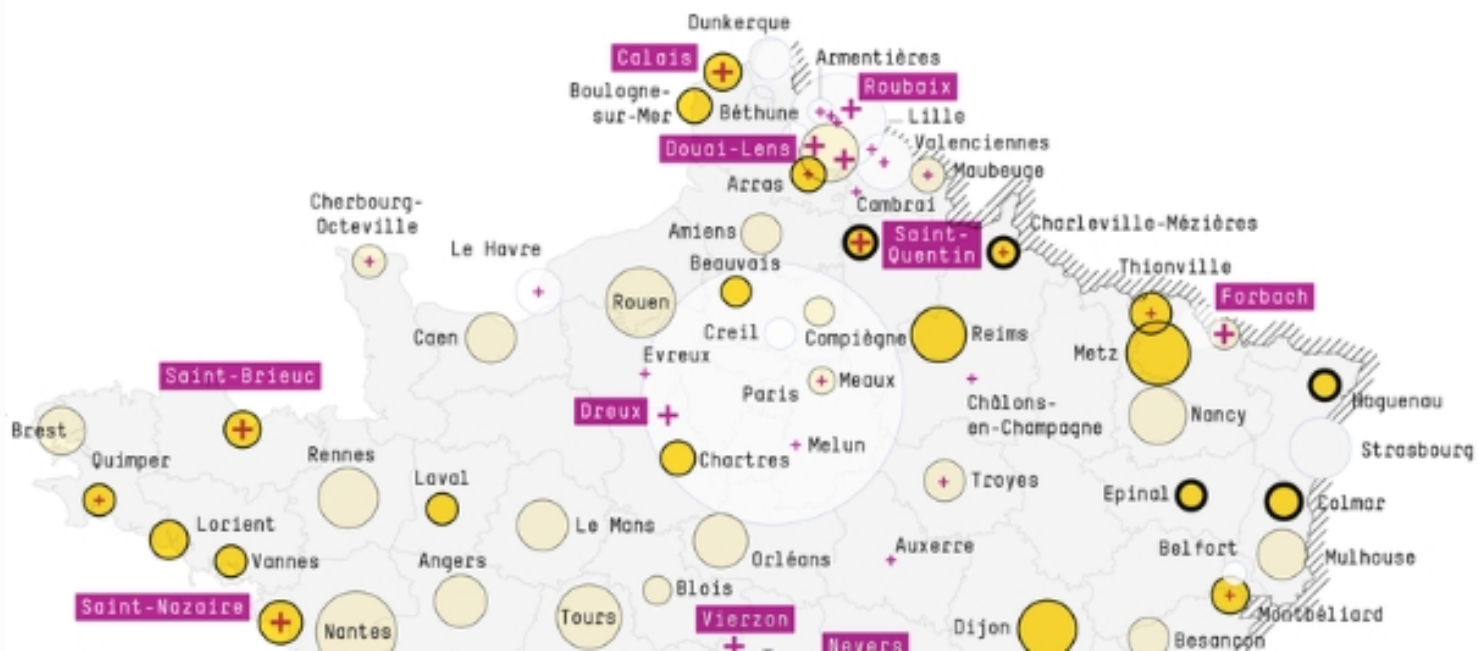
Commerces vacants en centre-ville en 2016
Villes de 30 000 habitants et plus

- + Déclin commercial durable Plus de 15 %
- + Déclin commercial structurel Entre 10 et 15 %

Densité commerciale d'hypermarchés et de supermarchés, en m² pour 1 000 habitants (pour les 100 premières agglomérations en 2013)



Superficie, en m²



« Ce déplacement du commerce vers la périphérie s'accompagne du départ des habitants et des services et contribue à la disparition du mode de vie citadin. »

Le Monde, 23 mars 2019

https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/23/les-centres-des-villes-moyennes-de-france-asphyxies-par-les-centres-commerciaux-des-peripheries_5440237_3224.html

Les villes moyennes en France

Des ressources sur Géoconfluences

Dans le glossaire : Métropole, périurbanisation, réseaux de villes, intercommunalité et Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), voir aussi le glossaire du dossier « De villes en métropoles ».

Villes petites et moyennes

- Redynamiser les centres-villes des villes moyennes françaises ?, brève de 2018
- Philippe Bachimon, Philippe Bourdeau, Jean Corneloup et Olivier Bessy, « Du tourisme à l'après-tourisme, le tournant d'une station de moyenne montagne : St-Nizier-du-Moucherotte (Isère) », 2014
- Simon Edelblutte, « Reconversion industrielle ou redéveloppement territorial ? L'exemple de Thaon-les-Vosges, ancienne ville-usine textile lorraine », 2014
- L'avenir des villes moyennes françaises en question, brève de 2014

Périurbanisation

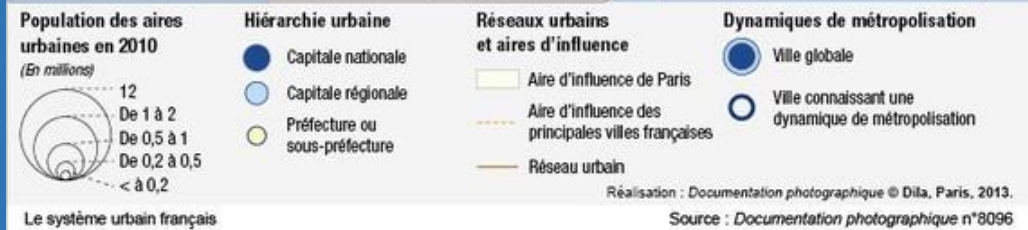
- Lionel Rougé, « Périurbanisation », notion à la une de Géoconfluences, mars 2018.
- Claire Aragau « Le périurbain : un concept à l'épreuve des pratiques », avril 2018.
- Lou Herrmann, « Le lotissement en France : histoire réglementaire de la construction d'un outil de production de la ville », avril 2018.

Acteurs et objectifs du développement durable

- Chloé Tommasi et Anne-Lise Boyer, « La ville durable », 2018.
- Béatrice Bochet, Jean-Bernard Gay, Giuseppe Pini, La ville dense et durable : un modèle européen pour la ville ?, 2004

Prédominance parisienne

- Laurent Carroué, « Paris-Saclay, une Silicon Valley à la française ? », 2017
- Paris 2024, pour une géographie olympique, brève de 2017
- Raphaël Languillon-Aussel, « Tôkyô Disney Resort et Disneyland Resort Paris : deux modèles originaux d'aménagement touristique au Japon et en France », 2011



Les métropoles en France

Statut de métropole accessible aux ensembles > 400 000 hab, dans une aire urbaine > 650 000 hab.

IMPRIMER

Réformer l'organisation territoriale

● Les métropoles

Mis à jour le 15 mai 2017

Au cœur de la réforme territoriale figure l'affirmation des métropoles. Celles-ci ont l'objectif de renforcer les territoires de la République en œuvrant au redressement économique du pays. Après la publication, le 22 avril 2016, du décret portant sa création, Nancy est devenue la 15^e métropole française le 1^{er} juillet 2016, après Nice (2012), Lyon, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lille, Montpellier, Nantes, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse (1^{er} janvier 2015), et les métropoles du Grand Paris et d'Aix-Marseille Provence (1^{er} janvier 2016).

Les métropoles

#PacteÉtatMétropoles

L'innovation au service des territoires

- Le pacte État-Métropoles prévoit la mise en place de 15 pactes métropolitains d'innovation
- Chaque pacte métropolitain d'innovation identifie les domaines stratégiques que l'État et la métropole concernée souhaitent développer ensemble
- Les pactes métropolitain d'innovation visent à intensifier le contenu innovant des politiques conduites par les métropoles



SOURCES : 002, 2014, IRI, GEONIA, 2015



**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
ET ENVIRONNEMENT**



**VILLE
INTELLIGENTE ET
MOBILITÉS**



**EXCELLENCE ÉCONOMIQUE
ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL**



ACADÉMIE
D'AMIENS

Liberté
Égalité
Fraternité

Lettres et Histoire
Géographie

<http://lettres-histoire-geo.ac-amiens.fr/230-cap.html>



LIENS UTILES- SITES

ACTUALITÉS ET NOUVEAUTÉS

HISTOIRE DES ARTS

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

LA PAGE DES INSPECTEURS

LETTRES

PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME

SITE HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

TEXTES OFFICIELS

Voir le contenu de cette rubrique

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Histoire-Géographie Enseignement moral et civique](#) > [Nouveaux programmes - CAP, BAC PRO](#) >
CAP

Des ressources permettant d'appréhender les thèmes.



CAP - GÉOGRAPHIE - THÈME 1

Espaces, transports et mobilités

Les nouveaux programmes - dès la rentrée de septembre 2019

CAP - GÉOGRAPHIE - THÈME 2

Espaces urbains : acteurs et enjeux

Les nouveaux programmes - dès la rentrée de septembre 2019

CAP - HISTOIRE - THÈME 1

La France de la Révolution à la Ve République : l'affirmation démocratique

Les nouveaux programmes - dès la rentrée de septembre 2019

CAP - HISTOIRE - THÈME 2

La France et la construction européenne depuis 1950



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Lettres et Histoire
Géographie**

<http://lettres-histoire-geo.ac-amiens.fr/554-un-atlas-des-hauts-de-france.html>

SOMMAIRE



ÉS ET NOUVEAUTÉS



GÉOGRAPHIE ENSEIGNÉE

**ATLAS PÉDAGOGIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**



Rectorat de l'académie de Lille
144 rue de Bavay
BP 709 - 59033 - Lille Cedex

Rectorat de l'académie d'Amiens
20 boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 - Amiens Cedex 9

Agence Hauts-de-France 2020 - 2040
151 boulevard Hoover
59555 - Lille Cedex

Coordinateurs du projet :
philippe.petit@hautsdefrance.fr
Agence Hauts-de-France 2020 - 2040
eric.froment@ac-amiens.fr
Rectorat de l'académie d'Amiens

Coordinatrice de publication :
sylvie.delbart@hautsdefrance.fr
Agence Hauts-de-France 2020 - 2040

Retrouvons-nous sur



regionhautsdefrance



@hautsdefrance



regionhdf



region_hautsdefrance

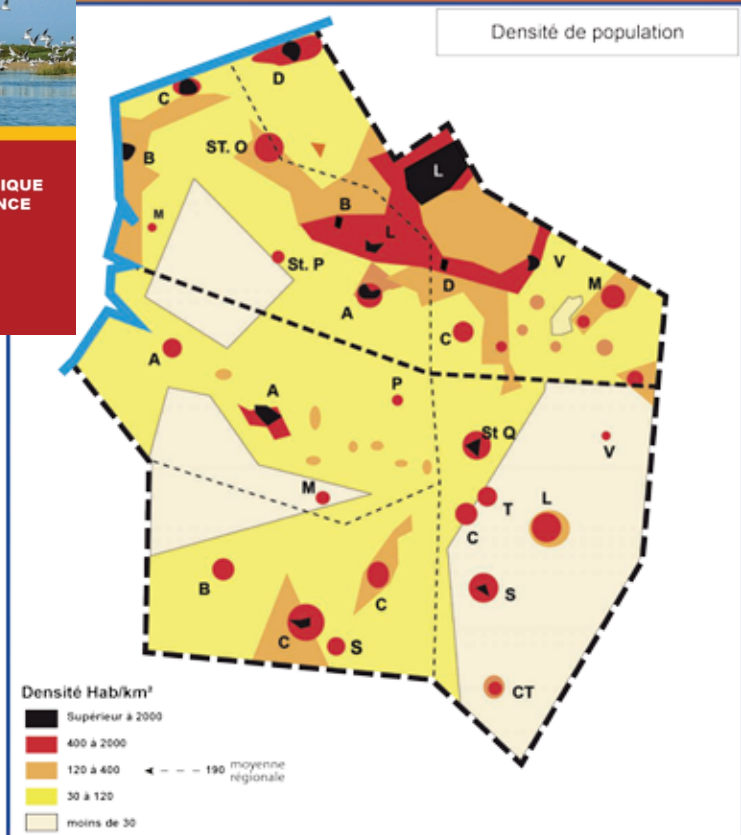
www.hautsdefrance.fr

Préfaces	p	5
La nouvelle région... Hauts-de-France	p	11
○ Carte générale région Hauts-de-France	p	13
La nouvelle région dans son environnement européen	p	15
○ La nouvelle région au coeur des capitales	p	16
○ Produits intérieurs bruts (PIB) par habitant en Europe en 2017	p	18
○ Les grandes infrastructures	p	20
○ La façade maritime : une diversité propice aux complémentarités et à l'ouverture	p	22
I. Ressources, environnement et risques	p	25
○ Relief et hydrographie	p	27
○ Parcs naturels	p	29
○ Gestion de l'eau	p	31
○ Risques d'inondation	p	33
○ Aléa d'érosion des sols	p	35
○ Risques climatiques	p	37
○ Risques technologiques	p	39
II. Population et conditions de vie	p	41
○ Densité de population	p	43
○ Indicateur de fécondité en 2011	p	45
○ Population à l'horizon 2032	p	47
○ Taux de chômage 2014 par zone d'emploi	p	49
○ Taux de pauvreté en 2012	p	51
○ Taux de scolarisation : 15-24 ans en 2011	p	53
○ Part de la population non-diplômée en 2011	p	55
○ Indicateur de développement humain (IDH-4) et potentiel financier	p	57
III. Territoires métropolisés et réseau de villes	p	59
○ Zonage en aires urbaines	p	61
○ Flux domicile-travail. Polarisation urbaine	p	63
○ Cadres des fonctions métropolitaines en 2012 par zone d'emploi	p	65
IV. Réseaux, mobilités et flux	p	67
○ Réseau routier	p	69
○ Lignes ferroviaires de transport de voyageurs	p	71
○ Réseau navigable	p	73
V. Dynamiques des activités économiques et emploi	p	75
○ Orientation économique des territoires en 1982	p	77
○ Orientation économique des territoires en 2012	p	79
○ Evolution de l'emploi au lieu de travail de 1999 à 2011	p	81
○ Production agricole dominante en 2010	p	83
○ Emploi tertiaire en 2013	p	85
Lexique	p	87



ATLAS PÉDAGOGIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

II. POPULATION ET CONDITIONS DE VIE



Des densités de peuplement élevées dépassant les limites régionales

Avec 188 habitants par km², la région Hauts-de-France est plus densément peuplée que la moyenne française. Cette densité élevée s'explique par la présence de nombreux pôles urbains d'envergure. Les territoires les plus denses de la région ont la particularité d'être très étendus et de s'intégrer dans des espaces de peuplement plus vastes.

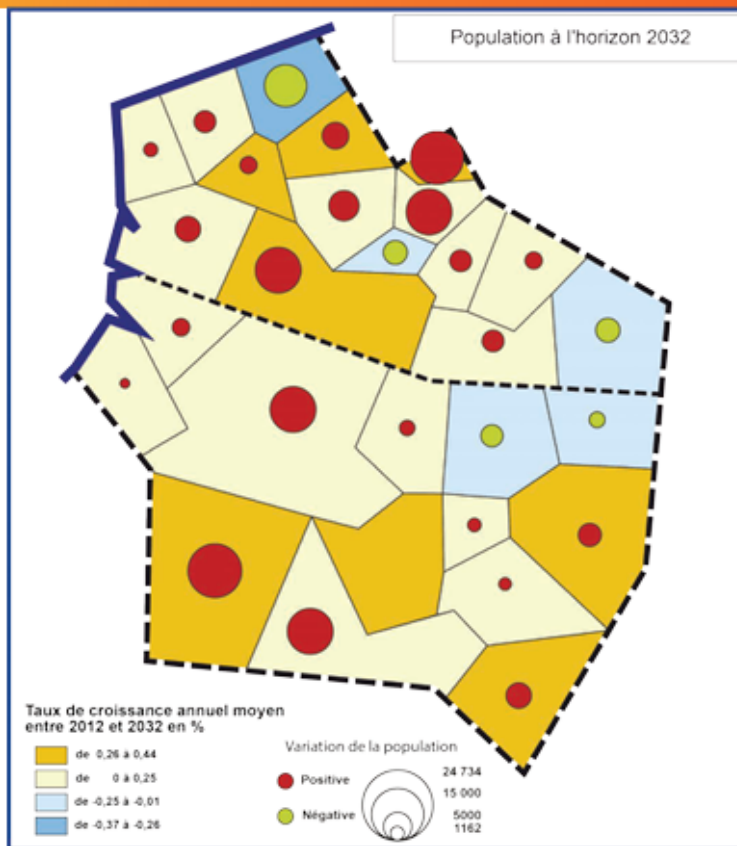
Au nord, la métropole lilloise et le Bassin Minier forment un vaste espace de peuplement et se prolongent au-delà de la frontière belge s'inscrivant dans la continuité de l'Europe du Nord.

Le littoral régional est aussi densément peuplé sur une grande partie de la façade maritime s'inscrivant, par ailleurs, dans la densité de peuplement du littoral belge.

Le casus de la région se caractérise par un peuplement organisé autour de pôles urbains concentrant la population et une densité qui diminue progressivement avec l'éloignement du pôle.

Au sud, la densité importante s'inscrit dans la continuité du peuplement de l'aire urbaine parisienne dont l'influence s'étend sur une partie de la région Hauts-de-France (Créil, Compiègne, Soissons, etc. ...).

II. POPULATION ET CONDITIONS DE VIE



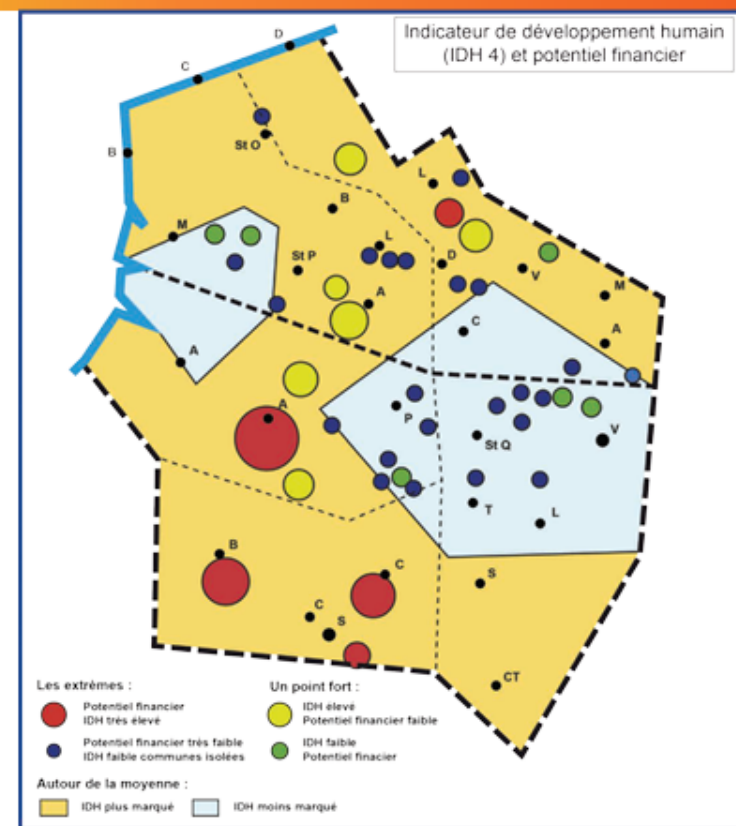
Une baisse potentielle de la population dans plusieurs territoires à l'horizon 2032

Les projections de population réalisées par l'Insee permettent de mesurer l'évolution potentielle du nombre d'habitants si les tendances passées se prolongent en matière de natalité, de mortalité et de déménagements. En prolongeant ces tendances, la population régionale serait d'un peu plus de 6,2 millions d'habitants en 2032 à comparer aux 6 millions d'habitants en 2015.

Au sein de la région, plusieurs espaces pourraient perdre des habitants en raison d'un nombre de départs élevé non compensé par les naissances ou les arrivées. Cette tendance est importante dans plusieurs territoires de l'est de la région dont la population diminue. Si la situation est plus récente à Dunkerque, elle est plus marquée en raison d'un départ important des jeunes au moment des études ou du premier emploi.

D'autres territoires ont à l'inverse une croissance plus marquée en lien avec une attractivité résidentielle plus favorable. C'est notamment le cas du sud de la région qui accueille des actifs en provenance de l'Île-de-France.

II. POPULATION ET CONDITIONS DE VIE



Une nouvelle approche croisant développement humain du territoire et potentiel financier

L'indice de développement humain territorialisé constitue une déclinaison de l'IDH du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il reprend les trois grandes dimensions de cet indicateur : la santé, l'éducation et le niveau de vie. Les variables retenues sont toutefois différentes à la fois en raison de la disponibilité des données à la commune et d'une traduction différente de la dimension à une échelle locale. L'IDH territorialisé se compose ainsi d'un indice de mortalité, de la part de la population diplômée et durablement des habitants.

La grande Thiérache et le Nord apparaissent comme des territoires ruraux ayant un développement humain très en retrait par rapport à la moyenne régionale.

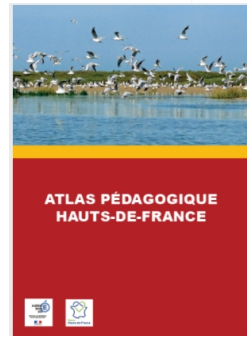
Le croisement avec le potentiel financier, qui exprime la richesse financière de la commune, permet de mettre en évidence des territoires doublement pénalisés : population en difficulté sociale et faibles ressources financières des communes. Un ensemble de communes du Bassin Minier et de la Thiérache apparaît ainsi à la lecture de ces indicateurs, « doublement pauvres ».



III. TERRITOIRES METROPOLISES ET RESEAU DE VILLES

III. TERRITOIRES METROPOLISES ET RESEAU DE VILLES

III. TERRITOIRES METROPOLISES ET RESEAU DE VILLES



Évaluation : Région Hauts-de-France / DPSA / SCP / SIGAC / Eric Vermeirgheister / Académie de Lille / Éducation Nationale / 30 juillet 2018 (carte n° 302.7)

Une région caractérisée par des formes urbaines diversifiées, entre métropoles et réseau de villes moyennes

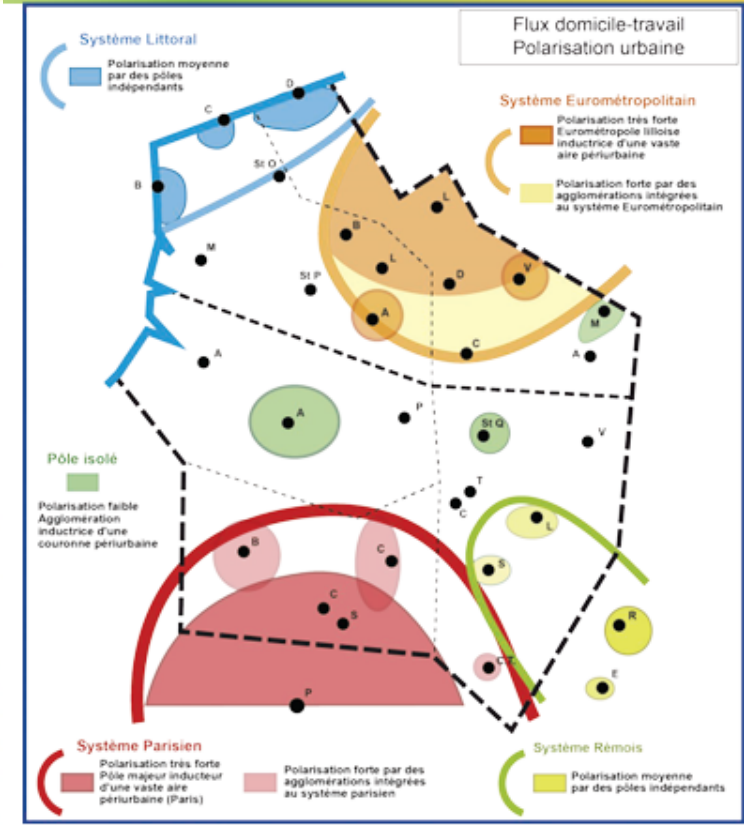
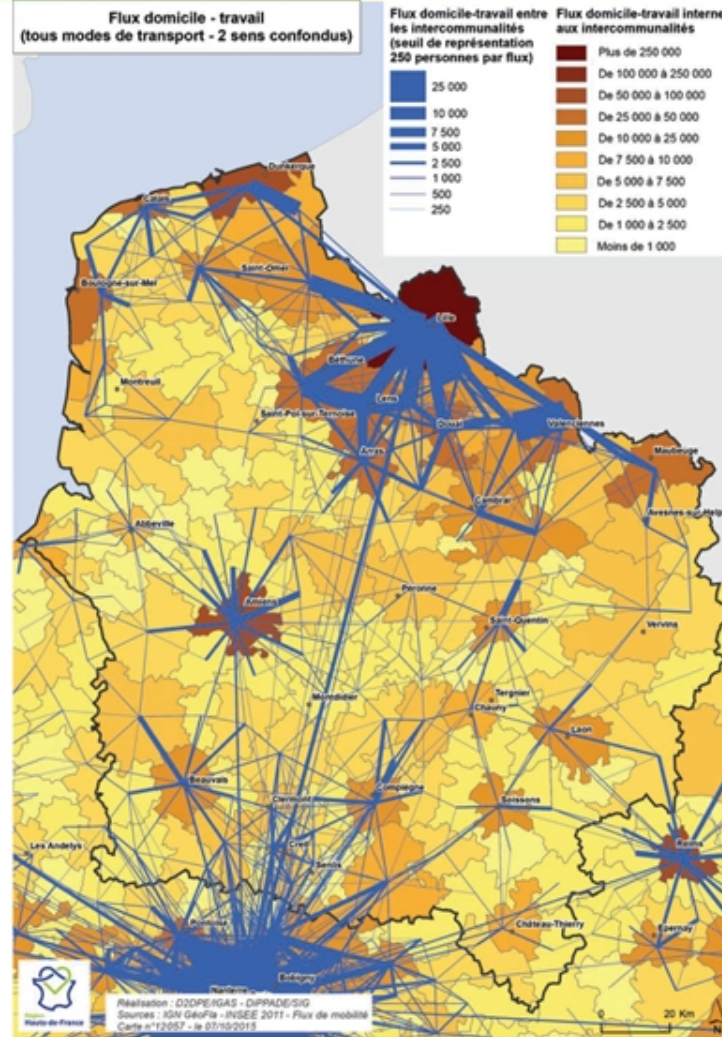
Peuplée de 6 millions d'habitants, la région est majoritairement urbaine. 62% des habitants des Hauts-de-France vivent dans un pôle urbain. 27% vivent dans des communes périurbaines, c'est-à-dire autour de ces pôles urbains. 89% de la population régionale habite donc en ville ou autour d'une ville, petite, moyenne ou grande.

La métropole lilloise polarise une vaste couronne urbaine, reliée à l'ensemble urbain du bassin minier. Cette couronne dépasse ses frontières nationales en s'insérant dans la continuité urbaine de l'Europe du Nord.

Le sud de la région, densément peuplé, s'inscrit dans la continuité de la métropole parisienne, qui polarise de vastes espaces périurbains. L'agglomération de Reims exerce également une influence sur l'Alsace.

Le littoral de la région est fortement urbanisé en lien avec des activités industrielles et portuaires au nord et touristiques au sud.

Le cœur de la région est formé d'un maillage régulier de villes moyennes polarisant une couronne périurbaine plus ou moins



Représentation : Région Hauts-de-France / DPSA / SCP / SIGAC / Eric Vermeirgheister / Académie de Lille / Éducation Nationale / 30 juillet 2018 (carte n° 302.8)

Deux systèmes métropolitains à l'œuvre

Les déplacements quotidiens effectués du domicile au lieu de travail dessinent différents systèmes territoriaux. Ils permettent de mettre en évidence deux systèmes métropolitains : au nord, un premier système s'organise autour de la Métropole Européenne de Lille qui entretient des relations importantes avec l'ancien Bassin Minier mais aussi avec les Flandres, l'Artois et la Belgique. Au sud, un deuxième système s'organise autour de l'agglomération de Paris, ville mondiale, dont le rayonnement s'étend sur toute la partie sud des Hauts-de-France.

A côté de ces espaces métropolitains, se forment deux systèmes réunissant plusieurs agglomérations de taille moyenne. Le « système littoral » relie les trois principales agglomérations traduisant une certaine synergie entre les trois grands ports régionaux. Le « système rémois » traduit également l'influence de Reims sur une partie de l'Alsace même si celle-ci est concurrencée par l'influence de Paris.

Enfin, des « pôles isolés » plus autonomes génèrent une zone d'influence caractérisée par une périurbanisation relativement importante.



IV. RÉSEAUX, MOBILITÉS ET FLUX

IV. RÉSEAUX, MOBILITÉS ET F

IV. RÉSEAUX, MOBILITÉS ET FLUX



ATLAS PÉDAGOGIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

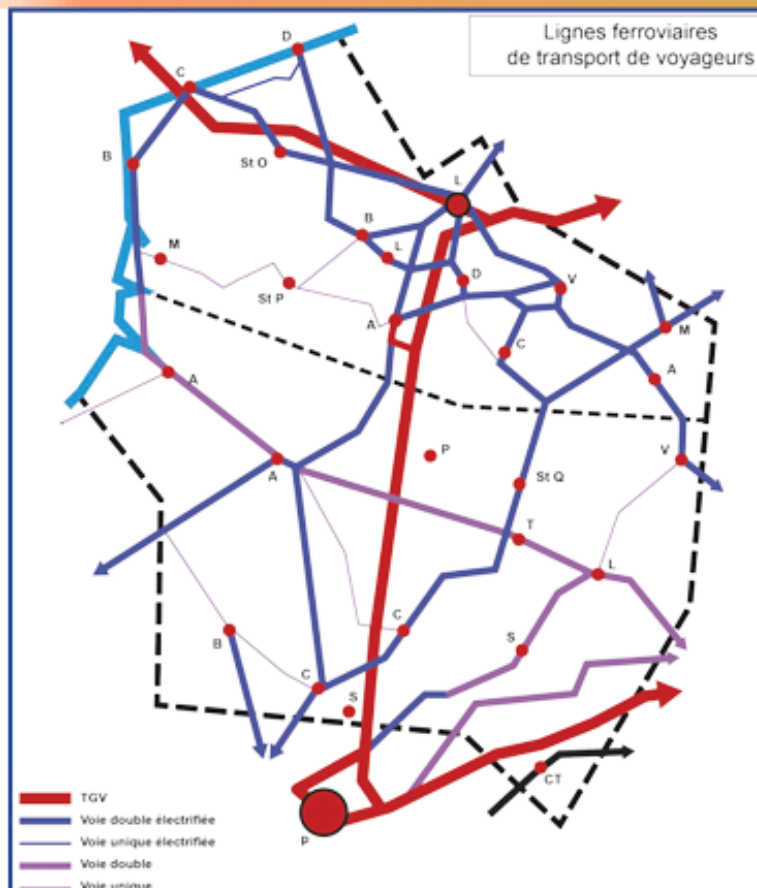


Realisation : Région Hauts de France - DPSA - SOP - SGAC / Eric Vermougeaert - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-20

Des axes historiques nord-sud, des axes ouest-est qui se renforcent

Les principaux axes routiers et autoroutiers du territoire régional reprennent des routes Historiques Nord-Sud. Ils relient Paris et l'Europe du Nord (autoroute Paris-Lille-Anvers), la Belgique (route Paris-Saint-Quentin-Maubouge-Bruxelles ; autoroute Paris-Vieljeux-Bruxelles) et la mer (autoroute Paris-Boulogne). Avec la réalisation du Tunnel sous la Manche, le réseau a été complété pour desservir l'ensemble de la façade littorale et faciliter les liaisons avec la partie centrale de la région. L'Est de la France (autoroute Calais-Laon-Reims) ainsi que la Normandie (autoroutes Amiens-Rouen et Abbeville-Rouen). Il offre ainsi des alternatives à la traversée de l'agglomération parisienne.

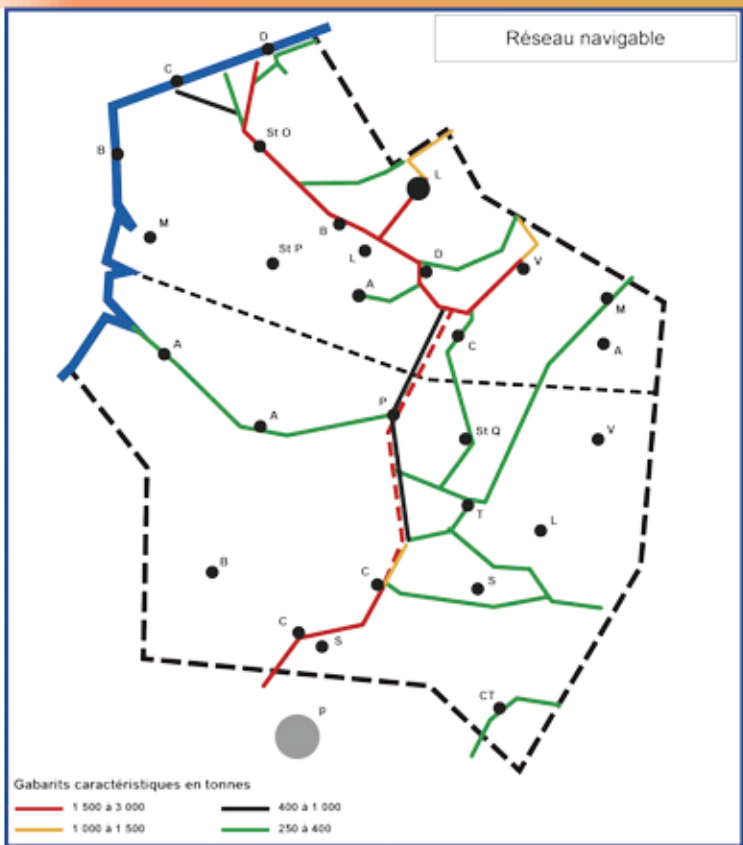
Deux parties rurales de la région sont faiblement desservies (le Haut-Artois à l'ouest et la Thiérache à l'est).



Realisation : Région Hauts de France - DPSA - SOP - SGAC / Eric Vermougeaert - Académie de Lille - Education Nationale / 27 septembre 2018 carte n° 302-21

Un réseau dense, des complémentarités à renforcer

Le réseau à grande vitesse et traversant les Hauts-de-France relie Paris, Londres via le Tunnel sous la Manche, Bruxelles, Amst et Cologne. Raccordé à un réseau classique dense et pourvu de nombreuses gares, il permet la desserte des villes de la partie nord. Il renforce l'axe nord-sud et le rôle de Lille dans les connexions avec la Belgique et l'Europe du Nord. Maubou passaient autrefois de grands trains internationaux, est à nouveau relié au réseau belge, ce qui atténue un effet frontalier globalement continu à se faire sentir.



Realisation : Région Hauts de France - DPSA - SOP - SGAC / Eric Vermougeaert - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-22

La voie d'eau, lien pour la nouvelle région et ses voisins

Un réseau navigable composé de deux ensembles : l'un tourné vers la Belgique, les Pays-Bas et la mer du Nord via l'Escaut et la Meuse, l'autre vers la Normandie et la Manche via l'Oise et la Seine.

Le Canal Dunkerque-Escaut relie depuis les années 1960 la métallurgie valendannoise et la sidérurgie au bord de l'eau de Dunkerque.

Au début du XXI^e siècle l'importance des flux de marchandises nord-sud traversant la région et l'enjeu du changement climatique motivent le projet du canal Seine-Nord-Europe. Celui-ci valorisera les flux logistiques internationaux au service de l'économie sur le territoire et constituera un lien entre les grands ensembles fluviaux et portuaires de la Seine et de l'espace rhénan, depuis Le Havre et Dunkerque jusqu'à Anvers et Rotterdam.

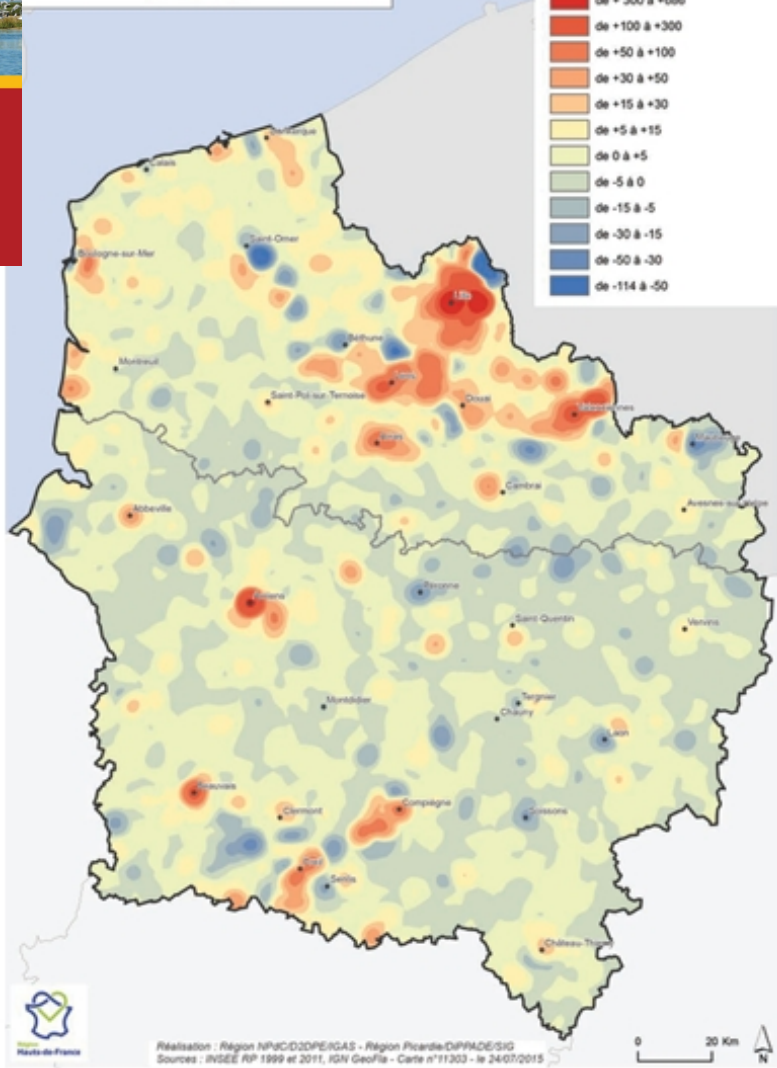
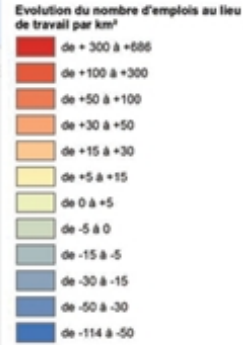


V. DYNAMIQUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET EMPLOI

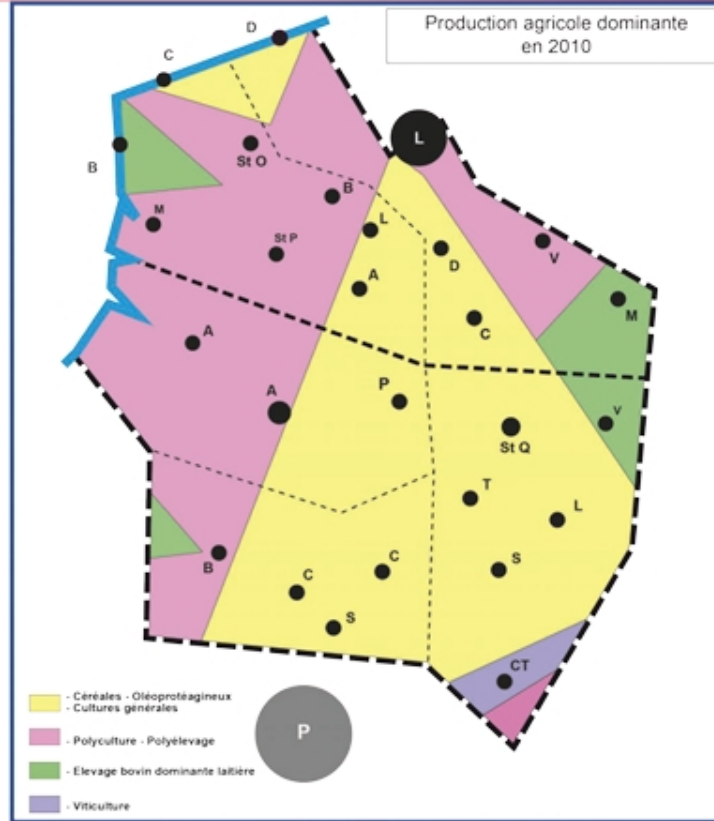
V. DYNAMIQUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET EMPLOI

DYNAMIQUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET EMPLOI

Evolution de l'emploi au lieu de travail de 1999 à 2011



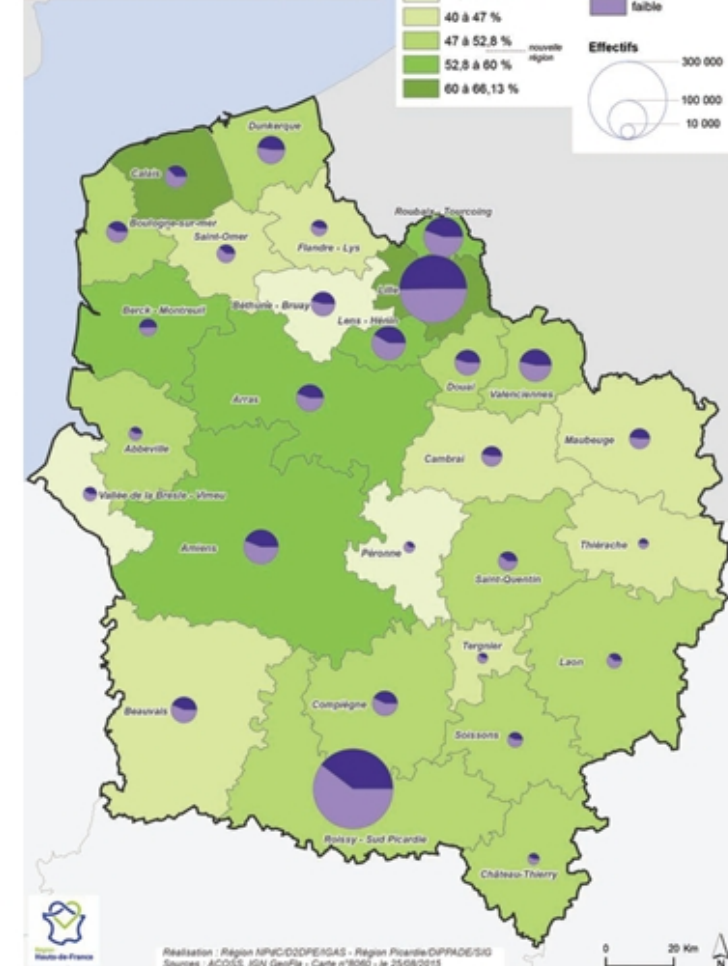
Production agricole dominante en 2010



Une puissante région agricole

Les cultures céréalières et industrielles occupent les deux tiers de la surface agricole utile.
L'agriculture picarde et de l'Artois développe le modèle agro-industriel "beauveron" qui engendre le paysage d'openfield.
Boulonnais, Avesnois-Thiérache et Pays de Bray, "pays de bocage", s'orientent plus particulièrement vers l'élevage bovin laitier.
La production agricole est à l'origine d'un réseau développé d'entreprises agroalimentaires sur toute la région.
Le vignoble du sud de l'Aisne produit du champagne.

L'emploi dans les services en 2013 et le niveau de connaissance dans les services





De l'Atlas régional à la création d'une exposition sur les Hauts-de-France

La nouvelle région

dans un environnement européen en transformation

La région Hauts-de-France est le résultat de la fusion du Nord-Pas de Calais et de la Picardie. Tout en restant au cœur de nombreux flux internationaux, elle devient avec le Brexit une frontière avec un pays qui ne fait plus partie de l'Union Européenne, le Royaume-Uni.



La région Hauts-de-France est située au cœur des capitales Paris-Londres-Bruxelles. Elle est également proche de Luxembourg et d'Amsterdam, grands centres d'affaires européens, ainsi que des grands ports de la mer du Nord. Sa situation géographique la place donc au croisement de flux économiques majeurs initiés par ces métropoles.



Servie par un relief de faible altitude et sans accident majeur, la région peut s'appuyer sur un réseau dense et ancien de voies de communication qui la place au contact de nombreux espaces européens. Elle est ainsi à la jonction entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, au cœur de l'axe Amsterdam-Paris. Avec ses façades maritimes, elle est au débouché du trafic transmanche et s'ouvre facilement vers les routes plus orientales. La présence de plusieurs aéroports (Lille, Maastricht, Beauvais) et la proximité de Roissy sont également des atouts.



La région Hauts-de-France est une région administrative créée par la réforme territoriale de 2014. Elle est le résultat de la fusion du Nord-Pas de Calais et de la Picardie, elles-mêmes créées en 1972. Elle compte cinq départements : l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme. Le siège de la préfecture de région est à Lille.



La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture

La façade maritime : une diversité propice aux complémentarités et à l'ouverture

Principales activités : Pêche, Aquaculture, Industrie, Commerce, Tourisme, Services, etc.

Principaux ports : Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer, etc.

Principaux axes de transport : Autoroute, Train, Avion, etc.

Principaux enjeux : Développement durable, Transition écologique, etc.

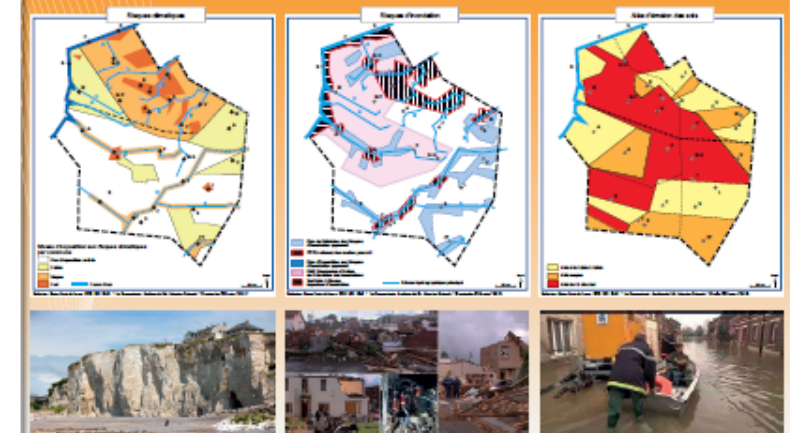
La façade maritime régionale est au voisinage de puissants pays maritimes, avec un détroit du Pas-de-Calais qui est le deuxième le plus fréquenté au monde. La diversité des paysages et des activités caractérise cette façade. Les ports y sont complémentaires : transmanche (Calais et tunnel sous la Manche), pêche et transformation des produits de la mer (Boulogne-sur-Mer), grandes zones industrielles-portuaires (Dunkerque). L'énergie (Dunkerque-Gravelines), la recherche et la sensibilisation sur la mer (Boulogne-sur-Mer) et le tourisme s'inscrivent dans un littoral aux nombreuses zones naturelles protégées. Le changement climatique accentue l'érosion et les risques de submersion marine, tout en compliquant la gestion de l'eau dans la plaine maritime Calais-Dunkerque et dans ses prolongements en Flandre belge.



Face au changement global, vivre avec les risques naturels

« Depuis les catastrophes du bas village, tout le Bourg-d'Aubi s'est réfugié sur le falaise. De bois tous ses pavements faits pressés les uns sur les autres font l'effet d'un grappin d'échoués mal abrités qui se précipitent contre le vent. Le Bourg-d'Aubi se défend comme il peut, la mer est rude sur cette côte, l'hiver est orageux, le falaise s'en va souvent par morceaux. Une partie du village pend déjà aux falaises du rochers »

Victor Hugo, Lettre de Victor Hugo à Adèle (8 septembre 1837)



Les risques d'inondation et de mouvements de terrain sont des risques à la fois naturels et humains. Le littoral connaît une forte érosion et des polders situés sous le niveau de la mer sont menacés. À l'intérieur des terres, des crues peuvent subvenir et l'érosion est là aussi importante en raison de la nature des sols (craie, argile). Ces risques sont renforcés par les labours sur les terres agricoles, l'exploitation de carrières et les constructions en ville qui fragilisent les sols ou les rendent imperméables. Les populations urbaines et périurbaines sont particulièrement exposées aux canicules et à la pollution atmosphérique. La gestion du risque passe par une meilleure maîtrise de l'urbanisation, le renforcement des ouvrages de protection et par l'éducation au risque.

Chiffres clés

- 2,7 millions d'habitants fortement exposés aux risques climatiques (292 communes),
- 1,9 millions d'habitants concernés par le risque d'inondation (seulement 1827 communes),
- XXX risques submersion marine
- 806 communes exposées aux risques de mouvement de terrain
- 78 % du territoire régional concerné par le risque retrait-gonflement des argiles (haussement des bâtiments).

Erosion : recul de la côte (sable ou laiterie) par l'action de la mer, des tempêtes et des choix d'aménagement.

Inondation : arrivée rapide, massive ou durable d'eau en ville (eaux, rivières, flots, ...) dans un village ou un champ.

Prévention des risques : ensemble des mesures d'information, de réflexion, de planification et d'aménagement qui permettent de réduire le plus possible l'impact des risques et des catastrophes sur les humains.

Risque : danger plus ou moins prévisible qu'un phénomène naturel ou d'origine humaine fait courir à une population.





Lettres et Histoire Géographie Des parcours pédagogiques autour de l'exposition sur les Hauts-de-France

Classe de CAP – Géographie – Thème annuel : Transports, mobilités et espaces urbains
La véloroute Stevenson, un projet européen dans les Hauts-de-France
Où ? Quo ? Pourquoi ? Pour qui ? Par qui ?

Document complémentaire n°1

Un des 16 panneaux publicitaires installés par la SANEF et le Conseil Départemental de l'Aisne sur le trajet de l'autoroute A26 Calais - St-Quentin - Reims en 2019
Source : https://www.aisne.com/sites/default/files/2019-02/veloroute_stevenson_panneau_a26.jpg



véloroute Stevenson

Cette véloroute s'inspire du parcours effectué en 1876 par l'écrivain voyageur écossais **Robert Louis Stevenson** en canoë entre Anvers et Conflans-Sainte-Honorine. C'est une partie de l'Eurovéloroute n°3 «**Scandinavier**», longue de 5000 km partant de Trondheim en Norvège pour aller jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. Elle a été inaugurée le 18 juin 2018. C'est la plus longue en France avec 1700 km de parcours où elle traverse 18 départements, dont celui de l'Aisne sur 109 km. Il est ainsi possible de relier à vélo l'Île-de-France à la Belgique par la vallée de l'Oise.

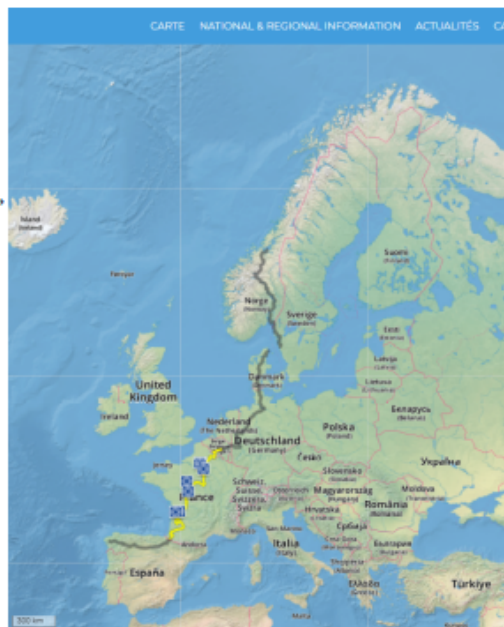
Dans les Hauts-de-France, une voie verte permet de rouler en Sambre-Avesnois (Eumont, Maubauge, Fournies, **Anor**), en Thiérache dans la vallée de l'Oise (Hirson, **Guise** puis Origny, Ribemont, La Fère, Chauny) avant de rejoindre le département de l'Oise par Noyon, Compiègne, Pont-Ste-Maxence et Senlis.

D'après aisne.com

Document complémentaire n°2

Le tracé de l'Eurovéloroute n°3, nommée Véloroute des pèlerins. Sa portion dans l'Aisne est promue sous le nom de «**Véloroute Stevenson**»

Source de la carte : <https://fr.eurovelo.com/ev3/france>



Fiche d'activités

1. A partir du document 1, entourez les bonnes réponses :

Une véloroute est :
un vélo électrique – une route pour les vélos – une route à faible trafic automobile – une voie verte

2. Relevez dans le document 1 :

- a - Pourquoi cette véloroute s'appelle Stevenson.
- b - Quatre des pays reliés par cette véloroute.
- c - Le nombre de kilomètres qu'un touriste peut parcourir au maximum en Europe sur cette véloroute.
- d - Le nombre de kilomètres qu'un touriste peut parcourir au maximum en France sur cette véloroute.
- e - Les villes des Hauts-de-France traversées par la véloroute Stevenson.

3. A partir du document 2, présenter du Nord au Sud les pays européens traversés par la véloroute Stevenson dans le tableau ci-dessous

NORD	Pays le plus au Nord de cette véloroute] :
	Suède

	Allemagne
SUD
	France
	Pays le plus au Sud de cette véloroute] :

4. La véloroute Stevens traverse les Hauts-de-France, dans la vallée de l'Oise.

A partir de la carte du panneau PNR :



- 4.a - Repérez, coloriez en bleu et nommez la vallée de l'Oise. Aide] : l'initiale de cette rivière (O) figure sur la carte.
- 4.b - Repérez et nommez Paris et aussi la BELGIQUE, où l'Oise prend sa source.
- 4.c - Sur cette carte, écrivez aussi le nom des 3 villes de la vallée de l'Oise. Vous pouvez aussi vous aider de l'Atlas pédagogique des Hauts-de-France (page 13)
- 4.d - Quels sont les 2 départements de la région Hauts-de-France traversés] ?
- 4.e - Quel parc naturel régional est traversé par la véloroute Stevenson] ?
- 4.f - Sur le fond de carte, nommez la ville du PNR Oise Pays de France qui est la porte d'entrée des touristes dans ce parc.
- 4.g - Identifiez sur le panneau PNR la photo qui montre la véloroute.
- 4.h - Ecrivez un titre pertinent pour cette photo.

Jérôme Canny, PLP Lettres-Histoire-Géographie et chargé de mission d'inspection



Des parcours pédagogiques autour de l'exposition sur les Hauts-de-France

Concilier protection et développement Les parcs naturels régionaux

« Ce qui compte, ce n'est pas le nombre de lianes accumulées, mais notre capacité à dessiner des liens entre les lianes »
Jacques Lévy, Tribune Le Monde, 7 août 2019



Tous les parcs naturels régionaux (PNR) de la région présentent des milieux humides et des milieux forestiers d'une grande biodiversité qui valent à de nombreux sites d'être inscrits dans le réseau Natura 2000.

L'un des buts des PNR est le développement des activités économiques en harmonie avec les paysages, qu'il s'agisse de carrières de calcaire, d'activités agricoles qui préservent le bocage, d'espaces de loisirs tels que le parc Astérix, ou encore de la valorisation du passé minier.

Chiffres des
54 parcs naturels régionaux (PNR) et 9 parcs naturels marins en France
1968 : création du premier parc naturel régional Scarpe-Escarot
3600 km² (totalité des parcs), soit 11% de la région
450 000 habitants, soit 11% de la population régionale
XXXXX agriculteurs et pêcheurs dans les PNR

Biodiversité : richesse biologique et environnementale d'un territoire (animaux et végétaux réfractifs et variés). Elle est sensible aux activités humaines et prise en compte dans les choix d'aménagement.

Milieux humides : territoires naturels composés de marais, lagunes, tourbières, étangs, cours d'eau, canaux, et compris des étendues d'eau marine peu profonde.

Natura 2000 : réseau européen de sites protégés pour leur faune et leur flore remarquables.



5. VRAI ou FAUX

- a - VRAI ou FAUX - L'objectif de la véloroute Stevenson est d'attirer dans les Hauts-de-France des porte-conteneurs.
- b - VRAI ou FAUX - L'objectif de la véloroute Stevenson est d'attirer dans les Hauts-de-France des touristes plus riches que la moyenne.
- c - VRAI ou FAUX - L'objectif de la véloroute Stevenson est de protéger l'environnement marin.
- d - VRAI ou FAUX - L'objectif de la véloroute Stevenson est d'attirer dans les Hauts-de-France des touristes à plus fort pouvoir d'achat.
- e - VRAI ou FAUX - L'objectif de la véloroute Stevenson est de créer de l'emploi.
- f - VRAI ou FAUX - L'objectif de la véloroute Stevenson est d'attirer dans les Hauts-de-France des touristes européens.
- g - VRAI ou FAUX - L'objectif de la véloroute Stevenson est d'attirer dans les Hauts-de-France des touristes d'Ile-de-France.
- h - VRAI ou FAUX - L'objectif de la véloroute Stevenson est d'attirer dans les Hauts-de-France des touristes belges et hollandais.

6. A partir du texte du panneau PNR, expliquez quels sont les buts d'un Parc Naturel Régional.

7. A partir des photos du panneau PNR, écrivez un texte de quelques lignes pour expliquer pourquoi la véloroute est un atout pour développer le tourisme dans les Hauts-de-France
Vous pouvez utiliser entre autres les mots-clés suivants:
touristes, vélo, forêts, nature, environnement, vallée de l'Oise, patrimoine historique, châteaux, villes, atouts, restaurants, hébergements, dépenser.

.....

.....

.....

.....

.....

8. Sur le panneau «Europe», le 17^e de l'exposition, à partir de la carte «PIB par habitant en Europe en 2018»,

Région ou Etat	Couleur	Pourcentage du PIB par habitant en pourcentage de la moyenne européenne	PIB
Hauts-de-France	Jaune orangé ou rouge bordeaux	75 à 90% ou 125 à 320%	Plus ou moins important que la moyenne en Europe
Ile-de-France	Jaune orangé ou rouge bordeaux	75 à 90% ou 125 à 320%	Plus ou moins important que la moyenne en Europe
Belgique	Jaune orangé ou rouge bordeaux	75 à 90% ou 125 à 320%	Plus ou moins important que la moyenne en Europe



Des parcours pédagogiques autour de l'exposition sur les Hauts-de-France

Géographie - La véloroute Stevenson, un projet européen dans les Hauts-de-France

Où? Quoi? Pourquoi? Pour qui? Par qui?

Parcours 7 de l'exposition autour des cartes de l'atlas de la région Hauts-de-France	Les dynamiques européennes de la région Hauts-de-France
Point du programme travaillé	Classe de CAP – thème 1: transports et mobilités Possible également en 3^e prépa métiers, en 2^e et 1^{er} bac pro Notions abordées: se déplacer, Europe, libre-circulation, aménager, développer, tourisme, habiter
Compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none"> - Repères géographiques - Etre capable de lire une carte - Etre capable de compléter une carte - Réfléchir à plusieurs échelles
Panneaux utilisés	<ul style="list-style-type: none"> - Panneau Europe - Panneau « Les Parcs Naturels Régionaux » car l'Eurovéloroute « Stevenson » passe par la vallée de l'Oise, de Chimay à Pont-Ste-Maxence, avant de filer vers le Sud à Senlis
Matériel nécessaire	- Fond de carte à compléter à partir du schéma panneau PNR à retrouver aussi dans l'Atlas pédagogique des Hauts-de-France à la page 29 .
Proposition	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer le tracé de la véloroute Stevenson, aussi appelée Eurovéloroute n°3, dans la vallée de l'Oise, ainsi que ses villes. - Possibilité de réaliser un carnet de route illustré dans le cadre du chef d'oeuvre ou de la co-intervention, en lien ou pas avec une sortie scolaire.
Documents complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Document 1 - Un des 16 panneaux publicitaires installés par la SANEF et le Conseil Départemental de l'Aisne sur le trajet de l'autoroute A26 Calais - St-Quentin - Reims en 2019, accompagné d'un texte informatif https://www.sanef.com/fr/actualites/le-2019-2020-une-avenue-qui-est-une-2019 - Document 2 - Le tracé de l'Eurovéloroute n°3, nommée véloroute des pèlerins. Sa portion dans l'Aisne est promue sous le nom de « Véloroute Stevenson »

<https://2040.hautsdefrance.fr/>



L'Agence Ressources Agenda Actualités



Imaginons les Hauts-de-France à l'horizon 2040

Travaillons ensemble, aujourd'hui, pour sensibiliser les habitants aux enjeux de demain et inventer des solutions nouvelles.

Nos missions

Des chantiers phares

Les thèmes et objets d'étude du programme de CAP

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Premier objet d'étude : Devenir citoyen, de l'École à la société

Premier thème : Être citoyen

Second thème : La protection des libertés : défense et sécurité

Second objet d'étude : Liberté et démocratie

Premier thème : La Liberté, nos libertés, ma liberté

Second thème : La laïcité

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE - CAP

La démarche

1 - réagir

2 - s'informer

3 - comprendre

4 - agir

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE - CAP

Les supports

- médias en ligne
 - vidéos d'actualité
 - communication politique des collectivités
 - documents historiques
 -

LIEN EMC & GEOGRAPHIE - CAP

Des supports possibles

Titre du document : Les citoyens sont-ils libres ou pas de commenter la présentation du projet « Colore ta ville » pour la mise en couleur des escaliers de la gare ?

Source : page Facebook officielle de la ville de Laon, 4 mai 2021,
<https://www.facebook.com/villelaon/posts/927516020781622/>

QR codes :

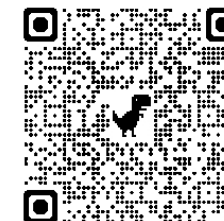
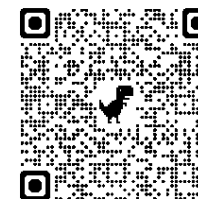
Identifier la source :

- qui parle (acteur) ?
- quand ?
- dans quel but (enjeu) ?

Ecrire un titre pertinent

The screenshot shows a Facebook post from the official page of the City of Laon. The post is titled "Colore ta ville" and is about painting the stairs of the train station. The post has 39 reactions, 12 comments, and 14 shares. The comments are as follows:

- Sebastien Padieu: "Faites le POMA en couleurs aussi couleur rouille il est pas top snif ce belle ouvrage qui pourri triste"
- Jean-Jacques Simon: "Est-ce que le support de la peinture (les marches) est d'une qualité compatible avec la peinture ? Humidité permanente, granulométrie, régularité de la surface ? Combien de temps va tenir la peinture si le support n'est pas adapté ? La cathédrale est dans l'axe de la cathédrale : quelle couleur l'Agence des Bâtiments de France a recommandée pour cette palette en covisibilité avec ce monument prestigieux ?"
- Ln Hadgab: "Laon au dernières nouvelles c'est pas Rio ... les marches sont en très mauvais état ... la peinture ne tiendra pas. Pourquoi défigurer la ville (après cette horreur de Poma) alors que notre patrimoine architectural est splendide?"
- Emi Prs Mdt: "Pauline si c'est comme a Blois ça va faire chouette!"



LIEN EMC & GEOGRAPHIE - CAP

Des supports possibles



1. Votre première réaction
*intéressé, ravi, choqué, triste, affligé,
énervé, inquiet, surpris, neutre, autre*

2. Identifier la source :
a - qui parle (acteur) ?

b - quand ?

3. Identifier le message
c - dans quel but (enjeu) ?

d - Ecrire un titre pertinent

4. Votre action possible

LIEN EMC & GEOGRAPHIE - CAP

Des supports possibles



LES PRINCIPALES PROPOSITIONS DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

Exercice de démocratie participative inédit en France, la Convention citoyenne pour le climat a été décidée par le président Macron après la crise des "gilets jaunes", déclenchée par la hausse de la taxe carbone. Leur objectif : proposer des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France de 40 % d'ici à 2030.

Source :

<https://www.novethic.fr/actualite/infographies/isr-rse/infographie-les-mesures-a-retenir-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat-148702.html>

Consulté le 22 juin 2020

LIEN EMC, METIERS & GEOGRAPHIE - CAP

Des supports possibles



Source :

<https://www.novethic.fr/actualite/infographies/isr-rse/infographie-les-mesures-a-retenir-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat-148702.html>

Consulté le 22 juin 2020



SE LOGER

- Rendre obligatoire la rénovation globale des bâtiments d'ici 2040
- Obliger le changement des chaudières au fioul et à charbon d'ici à 2030
- Contraindre les espaces publics et les bâtiments tertiaires à réduire leur consommation d'énergie
- Inciter les particuliers à réduire leur consommation d'énergie
- Faciliter les réquisitions de logements et bureaux vacants
- Définir une enveloppe restrictive du nombre d'hectares maximum pouvant être artificialisés réduisant par 2 l'artificialisation des sols
- Interdire toute artificialisation des terres tant que des réhabilitations ou friches sont possibles
- Stopper les aménagements de zones commerciales périurbaines
- Faciliter les changements d'usage des terrains artificialisés non occupés pour reconvertir plus rapidement les zones urbaines déjà artificialisées

Des pistes d'utilisation de ces mesures d'ambition systémique

- pour quoi faire ?
- avantages / inconvénients
- gagnants / perdants
- classer par priorité / où en priorité ? : la « Realpolitik... »

LIEN EMC, METIERS & GEOGRAPHIE - CAP

Des supports possibles



Source :

<https://www.novethic.fr/actualite/infographies/isr-rse/infographie-les-mesures-a-retenir-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat-148702.html>

Consulté le 22 juin 2020

SE DÉPLACER

- Réformer le système d'indemnité kilométrique de l'impôt sur le revenu qui incite à aller travailler en voiture
- Interdire les centres villes aux véhicules les plus émetteurs
- Augmenter le Fonds Vélo à 200 millions d'euros par an pour financer des pistes cyclables
- Favoriser des nouvelles organisation du travail
- Réduire la vitesse sur autoroute à 110 km/h
- Réduire la TVA sur les billets de train à 5,5%
- Interdire la commercialisation de véhicules neufs très émetteurs dès 2025
- Réduire la circulation des poids lourds émetteurs sur longues distances avec un report modal vers le ferroviaire ou le fluvial
- Réduire à zéro les émissions des navires dans les ports
- Favoriser le transport de marchandises sur des circuits courts par une modulation de la TVA
- Créer des vignettes vertes pour les véhicules les plus propres donnant accès à des services particuliers (accès au centre-ville, places de parking...)
- Interdire la construction de nouveaux aéroports ou extension d'aéroports

Des pistes d'utilisation de ces mesures d'ambition systémique

- pour quoi faire ?
- avantages / inconvénients
- gagnants / perdants
- classer par priorité / où en priorité ? : la « Realpolitik... »

LIEN EMC, METIERS & GEOGRAPHIE - CAP

Des supports possibles



Source :

<https://www.novethic.fr/actualite/infographies/isr-rse/infographie-les-mesures-a-retenir-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat-148702.html>

Consulté le 22 juin 2020



- Atteindre 50 % d'exploitations en agroécologie en 2040
- Interdire les pesticides les plus dommageables pour l'environnement en 2035
- Supprimer les labels privés
- Interdire la publicité sur les produits proscrits par le Programme national nutrition santé (PNNS)
- Passer à un choix végétarien quotidien dans les self-services à partir de 2022
- Mettre en place des chèques alimentaires pour les plus démunis à utiliser dans les AMAP ou pour des produits bio
- Interdire le financement d'implantation de nouveaux élevages ne respectant pas les conditions d'agroécologie et de faibles émissions de gaz à effet de serre
- Interdire les additifs alimentaires sous 5 ans
- Taxer les produits-ultra transformés à forte empreinte carbone et faible apport nutritionnel
- Légiférer sur le crime d'écocide
- Relever les niveaux d'exigences pour le versement du paiement vert de la PAC
- Transformer l'attribution des aides à l'hectare vers des aides à l'emploi

Des pistes d'utilisation de ces mesures d'ambition systémique

- pour quoi faire ?
- avantages / inconvénients
- gagnants / perdants
- classer par priorité / où en priorité ? : la « Realpolitik... »

LIEN EMC, METIERS & GEOGRAPHIE - CAP

Des supports possibles



Source :

<https://www.novethic.fr/actualite/infographies/isr-rse/infographie-les-mesures-a-retenir-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat-148702.html>

Consulté le 22 juin 2020



CONSOMMER

- Mettre en place un score carbone sur les produits de consommation et les services
- Interdire la publicité des produits les plus émetteurs de gaz à effet de serre et mettre en place des mentions pour inciter à moins consommer
- Contrôler et sanctionner plus efficacement et rapidement les atteintes aux règles en matière environnementale
- Modifier le code de l'éducation pour une généralisation de l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Sensibiliser l'ensemble de la population française en reliant compréhension de l'urgence climatique et passage à l'action
- Renforcer et centraliser l'évaluation et le suivi des politiques publiques en matière environnementale

Des pistes d'utilisation de ces mesures d'ambition systémique

- pour quoi faire ?
- avantages / inconvénients
- gagnants / perdants
- classer par priorité / où en priorité ? : la « Realpolitik... »

LIEN EMC, METIERS & GEOGRAPHIE - CAP

Des supports possibles



Source :

<https://www.novethic.fr/actualite/infographies/isr-rse/infographie-les-mesures-a-retenir-de-la-convention-citoyenne-pour-le-climat-148702.html>

Consulté le 22 juin 2020

PRODUIRE - TRAVAILLER

- Rendre obligatoire la possibilité de réparation des produits manufacturés qui sont vendus en France
- Augmenter la longévité des produits
- Rendre obligatoire le recyclage de tous les objets en plastique dès 2023.
- D'ici 2025, tout soutien à l'innovation doit s'inscrire dans une logique de sortie d'un modèle basé sur le carbone
- Les entreprises qui distribuent plus de 10M€ de dividendes annuels participeront à l'effort de financement collectif de la transition écologique à hauteur de 4 %
- Annualiser le reporting et l'étendre à toutes les organisations et au scope 3
- Conditionner les aides publiques à l'évolution positive du bilan carbone
- Renforcer les clauses environnementales dans les marchés publics
- Ajustement carbone aux frontières de l'UE en prenant en compte les enjeux de redistribution sur les ménages modestes
- Accompagner l'évolution du numérique pour réduire ses impacts environnementaux

Source : Convention citoyenne pour le climat
Réalisation : Conception Alvarez

novethic.fr

Des pistes d'utilisation de ces mesures d'ambition systémique

- pour quoi faire ?
- avantages / inconvénients
- gagnants / perdants
- classer par priorité / où en priorité ? : la « Realpolitik... »

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE - CAP

Des supports possibles



JE M'INFORME SUR LES DISCRIMINATIONS >

TROUVER DE L'AIDE PRÈS DE CHEZ MOI >

JE ME FAIS AIDER PAR UN JURISTE >

VOUS PENSEZ ÊTRE VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCE ? >

Source :

<https://www.antidiscriminations.fr/le-defenseur-des-droits>

Consulté le 15 octobre 2021

« La loi prévoit jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende contre toute personne se rendant coupable de discrimination. »

LE DÉFENSEUR DES DROITS

La plateforme anti-discriminations est réalisée par le Défenseur des droits, l'autorité indépendante chargée de lutter contre les discriminations et de promouvoir l'égalité.

UNE AUTORITÉ INDÉPENDANTE

Le Défenseur des droits est une autorité indépendante, chargée de défendre les droits et libertés. Elle peut engager des règlements amiables, faire des recommandations, présenter des observations en justice...

Toute personne physique (un individu) ou toute personne morale (une société, une association...) peut le saisir directement et gratuitement lorsqu'elle :

- pense qu'elle est discriminée
- a des difficultés dans ses relations avec un service public (Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, retraite...)
- estime que les droits d'un enfant ne sont pas respectés
- constate qu'un représentant de l'ordre public (police, gendarmerie, douane...) ou privé (un agent de sécurité...) n'a pas respecté les règles de bonne conduite
- souhaite être orientée ou protégée en tant que lanceur d'alerte

Les juristes de l'institution et les délégués du Défenseur des droits présents partout en France, en métropole et en outre-mer, traitent vos réclamations gratuitement et de manière impartiale.



ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE - CAP

Des supports possibles

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde, ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

Logo de la République Française et du Ministère de l'Éducation Nationale.

jour actu

La France est une république laïque

1 La France considère tous ses habitants de la même façon, ce qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.

2 La France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune.

3 En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.

4 Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre en paix les uns avec les autres.

5 La République française veille à l'application de ses principes dans toutes les écoles.

La charte de la laïcité à l'école expliquée aux enfants

L'école est laïque

6 L'école te permet de grandir et de te construire, en te protégeant des pressions et de l'influence de ton entourage. À l'école, tu apprendras à penser librement et par toi-même.

7 À l'école, tu étudies les mêmes matières que tous les élèves de France. Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.

8 À l'école, tu as le droit de dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres. Les insultes et les mots racistes sont interdits.

9 À l'école, personne n'a le droit de t'insulter et de te faire violence. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.

10 Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour faire respecter les principes de la République. Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.

11 À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves.

12 Aucun élève ne peut refuser de suivre un enseignement ou une consigne sous prétexte que sa religion ou ses idées politiques le lui interdisent.

13 Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.

14 Tu as tout compris ? Alors à toi de respecter et de faire vivre cette charte dans ton école !

15 Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, de porter des signes mettant en avant sa religion.

Logo de la Ligue de l'enseignement et de la République Française.

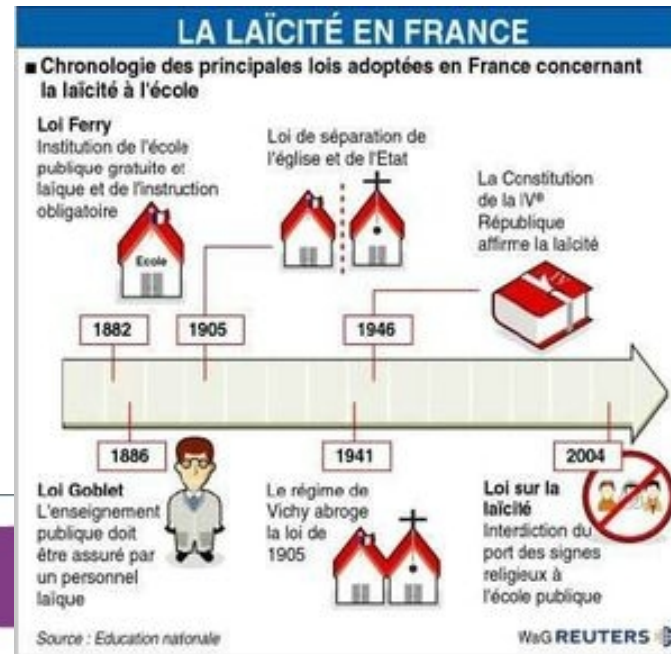
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE - CAP

Des supports possibles



ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE - CAP

Des supports possibles



Etapes du processus de laïcisation

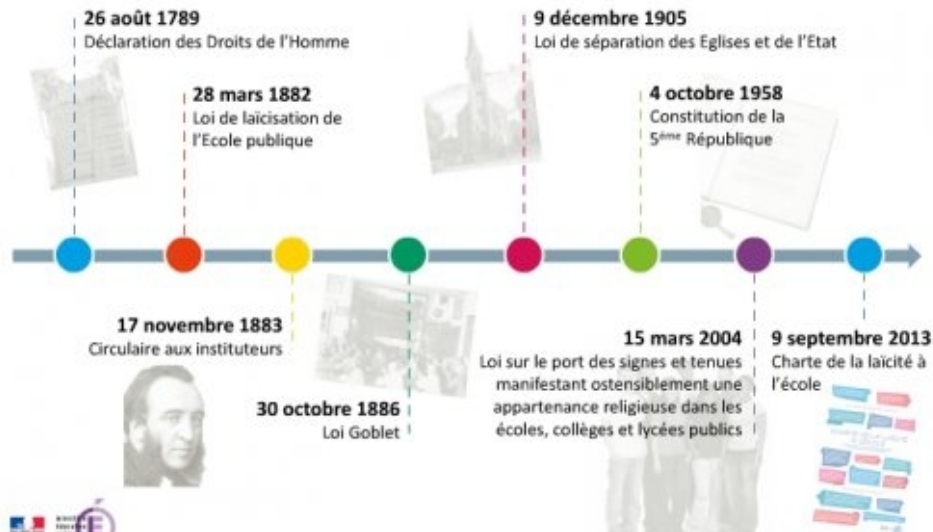
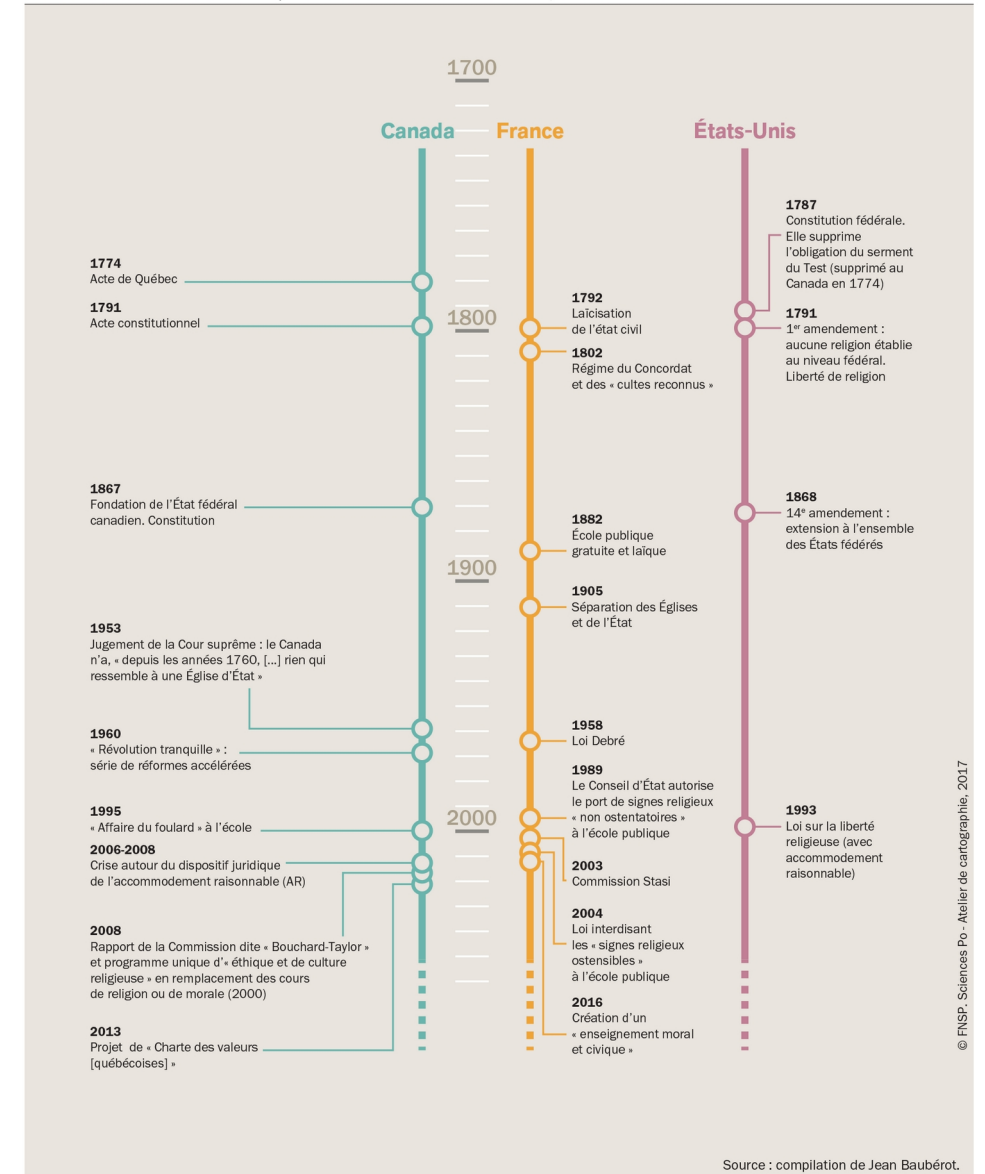
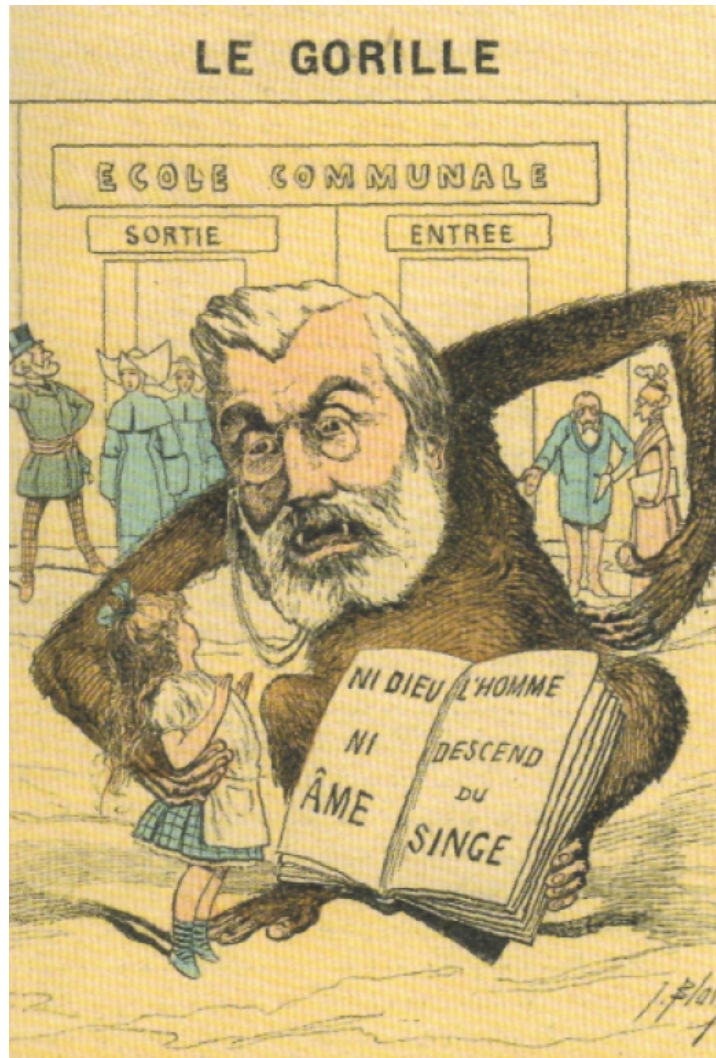


FIG. 38 La laïcité au Canada, en France et aux États-Unis, du XVIII^e au XXI^e siècle



ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE - CAP

Des supports possibles



Titre du document : *Le gorille, Désiré Barodet, un élu républicain,*
par Léo Taxil dans *La Ménagerie républicaine, Galerie amusante des nos petits grands hommes*, 1889.

Titre du document : La séparation de l'Église et de l'État

Références : Auteur anonyme, 1904-1905, Musée Jean-Jaurès de Castres, consulté le 5 mai 2021.

<https://histoire-image.org/fr/etudes/separation-eglises-etat>

